

VERS UNE FEUILLE DE ROUTE DIRIGÉE PAR HAÏTI POUR LA STABILITÉ ET LA PAIX¹ AVEC UN SOUTIEN RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Ce document a été élaboré avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies (ONU).



OEA



REPUBLIQUE
D'HAÏTI



1. Avis relatif à la mise en œuvre : La mise en œuvre intégrale de la présente feuille de route dépend entièrement du soutien politique, financier et logistique des partenaires internationaux. Certaines des capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles nécessaires à son exécution doivent être développées d'urgence. Tous les chiffres, échéanciers et projections de financement sont présentés à titre indicatif et pourront être affinés à mesure que des propositions de projet sont étoffées et validées avec les acteurs concernés.

SIGLES ET ACRONYMES

AGD	Administration générale des douanes
APN	Autorité portuaire nationale
BAFE	Bureau des affaires financières et économiques
BAFOS	Bureau d'administration du fonds spécial
BDC	Banque de développement des Caraïbes
BID	Banque interaméricaine de développement
BINUH	Bureau intégré des Nations Unies en Haïti
BLTS	Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CC	Conseil consultatif
CEP	Conseil électoral provisoire
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CFI	Centre pour la facilitation de l'investissement
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIDH	Commission interaméricaine des droits de l'homme
CONALD	Commission nationale de lutte contre la drogue
CONATEL	Conseil national des télécommunications
CPT	Conseil présidentiel de transition
DCPJ	Direction centrale de la Police judiciaire
DGPC	Direction générale de la protection civile
DPS	Département de la protection sociale
EAH	Eau, assainissement et hygiène
FAES	Fonds d'assistance économique et sociale
FRG	Force de répression des gangs
GPE	Groupe des personnalités éminentes
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
MEB	Mission d'évaluation des besoins
MENFP	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
MJSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
MMAS	Mission multinationale d'appui à la sécurité
MOE	Mission d'observation électorale
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
MTPTC	Ministère des Travaux publics, des Transports et des Communications
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OEA	Organisation des États Américains
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONI	Office national de l'identification
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OPS	Organisation panaméricaine de la Santé
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PHEF	Fonds pour les urgences de santé publique
PNH	Police nationale haïtienne
POLIFRONT	Police aux frontières
UCREF	Unité centrale de renseignement financier
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

INTRODUCTION

De nos jours, Haïti incarne la pire crise de gouvernance et de sécurité sur le continent américain. Les gangs armés se sont implantés sur certains territoires essentiels ; ils sapent l'autorité de l'État et exposent la population aux violences, à une escalade de l'insécurité, à des déplacements forcés et à des déficits graves dans l'accès aux services de base. Malgré la gravité et l'échelle de la crise, Haïti n'a pas encore obtenu l'attention, le soutien et les ressources internationales durables correspondant à l'urgence de la situation.

En reconnaissance de ce besoin urgent, l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) à Antigua-et-Barbuda a adopté une résolution² qui appelle à trouver des solutions concrètes afin de résoudre la grave crise sécuritaire et institutionnelle en Haïti et d'articuler plus efficacement la coopération internationale et régionale. La résolution, adoptée le 27 juin 2025, appelle également le Secrétaire général de l'OEA à élaborer, dans un délai de quarante-cinq (45) jours et en consultation avec les autorités haïtiennes, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), un plan d'action consolidé détaillant le soutien de l'Organisation dans les domaines de la sécurité multidimensionnelle, de l'aide humanitaire, de la construction de consensus politiques et de la tenue d'élections libres et équitables.

L'OEA reconnaît que cette proposition de Feuille de Route pour guider la réponse doit être perçue comme étant propre et dirigée par les Haïtiens eux-mêmes, solidement insérée dans une architecture internationale coordonnée où les Nations Unies maintiennent leur mandat en matière de paix et de sécurité, et l'OEA agit en tant que facilitateur, l'entité qui convoque et fournit un soutien civil et technique spécifique dans le cadre de ses propres mandats.

Ce document représente une contribution en vue de l'élaboration d'un plan d'action exhaustif visant à prendre en charge tant les besoins urgents que les priorités à long terme d'Haïti. Cette feuille de route entend constituer un outil pour guider les efforts des autorités haïtiennes au service de la stabilité politique et du développement économique. Elle est conçue comme un cadre flexible, dynamique et adaptable, qui évoluera en fonction des conditions sur le terrain, et vise à associer la gestion de la crise à la réforme structurelle. Elle propose une intervention dirigée par les autorités haïtiennes tout en faisant en sorte que le soutien régional et mondial soit bien coordonné et aligné sur les priorités nationales en tenant compte que la sécurité est la priorité fondamentale qui doit être abordée immédiatement et avec un sens de l'urgence, afin de créer les conditions nécessaires au progrès.

2. Résolution AG/doc.5882/25 rev.1 de l'Assemblée générale de l'OEA (27 juin 2025)

Pour ce faire, le Secrétariat général de l'OEA propose cette feuille de route en tant que cadre politique et opérationnel permettant d'identifier des solutions concrètes en consultation avec les autorités haïtiennes et de fixer un cap stratégique commun aux principaux partenaires multilatéraux et régionaux, conformément aux priorités haïtiennes. Compte tenu de la complexité de la crise, il est évident qu'aucun acteur ne peut résoudre ces défis seul, et aucun donateur ne peut assumer l'ensemble de la charge financière. Ce n'est que par des efforts collaboratifs et une responsabilité partagée que le chemin de Haïti vers la stabilité et la récupération pourra se concrétiser. Cette approche vise à maximiser les complémentarités, Cette approche vise à maximiser les complémentarités, à tirer parti des enseignements des initiatives précédentes et à garantir que les ressources soient utilisées là où elles produisent des effets mesurables. Ces éléments sont essentiels pour créer des retombées positives, éviter les doubles emplois et faire le trait d'union entre la stabilisation immédiate et les impératifs à long terme comme la reconstruction des institutions et la reprise économique.

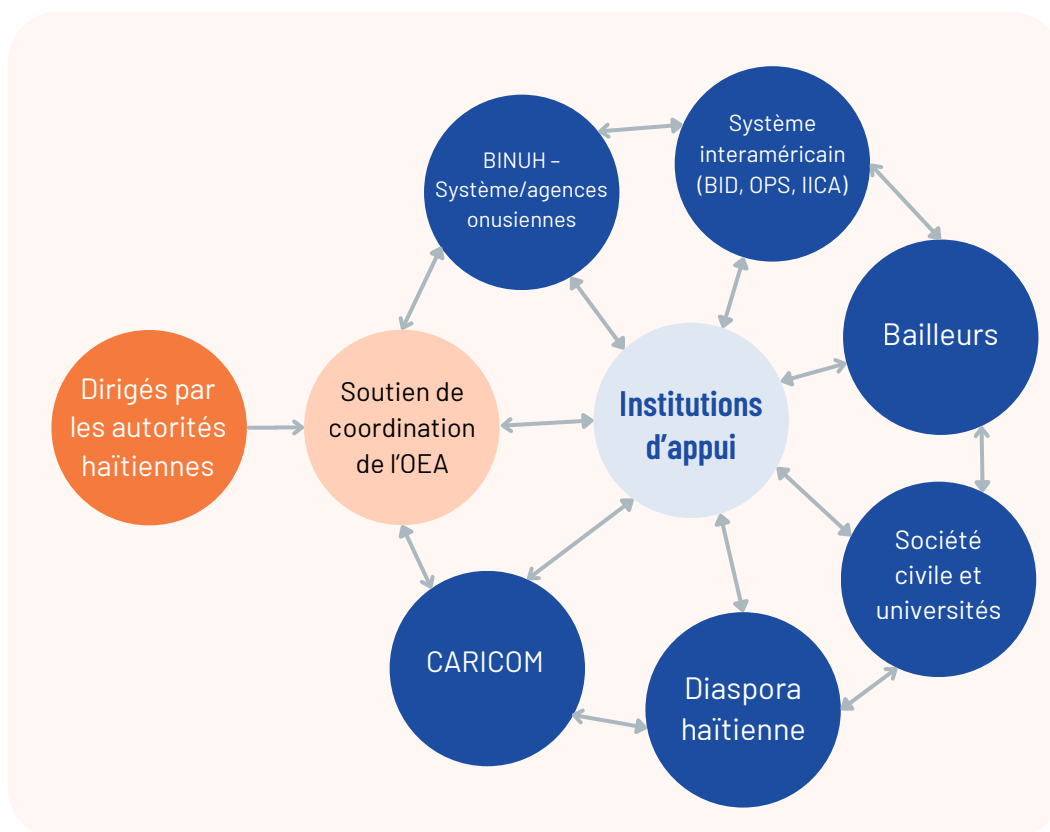
Cette feuille de route, plutôt que de remplacer les initiatives existantes, entend consolider les priorités et initiatives haïtiennes, consciente que des travaux sont en cours sur différents fronts afin de remédier aux nombreuses dimensions de la crise. On compte notamment :

- Les efforts de facilitation politique de la CARICOM,
- La Force de répression des gangs, créé en remplacement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) dirigée par le Kenya,
- Les mandats et actions de l'ONU et de ses agences spécialisées,
- Les initiatives d'autres institutions interaméricaines, dont le Secrétariat général de l'OEA, la Banque interaméricaine de développement (BID), à travers le Plan de relance et de développement à moyen terme en cours d'élaboration, et la Note d'engagement pays de la BID pour 2025-2026, approuvée en décembre 2024, l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'Organisation interaméricaine de défense (OID), entre autres.
- L'apport des organisations et partenaires régionaux, des institutions financières internationales, des bailleurs bilatéraux, des fondations et autres acteurs centraux.

Dans le domaine politique, le leadership de la CARICOM dans la facilitation du dialogue inter-haïtien est réaffirmé. L'OEA, quant à elle, concentre sa valeur ajoutée sur l'appui technique et la facilitation, en évitant toute duplication des mandats. Cela permet de s'assurer que les décisions clés restent sous l'entière responsabilité d'Haïti, conformément aux principes d'inclusion et de légitimité, tout en renforçant la coordination avec les Nations Unies et d'autres partenaires régionaux et internationaux dans le cadre de leurs mandats.

En reconnaissant ces efforts et en agissant en conséquence, la feuille de route vise à servir de lien et de catalyseur, en favorisant une plus grande cohérence et synergie et en générant un effet mesurable en faveur du redressement et de la stabilité à long terme d'Haïti.

Cette feuille de route reflète un effort global et coordonné de la communauté internationale, sous la direction d'Haïti, pour relever les multiples défis auxquels le pays est confronté en matière de sécurité, de gouvernance, d'aide humanitaire et de développement. Il s'articule autour de piliers clairement définis, chacun ayant des objectifs, des lignes d'action et des résultats attendus, en évitant les chevauchements et en assurant la cohérence entre les différents niveaux d'intervention. Cette clarté méthodologique permet de suivre, d'évaluer et d'ajuster les mesures proposées en fonction des progrès vérifiables et des besoins émergents.

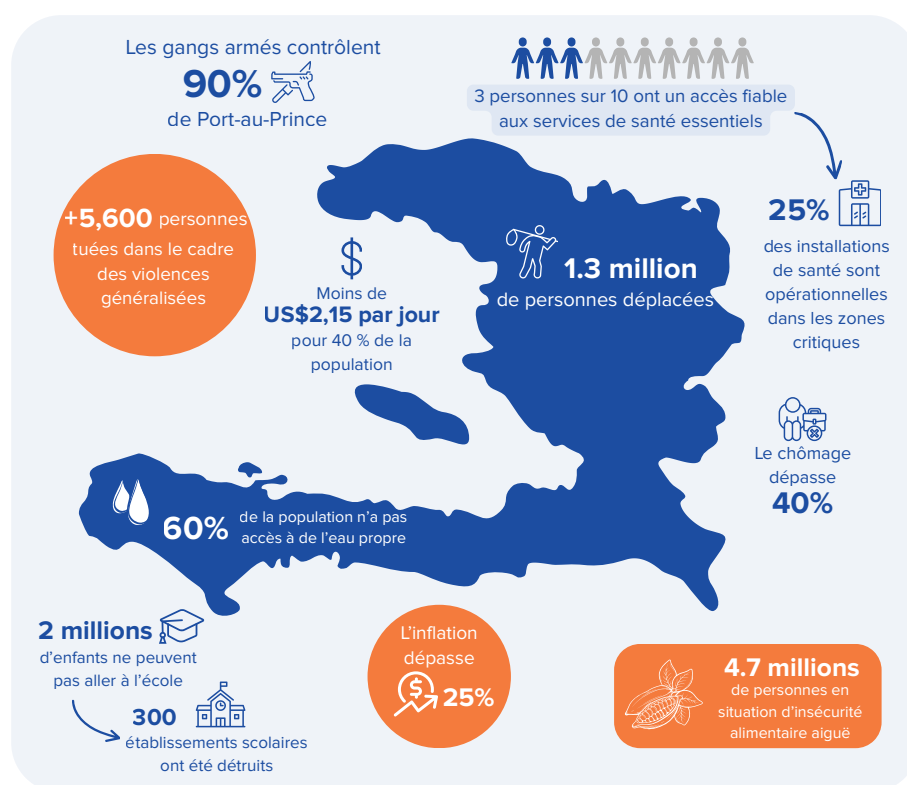


1. DIAGNOSTIC ET JUSTIFICATION

Haïti en chiffres

Les gangs armés contrôlent environ 90 % de Port-au-Prince, une situation qui alimente d'importantes violences. En 2024, les violences des gangs armés avaient tué plus de 5 600 personnes. Haïti représente quelque 1,3 million de personnes déplacées dans le monde, soit 1 % des 122,1 millions de personnes dans cette situation dans le monde malgré sa population réduite, ce qui démontre la gravité de la crise. Haïti est devenu le pays comportant le plus grand nombre de déplacés internes par habitant au monde en raison des violences liées aux éléments criminels ; 25 % des personnes déplacées sont des enfants (OIM, 2025).³

Les violences sexuelles et sexistes sont utilisées de manière systématique comme outil d'intimidation (ONU Femmes, 2025)⁴. Par ailleurs, près de 4,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë (PAM, 2025)⁵, plus de 60 % de la population n'a pas accès à de l'eau propre. Seulement 30 % a accès à des services de santé de base et moins de 25 % des installations de santé sont opérationnelles dans les zones critiques. Environ 2 millions d'enfants sont déscolarisés et 300 établissements scolaires ont été détruits (UNICEF, 2025)⁶. Le chômage dépasse 40%, l'inflation est supérieure à 25 % et la pauvreté se creuse : près de 40 % de la population haïtienne vit avec moins de 2,15 dollars par jour (Banque mondiale, 2025).⁷



3. Suivi de la mobilité en Haïti par l'OIM [Haïti - Mobility Tracking: Monthly update on the displacement situation in spontaneous sites \(June 2025\)](#) - Haïti | ReliefWeb (en anglais uniquement)

4. ONU Femmes, analyse de 2025 sur les violences sexistes en Haïti

5. PAM (Programme alimentaire mondial), Évaluation 2025 de l'état de la sécurité alimentaire

6. UNICEF, Statistiques 2025 de l'éducation

7. Banque mondiale, Aperçu économique et données sur l'inflation 2025

Depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021, Haïti est en proie à une crise des droits de la personne en constante dégradation marquée par des violences extrêmes, l'érosion des capacités institutionnelles et la prolifération de bandes criminelles armées qui ont commis de graves violations des droits de la personne, dont des violences sexuelles, des assassinats, des enlèvements et des attaques contre des civils. Les conséquences humanitaires sont graves : déplacements massifs, accès défaillant à la nourriture, à la santé et à l'éducation, insécurité croissante, notamment pour les femmes et les enfants. La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), lors de sa 193^e session (2025), a insisté sur l'érosion de l'état de droit, l'impunité généralisée et le besoin urgent d'assurer la protection des droits dans un contexte de déplacement interne et de migration. Ce climat d'impunité aggrave encore davantage la situation des populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, et sape les efforts visant à instaurer la paix et le développement durable.

Faute d'institutions fonctionnelles, Haïti reste empêtré dans un cycle de fragilité, avec des risques croissants, à la fois pour le pays et la région au sens large. Les retombées de cette situation, dont les migrations irrégulières, l'insécurité et l'activité criminelle transnationale, soulignent le besoin urgent d'un nouveau coordonné et cohérent de l'activité internationale.

Le Conseil présidentiel de transition (CPT), un organe de neuf membres facilité par le GPE de la CARICOM et créé pour guider le pays à travers une période de transition qui le mènera à des élections, représente une avancée fragile mais significative en vue de sortir de l'impasse politique. Cependant, la fin imminente du mandat du CPT, fixée au 7 février 2026, Haïti pourrait se trouver dans un vide politique, une crise potentielle qui, associée aux importants défis en matière de sécurité, pourrait saper encore davantage les progrès dans d'autres domaines et enliser les efforts nationaux et internationaux au bénéfice de la stabilité et du développement.

Pour que la transition haïtienne soit une réussite, elle doit assurer la participation réelle d'un vaste éventail d'acteurs.

Les limites des efforts actuels en vue de résoudre la crise

La résolution 2699 du Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé le déploiement de la MMAS dirigée par le Kenya et financée par des contributions volontaires des États Membres. Toutefois, la riposte actuelle à la crise sécuritaire en Haïti reste inadaptée. Bien que les effectifs de la MMAS tentent activement d'endiguer la violence sur le terrain, la Mission est confrontée à des contraintes structurelles et financières considérables. En effet, elle ne dispose pas d'un statut juridique international, ce qui limite sa capacité à gérer directement des fonds ou à exécuter des opérations logistiques. Les contributions volontaires sont inférieures au coût annuel estimé. Selon António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, le Fonds fiduciaire dispose de 110,8 millions de dollars de contributions volontaires, dont 48 millions n'ont pas été affectés. Les ressources nécessaires sont bien plus importantes. Le déploiement est également en deçà des objectifs fixés. Sur 2 500 soldats prévus, seuls 40 % sont actuellement déployés, si bien que la capacité opérationnelle de la mission est bien inférieure aux niveaux indispensables en vue d'assurer une stabilisation concrète.

En février 2025, le Secrétaire général des Nations Unies a proposé la création d'un bureau d'appui chargé de fournir une assistance logistique et de coordination à la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS). Ce modèle hybride avait pour objectif de renforcer les structures existantes de la MMAS sans les remplacer. La proposition visait à combler des lacunes critiques dans l'infrastructure internationale de soutien à Haïti. L'absence d'institutions internationales disposant d'un mandat logistique en Haïti avait considérablement retardé le déploiement de la MMAS, généré des incertitudes parmi les pays contributeurs et freiné la mise à disposition des ressources promises. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devait examiner la proposition du Secrétaire général dans les mois suivants.

Face à l'aggravation de la violence liée aux gangs, aux violations généralisées des droits humains, à l'urgence humanitaire croissante en Haïti, et en réponse aux recommandations du Secrétaire général, le Conseil de sécurité a adopté, en septembre 2025, la Résolution 2793, autorisant la création de la Force de répression des gangs (FRG) destinée à remplacer la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) dirigée par le Kenya, pour une durée initiale de douze mois. La FRG opérera conjointement avec la Police nationale d'Haïti (PNH) et les Forces armées d'Haïti, afin de mener des opérations fondées sur le renseignement visant à démanteler les groupes armés, à sécuriser les infrastructures critiques et à faciliter l'accès humanitaire.

La résolution prie également le Secrétaire général de créer le Bureau d'appui des Nations Unies en Haïti (UNSOH) afin de fournir un appui logistique et opérationnel complet à la GSF — y compris des services médicaux, de transport et de communication — tout en soutenant l'initiative SECURE-Haïti de l'Organisation des États américains (OEA), qui vise à fournir à la PNH un paquet d'appui ciblé comprenant notamment de la nourriture et de l'eau, du carburant, des moyens de transport et d'autres besoins liés à la sécurité.

La création de la FRG représente une évolution décisive dans la réponse internationale à la crise multidimensionnelle d'Haïti, en comblant les lacunes structurelles et opérationnelles qui avaient limité l'efficacité de la MMAS. Dans ce contexte, les actions définies dans la Feuille de route refléteront cette nouvelle configuration et assureront une pleine cohérence avec la Résolution 2793. Les priorités essentielles porteront sur le renforcement de la coordination entre les acteurs nationaux et internationaux de la sécurité, le développement des capacités institutionnelles en matière de justice et de gouvernance, ainsi que l'élargissement d'un accès humanitaire sûr pour les communautés affectées. Cette harmonisation favorisera non seulement la cohérence avec le mandat révisé, mais renforcera également l'engagement collectif en faveur de la stabilité, de la protection des droits humains et du soutien à la trajectoire d'Haïti vers un redressement durable.

2. PRINCIPES DIRECTEURS ET APPROCHE GÉNÉRALE DE LA FEUILLE DE ROUTE

L'approche stratégique de la feuille de route est fondée sur six principes directeurs :



Une action dirigée et contrôlée par Haïti :

Toutes les mesures doivent s'appuyer sur les priorités définies par Haïti et être menées en concertation avec les institutions nationales, la société civile et les autorités locales pour assurer la légitimité, la confiance des citoyens et la durabilité. L'appropriation haïtienne sera protégée par des règles contraignantes d'accord dans les processus de planification, de budgétisation et d'approvisionnement. Aucune mesure prise dans le cadre de la Feuille de route ne pourra progresser sans la participation active et le consentement des institutions haïtiennes, garantissant ainsi la légitimité nationale.



Soutien multilatéral et coordination efficace :

La feuille de route doit refléter un engagement du continent à soutenir Haïti grâce à une action coordonnée entre l'OEA, la CARICOM, les institutions interaméricaines, l'ONU et la communauté internationale tout entière. Elle doit harmoniser les efforts, éviter les doubles emplois et veiller à ce que la coopération internationale reste alignée sur les priorités et les besoins des Haïtiens. Cette coordination permettra une complémentarité avec les opérations de l'ONU en Haïti, les initiatives de la CARICOM et d'autres cadres établis, afin d'éviter la fragmentation des efforts.⁸



Une action séquencée et intégrée :

En vertu de la feuille de route, la sécurité est la priorité fondamentale en vue de créer les conditions nécessaires au progrès dans l'ensemble des secteurs. Ce dernier doit avancer par phases et de manière interconnectée. Dans la mesure du possible, les mesures d'urgence et les actions structurelles doivent être mises en œuvre simultanément afin de garantir que la stabilisation immédiate contribue à la résilience à long terme.

8. Y compris les cadres de coordination tels que le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDDCF) ou l'Évaluation rapide de l'impact de la crise (RCIA), menée conjointement par la BID, la Banque mondiale, l'Union européenne et l'ONU en 2024.



Un accent sur les populations locales :

Les interventions doivent refléter les réalités locales en Haïti et privilégier les populations vulnérables tout en renforçant les institutions locales et la participation des communautés. La participation des femmes et des jeunes au processus mené par Haïti sera prise en compte.



Une action fondée sur les droits et responsable :

Tous les efforts doivent protéger les droits de la personne, la transparence et l'état de droit en assurant une mise en œuvre responsable et des institutions résilientes. Le cas échéant, les initiatives intégreront des mesures de justice transitionnelle, de réconciliation et de redevabilité, conformément aux normes internationales, y compris la résolution 68/165 de l'Assemblée générale des Nations unies (« Droit à la vérité »).



Redevabilité :

Pour une mise en œuvre efficace, la feuille de route s'accompagnera de mécanismes de surveillance et de redevabilité volontaristes avec des repères univoques, un suivi indépendant et une circulation transparente de l'information afin de garder une trace des avancées réalisées, de respecter les normes et de garantir à la fois une utilisation efficace des ressources et l'atteinte des objectifs fixés. Un outil de suivi sera développé pour faciliter la reddition de comptes. Le Secrétaire général de l'OEA fera des présentations périodiques aux États membres de l'OEA afin d'assurer une supervision collective.

3. JUSTIFICATION POUR LA PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE

Pour remédier à la crise en Haïti, et en reconnaissance de l'urgence de la situation du pays et du besoin impérieux d'une action coordonnée, lors de l'Assemblée générale de l'OEA à Antigua-et-Barbuda, les États membres de l'OEA ont souligné « la nécessité de renforcer, par l'intermédiaire de l'OEA, le soutien de la région des Amériques au rétablissement de la sécurité, de la stabilité, de la gouvernance et de l'ordre constitutionnel en Haïti, dans le plein respect de la Charte de l'Organisation et des mandats existants ». En soulignant ce point, les États membres de l'OEA ont cherché à garantir la clarté des rôles institutionnels et à éviter tout chevauchement avec les mandats d'autres organisations internationales, en particulier les Nations unies, qui conservent le leadership politique en matière de maintien de la paix et de la sécurité.

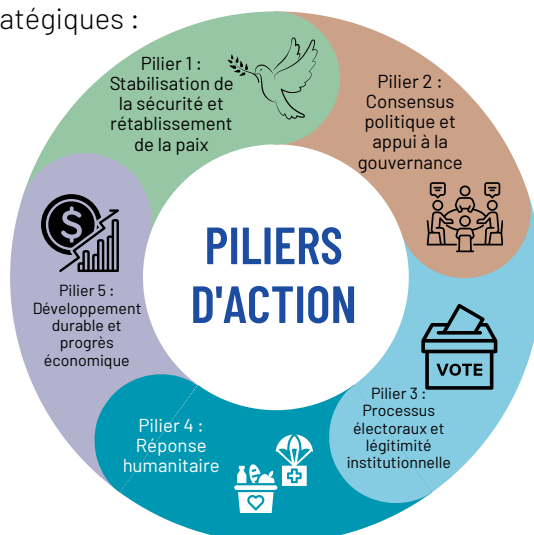
Ainsi, il faut appuyer les efforts d'Haïti en assurant une coordination stratégique, une facilitation politique, un soutien logistique civil et une articulation entre les bailleurs de fonds internationaux, sous la direction des institutions haïtiennes et en partenariat avec les acteurs régionaux et internationaux. Tout cela en reconnaissant que la sécurité est la priorité fondamentale qui doit être abordée immédiatement et avec un sentiment d'urgence, afin de créer les conditions nécessaires pour progresser dans tous les autres piliers.

Ainsi, cette feuille de route privilégie l'appropriation par les Haïtiens et adopte une approche qui trouve l'équilibre entre les besoins urgents et les réformes à long terme en mobilisant les avantages comparatifs de l'OEA, de la CARICOM, de l'ONU, des agences du système interaméricain et des autres partenaires, dans un cadre de gouvernance unifié et avec le soutien politique des pays de la région.

La présente feuille de route propose de structurer un mécanisme de coordination pour le soutien fourni à Haïti par la communauté internationale, ancré dans les mandats de l'OEA. Ce mécanisme identifiera et intégrera les diagnostics existants, les évaluations de référence et les plans opérationnels déjà élaborés par les institutions haïtiennes, l'ONU et d'autres acteurs, garantissant ainsi que les nouvelles interventions soient fondées sur des preuves et sur les besoins réels.

L'intervention collective sera bâtie autour de cinq piliers stratégiques :

- Stabilisation de la sécurité
- Consensus politique
- Légitimité électorale
- Réponse humanitaire
- Développement durable



Priorisation du Respect des Droits de l'Homme

Haïti fait également face à une crise des droits de l'homme, illustrée par la violence généralisée des gangs armés, qui a entraîné de nombreuses morts, blessures et déplacements massifs. De plus, des abus généralisés des droits de l'homme sont enregistrés en lien avec l'activité des bandes, notamment la violence sexuelle, les déplacements forcés et le recrutement d'enfants. C'est pourquoi la protection des droits de l'homme revêt une importance fondamentale.

À cet égard, bien que cela ne constitue pas un pilier thématique, les droits de l'homme seront un axe transversal dans les cinq piliers stratégiques, garantissant que chaque action, intervention et politique soit fondée sur les normes internationales des droits de l'homme et orientée vers le rétablissement du plein exercice de ces droits. En outre, un accent particulier est mis sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste, la protection des enfants, les besoins des personnes déplacées et des rapatriés, et l'obligation de rendre des comptes pour les violations passées. Ces protections garantissent que les efforts de stabilisation sont ancrés dans les normes internationales et contribuent à la légitimité à long terme.

4. PILIERS D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Mesures préparatoires (0-3 mois)



L'OEA est l'une des quelques organisations internationales à encore disposer d'une présence en Haïti. Bien qu'elle ait une structure opérationnelle à la fois dans le pays et au Siège, ce qui permet des interventions rapides, il est essentiel de renforcer ses capacités institutionnelles pour soutenir plus efficacement les institutions haïtiennes et faciliter la coordination de la coopération internationale et régionale.

Lors d'une phase initiale, un examen des besoins existants en matière d'infrastructure et sur le plan fonctionnel en vue de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route proposée sera effectué dans le but de créer une structure de soutien adaptée. Dans le cadre de cette stratégie, le bureau de l'OEA en Haïti, dans le respect de la Charte de l'Organisation et des mandats existants, sera reconnu comme plateforme centrale de soutien politique et logistique en vue de créer, à terme, des infrastructures de soutien permanentes en Haïti ou une mission spéciale, conformément à l'accord noué par les principaux acteurs concernés.

Étant donné la complexité de la coordination entre les différents partenaires et niveaux de soutien international et régional, il est important de mobiliser le leadership politique des pays dans la région et la CARICOM, avec le soutien technique d'une organisation internationale en vue de mettre en œuvre les mesures définies dans la feuille de route.

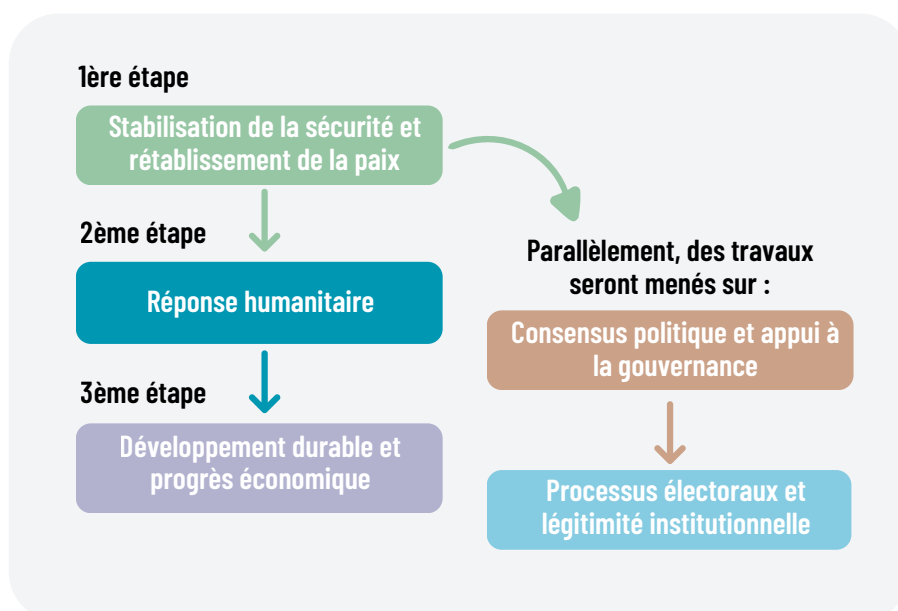
Pour prendre en charge un rôle élargi en Haïti, le Secrétariat général de l'OEA aura besoin d'équipes techniques et politiques dédiées chargées des tâches suivantes :

- Dialogue et facilitation politiques : Soutenir et faciliter le dialogue, les consultations et la médiation politiques multipartites avec les autorités haïtiennes.
- Consultation et coordination avec les organisations internationales pour contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route à l'avenir.
- Cartographie des efforts internationaux : Recueillir et réunir des informations sur les initiatives, programmes et projets des différentes organisations internationales, banques régionales et bailleurs bilatéraux.

- Mobilisation des ressources : Mobiliser les financements nécessaires conformément aux priorités haïtiennes et organiser une conférence internationale des bailleurs de fonds avec la Banque interaméricaine de développement. Cette mobilisation se fera en cohérence avec les cadres existants afin d'éviter les doubles emplois et s'appuiera sur les enseignements tirés de l'expérience et des initiatives antérieures de mobilisation des ressources et intégrera les programmes en cours pertinents.
- Renforcement des capacités opérationnelles : Élargir les capacités opérationnelles de l'OEA en mobilisant les partenariats et en recherchant des synergies.
- Responsabilité et information : Renforcer la circulation de l'information, le suivi orienté vers les résultats et les mécanismes d'évaluation.
- Administration : Assurer une exécution administrative et financière opportune.

Cette phase préparatoire est plus qu'une étape administrative ; elle joue un rôle fondamental.

La feuille de route est structurée autour de cinq piliers interconnectés :



Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix



Ce pilier définit la contribution de la communauté internationale à une réponse globale et interconnectée à la crise multidimensionnelle en Haïti, en mettant particulièrement l'accent sur la stabilisation de la situation sécuritaire actuelle comme condition préalable à l'accès humanitaire et au rétablissement des institutions étatiques fondamentales.

Le Pilier Sécurité constitue la priorité absolue pour parvenir à la stabilisation et à la paix. Il n'est toutefois pas envisagé isolément, mais comme un levier stratégique au service d'objectifs plus larges sur les plans politique, électoral et du développement. Le rétablissement du contrôle territorial et de l'ordre public, y compris la sécurisation des corridors stratégiques, est essentiel pour faciliter l'assistance humanitaire, restaurer la légitimité de l'État et reconstruire l'État de droit.

La présente feuille de route reconnaît que le rétablissement de la sécurité en Haïti requiert davantage qu'un appui opérationnel à la Police nationale d'Haïti (PNH). Il exige le renforcement d'un système national de sécurité cohérent intégrant les institutions judiciaires, la gestion des frontières, les agences de protection civile et la gouvernance locale, sous direction nationale haïtienne.

Pour maximiser l'efficacité, la coordination tactique entre la Police nationale d'Haïti (PNH) et la FRB doit être essentielle. En parallèle, la feuille de route intégrera des plans prévoyant des mesures de lutte contre le trafic d'armes et de drogues, avec le renforcement des contrôles aux frontières, dans les ports et aux postes de douane.

Le Pilier Sécurité adopte donc une approche en deux phases, alignée sur les initiatives en cours menées par les organisations internationales et les partenaires bilatéraux :

- Réponse d'urgence à court terme : axée sur la sécurisation des actifs stratégiques, des infrastructures critiques et sur la reconquête des territoires contrôlés par les gangs afin d'établir une stabilité immédiate. Elle met également l'accent sur les mécanismes destinés à freiner l'afflux d'armes à feu et de munitions dans le pays.
- Durabilité à moyen et long terme : centrée sur la reconstruction de systèmes de sécurité et de justice réactifs et responsables, grâce au renforcement institutionnel, à la professionnalisation de la police et à la réforme des cadres juridiques et opérationnels.

Dans ce cadre, il est précisé que, dans les deux phases, l'OEA concentrera ses contributions sur la facilitation politique, l'assistance technique et l'appui logistique et opérationnel spécifique, sans faire double emploi avec les responsabilités du FRG ou d'un Bureau d'appui des Nations Unies (UNSOH). La valeur ajoutée de l'OEA réside dans ses capacités de coordination régionale, ses normes techniques et la fourniture d'éléments de soutien, en étroite coordination avec les autorités haïtiennes et les partenaires internationaux. Cette délimitation vise à optimiser les ressources disponibles et à éviter les chevauchements sur le terrain.

La phase de réponse d'urgence

La phase de réponse d'urgence met l'accent sur la tâche prioritaire consistant à sécuriser les principaux corridors de communication et installations stratégiques du pays, y compris les commissariats et les infrastructures judiciaires, afin qu'ils puissent servir de points d'appui pour les déploiements de la PNH, notamment dans les zones à haut risque des départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite.

Conformément à la Résolution 2793 du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Force de répression des gangs est l'entité chef de file chargée de cette phase.

Son rôle consiste à fournir un soutien opérationnel à la PNH, planifier et conduire des opérations conjointes de sécurité pour lutter contre les gangs, améliorer les conditions sécuritaires et assurer la protection des infrastructures critiques et des points de transit, notamment les aéroports, ports, écoles, hôpitaux et carrefours stratégiques.

Dans ce cadre, l'OEA, à travers le programme SECURE-Haïti, est en position de soutenir et de compléter les actions placées sous la direction de la FRG.

Son rôle est de fournir un soutien logistique et opérationnel permettant la mise en œuvre du mandat de la FRG, notamment par le renforcement des services et de la logistique, la réhabilitation d'infrastructures, l'équipement des unités mobiles et la mise en place de systèmes de gestion des ressources et des actifs, ainsi que l'intégration d'outils numériques sécurisés pour la coordination et la surveillance en temps réel, afin de faciliter l'accès humanitaire, les opérations électorales et d'autres initiatives liées à l'État de droit.

La feuille de route souligne que les mécanismes chargés de diriger et de mettre en œuvre cette phase d'urgence relèvent exclusivement de la FRG, l'OEA n'intervenant qu'à titre strictement de soutien. En conséquence, toutes les estimations financières relatives à la mise en œuvre de cette phase ont été élaborées par la MMAS – le mécanisme international de sécurité en vigueur avant l'établissement de la FRG.

Phase de reconstruction des institutions de sécurité et de justice

Le Pilier Sécurité passera à un processus dirigé au niveau national, visant à reconstruire les institutions chargées de faire respecter la loi, de la justice et de la gestion des frontières. Cette seconde phase met l'accent sur la stabilisation à long terme, à travers la réforme institutionnelle, la professionnalisation de la PNH, l'expansion de la police de proximité, la réforme des systèmes judiciaire et juridictionnel, ainsi que le démantèlement des économies criminelles transnationales qui financent la violence et minent l'autorité de l'État.

Le renforcement de l'intégrité et de la responsabilisation est essentiel à la stabilisation. La feuille de route met l'accent sur la nécessité de lutter contre la corruption au sein des principales institutions, y compris la Police nationale d'Haïti (PNH), par le biais de processus de vérification, de mécanismes de surveillance interne et d'audits indépendants. Ces mesures visent à rétablir la confiance du public, à renforcer la crédibilité institutionnelle et à garantir que l'aide internationale est gérée de manière transparente.

Les mandats et les capacités techniques de l'OEA la placent comme un acteur clé de cette phase, en coordination étroite avec les partenaires internationaux et les missions axées sur la sécurité. Par le biais du programme SECURE-Haïti, l'OEA/SMS mobilise ses unités spécialisées – Département de la sécurité publique (DSP), Département contre la criminalité transnationale organisée (DDOT), Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD) – pour déployer une stratégie intégrale contre la criminalité organisée et renforcer l'architecture de sécurité publique d'Haïti.

Résumé des actions prioritaires nécessaires :

1. Évaluer la situation de base des infrastructures de sécurité en Haïti ;
2. Renforcer l'institutionnalité de la PNH (chaîne de commandement, recrutement, formation et déploiement d'urgence) ;
3. Prioriser et sécuriser les territoires stratégiques et les infrastructures critiques, en remplaçant progressivement les troupes internationales par les forces de la PNH ;
4. Mettre en place un mécanisme de supervision avec le système judiciaire.

L'OEA est en mesure d'établir des estimations financières pour la mise en œuvre de cette phase (voir Annexe 1).

Cet effort bénéficie également du partenariat stratégique avec la Junte interaméricaine de défense (JID), conformément au Mandat 11 de la Résolution AG/doc.5882/25 rev.1, qui intègre l'expertise en matière de défense dans des cadres de coordination dirigés par des civils.

Le Pilier Sécurité place la paix au centre du redressement national, en érigeant la sécurité comme un droit humain et comme condition préalable au renouveau démocratique et social. Il encourage un dialogue inclusif et non violent avec les communautés touchées, pour comprendre les causes de l'insécurité, favoriser des voies de réintégration et créer des espaces civiques de confiance et de désescalade des conflits, complétés par la résolution conjointe des problèmes entre autorités et acteurs locaux.

Le passage des déploiements internationaux à la Police Nationale d'Haïti (PNH) se fera selon des repères concrets et mesurables. Il s'agit notamment : i) d'une réduction durable du nombre d'incidents liés aux gangs, ii) d'un contrôle efficace des infrastructures essentielles et iii) du bon fonctionnement des couloirs humanitaires et économiques. Ce n'est qu'une fois ces seuils atteints que la présence internationale sera progressivement réduite, en veillant à ce que les institutions haïtiennes assument leurs responsabilités de manière progressive et vérifiable.

Objectifs stratégiques

- Sécuriser les actifs stratégiques et les infrastructures essentielles en proposant un soutien logistique et opérationnel permettant de faciliter le déploiement de la PNH et de la FRG dans les zones à haut risque dans le cadre des opérations de sécurité menées par l'ONU et dans le respect des mandats de l'OEA.
- Reconstruire des systèmes de sécurité et de justice réactifs et responsables grâce à un processus durable, contrôlé par le pays, qui aboutira au rétablissement des institutions haïtiennes dans le domaine de la sécurité.

Domaines d'action

- Soutenir les capacités logistiques et opérationnelles des opérations conjointes FRG-PNH dans les zones à haut risque ciblées.
- Accroître le déploiement de personnel qualifié.
- Créer des systèmes logistiques et de suivi sécurisés.
- Créer des infrastructures de soutien tactique et de logistique.
- Renforcer les capacités de surveillance et de contrôle maritimes.
- Renforcer la sécurité aux frontières en tant qu'élément prioritaire de la stabilisation nationale
- Asseoir une présence institutionnelle grâce au rétablissement/à la modernisation des infrastructures de sécurité et à des systèmes numériques sécurisés.
- Effectuer une évaluation de référence du système haïtien de sécurité nationale afin de déterminer les priorités institutionnelles, les lacunes opérationnelles et les besoins en matière d'accès humanitaire.
- Reconstruire la PNH en privilégiant le recrutement, la formation et la dotation en matériel des nouveaux agents.
- Reconstruire les forces de l'ordre pour assurer une meilleure gestion de la sécurité aux frontières.

- Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue.
- Faciliter la coopération dans la lutte contre les réseaux criminels transfrontières et le trafic d'armes à feu par le biais de plateformes de dialogue soutenues et d'évaluations conjointes des risques.
- Démanteler le financement de la criminalité organisée en appuyant les procédures judiciaires et d'enquête menées par Haïti.
- Renforcer l'état de droit et les capacités de l'appareil judiciaire.
- Garantir des conditions de travail minimales pour le pouvoir judiciaire, y compris un environnement sûr et l'infrastructure et l'équipement de base pour le fonctionnement des institutions judiciaires, entre autres.
- Favoriser la police communautaire et la cohésion sociale.
- Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers.
- Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes.
- Veiller à la durabilité des projets et à leur appropriation par le pays.
- Intégrer les perspectives des femmes dans la réforme et la modernisation des institutions de sécurité.
- Développer des campagnes de communication stratégiques pour contrer la désinformation en coordination avec les autorités haïtiennes.
- Coopérer avec l'UNODC et le BINUH pour dispenser une formation spécialisée en matière d'enquête, de traitement des preuves et de lutte contre la traite des personnes.

Dans le cadre de ce pilier, une composante de sécurité maritime et portuaire sera priorisée, couvrant la surveillance côtière, la protection des ports, les routes de transport sécurisées entre le port et l'aéroport, ainsi que le renforcement des capacités des garde-côtes, des douanes et de l'inspection des conteneurs, entre autres. Des réunions de coordination sur ces mesures ont déjà commencé et les plans opérationnels sont en cours de discussion. Ces efforts sont synchronisés avec les actions de sécurité aux frontières visant à freiner le trafic d'armes et la contrebande.

Pilier 2 : Consensus politique et appui à la gouvernance *(voir annexe 2)*



Après l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021, un vide de pouvoir s'est créé, sans parlement en fonction ni autorités élues capables d'exercer des contrôles et des contrepoids. Les pressions issues des divisions politiques et des manifestations massives ont entravé la capacité de l'État à répondre à la violence perpétrée par les gangs, entraînant une violence généralisée et une grave disruption humanitaire. En réponse à cette situation, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la Mission D'appui à la Sécurité (MMAS), dirigée par le Kenya, à assister la Police Nationale d'Haïti (PNH). Face à une instabilité politique croissante, le Premier ministre Ariel Henry a accepté de démissionner une fois qu'un Conseil de Transition serait établi. Afin de faciliter le dialogue entre les acteurs haïtiens, la CARICOM a déployé le Groupe des personnalités éminentes (GPE), qui a proposé un cadre pour un gouvernement de transition.

Pendant la crise et jusqu'à aujourd'hui, le GPE est intervenu pour offrir un soutien en vue de stabiliser le pays et fournir un cadre de gouvernance temporaire. Un élément clé de ce soutien a été la création du Conseil présidentiel de transition (CPT), une solution à court terme conçue pour combler le vide de leadership et faciliter la récupération du pays. Cependant son mandat devrait expirer en février 2026, ce qui soulève d'importantes préoccupations concernant la durabilité du cadre politique d'Haïti et la continuité de ses structures de gouvernance. L'expiration imminente du mandat du CPT met en évidence l'urgence de trouver une solution claire et à long terme qui puisse restaurer l'ordre constitutionnel et garantir la légitimité des autorités du pays. En l'absence d'un plan pour organiser des élections ou établir un nouveau système politique, le risque d'une instabilité accrue et de problèmes de gouvernance demeure élevé, menaçant la capacité d'Haïti à progresser de manière significative dans ses efforts de récupération.

L'OEA, la CARICOM et les Nations Unies travailleront avec les autorités haïtiennes afin d'éviter un vide politique après février 2026. Dans le cas où le mandat du Conseil présidentiel de transition (CPT) arriverait à expiration sans qu'un successeur légitime ne soit en place, un mécanisme de contingence strictement limité dans le temps visant à maintenir les fonctions essentielles de gouvernance, à préserver la sécurité et à garantir l'accès humanitaire sera mis en place entre les principales parties prenantes.

Les efforts déployés par la CARICOM et le BINUH pour maintenir un dialogue politique dirigé par les Haïtiens eux-mêmes demeurent essentiels. Les contributions de l'GPE de la CARICOM ont été indispensables pour maintenir en vie le processus politique, jeter des ponts entre les groupes fracturés et maintenir l'attention régionale et internationale sur la transition en Haïti. Pour sa part, le BINUH a contribué à faciliter les efforts déployés par divers groupes politiques et sociaux haïtiens, ainsi que par les chefs d'entreprise, pour résoudre la crise politique, tandis que l'OEA a maintenu son attention dans le pays, en participant à des processus de médiation diplomatique et politique, en exerçant ses bons offices et en promouvant des actions d'intervention en faveur d'Haïti.

Le leadership de la CARICOM reste fondamental pour assurer la continuité de la transition vers une solution de gouvernance plus permanente, alignée sur les besoins et les aspirations d'Haïti. Le BINUH continuera d'accompagner ces efforts, tout comme l'OEA, qui apportera son soutien sous la direction de la CARICOM.

En plus de ce défi immédiat, les crises politiques récurrentes en Haïti sont alimentées par un ensemble de facteurs, dont un déséquilibre des pouvoirs exécutifs, l'absence d'une surveillance parlementaire réelle, la faiblesse de la gouvernance locale, une indépendance limitée du pouvoir judiciaire et un cadre constitutionnel présentant des défaillances structurelles de longue date. Il est essentiel de remédier à ces problèmes en vue de mener les actions de gouvernance prévues par cette feuille de route. Il faut un dialogue ouvert, inclusif et dirigé par le pays pour un nouveau contrat social et une architecture institutionnelle plus efficace, tout en veillant à ce que chaque étape soit contrôlée par les Haïtiens

Le projet de nouvelle constitution qui est déjà en circulation et débattu, de même que d'autres priorités comme la sécurité, propose un point de départ pour un dialogue national large et participatif dont le but n'est pas de répartir les pouvoirs, mais plutôt de forger une vision politique partagée.

Objectif stratégique

Ce pilier cherchera à faciliter la transition d'Haïti vers une gouvernance stable, inclusive et responsable ; il pose les jalons du processus qui mettra en place et en œuvre une nouvelle constitution et opérera un renouveau démocratique au-delà de la date butoir du 7 février 2026. Il est divisé en sept étapes majeures :

1. Création d'une mission de haut niveau
2. Dialogue exploratoire
3. Définition des règles et du programme
4. Dialogues publics
5. Validation et mise en œuvre
6. Examen du nouveau projet de constitution
7. Campagnes de sensibilisation à la nouvelle constitution

Les dialogues nationaux mettront l'accent sur les questions de sécurité et la mise en œuvre du texte de la nouvelle constitution.

Ces étapes définissent un échéancier exhaustif et concret pour le rétablissement de la gouvernance démocratique.

Afin de soutenir les travaux antérieurs de la CARICOM et du BINUH, et en coordination avec ces institutions, l'OEA, propose son expertise institutionnelle en tant que secrétariat technique du dialogue constitutionnel. Ainsi, L'OEA assurera la continuité institutionnelle, la documentation, la clarté méthodologique et une coordination transparente. L'Organisation contribuera à la tenue d'un dialogue national ancré dans une participation inclusive, une bonne représentation géographique et des délibérations structurées. Comme indiquée précédemment, ce procé sera coordonnée avec le CPT, la CARICOM, l'ONU, les universités, la société civile et la diaspora haïtiennes afin d'assurer des délibérations pluralistes et souveraines.

Pilier 3 : Processus électoraux et légitimité institutionnelle *(voir annexe 3)*



Ce pilier est fondamental pour la stabilité et la durabilité en Haïti grâce à la reconstruction d'une trajectoire démocratique crédible et digne de confiance.

Un processus électoral crédible est essentiel pour restaurer la légitimité et la stabilité en Haïti. Pour y parvenir, la feuille de route établit une séquence claire d'étapes électorales, ancrée dans un cadre juridique révisé et soutenue par le renforcement du Conseil électoral provisoire (CEP) et de l'Office national d'identification (ONI). Ces mesures visent à garantir des élections transparentes, inclusives et sûres, créant ainsi les conditions d'un transfert légitime du pouvoir.

Objectif stratégique

Veiller à ce que les dirigeants haïtiens soient, à l'avenir, choisis véritablement par la population dans le cadre d'élections transparentes, inclusives, libres et équitables avec des observateurs internationaux.

Une priorité sera la clarté concernant la séquence et la portée des élections, compte tenu des décisions constitutionnelles et de l'élection des autorités. En outre, il demeure essentiel de soutenir l'Office national de l'identification (ONI) haïtien pour protéger le droit des citoyens à l'identité, au vote et à la participation politique, fondamental pour la stabilisation et la légitimité démocratique.

Une attention particulière sera accordée à la garantie d'une participation politique inclusive des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des groupes historiquement marginalisés, grâce à des mesures institutionnelles et de sensibilisation spécifiques.

Domaines d'action

- Statuer sur la question constitutionnelle.
- Réformer le cadre juridique électoral.
- Renforcer les capacités de l'Autorité électorale et du Conseil électoral provisoire (CEP).
- Fixer des élections.
- Inscrire les partis politiques.
- Assurer l'inscription sur les listes électorales et leur intégrité.
- Renforcer la capacité de l'ONI à assurer des services d'état civil accessibles et sécurisés.
- Réglementer la désignation des candidats.
- Doter le personnel électoral d'une éducation et formation civiques solides.
- Gérer la logistique et la technologie en toute sécurité.
- Accréditer les agents des partis et les observateurs nationaux.
- Déployer une mission internationale d'observation électorale.
- Mener les élections.

- Gérer le dépouillement préliminaire et officiel.
- Régler les différends consécutifs aux élections.
- Assurer la proclamation officielle des résultats (rapide, ancrée dans le droit, communiquée clairement).
- Mettre en œuvre des programmes spécifiques visant à éliminer les obstacles qui empêchent la participation des femmes et des groupes marginalisés, notamment des mesures d'accessibilité, de renforcement des capacités et des incitations pour que les partis politiques adoptent des listes de candidats inclusives.

Pour sa part, l'OEA peut appuyer le processus électoral en composant une équipe d'analyse des risques chargée de suivre et de remédier aux principaux facteurs susceptibles de nuire à l'intégrité et à la faisabilité des élections. L'équipe pourrait identifier les menaces potentielles liées à la sécurité, à la logistique, aux tensions politiques, à la préparation des institutions et aux dynamiques sociales, et formuler des recommandations rapides pour aider les autorités nationales à prendre des décisions.

Actuellement, l'OEA peut commencer à concevoir le plan de déploiement d'une mission d'observation électorale limitée (mission d'experts) afin d'être prête quand la date des élections sera fixée. L'Organisation prévoit une mission d'experts composée de 20 membres, avec un groupe restreint de cinq spécialistes de l'organisation d'élections, des technologies, de la justice et des violences électorales. Elle serait épaulée par du personnel supplémentaire, dont quatre responsables de la sécurité. La taille et la portée de la mission dépendra des conditions de sécurité et des réalités opérationnelles sur le terrain.

Le plan de travail de la mission est composé de quatre phases :

1. Une mission d'évaluation des besoins (MEB) afin d'évaluer les conditions sur le terrain et de définir les différents éléments de la mission d'observation électorale (MOE) proposée.
2. Des visites techniques préliminaires mensuelles en amont du scrutin afin d'évaluer la progression vers les élections et de déterminer en continu les conditions en Haïti.
3. Une visite préliminaire du chef de mission dans les quatre à six semaines précédant les élections afin de dialoguer avec toutes les parties prenantes.
4. Le déploiement de la mission d'experts. Une mission d'experts échelonnée sera mise en place pour soutenir les préparatifs électoraux, couvrant les cadres juridiques, la technologie, la justice électorale et la prévention de la violence. L'observation inclura des acteurs internationaux et nationaux, tels que la société civile et les médias indépendants, avec une accréditation transparente des agents des partis politiques.

En plus de l'observation internationale, la Feuille de route renforce le rôle des organisations de la société civile haïtienne et de la presse en tant qu'observateurs nationaux, dont la surveillance est essentielle à la transparence et à la responsabilité. Les mécanismes d'accréditation garantiront la participation effective des agents des partis politiques et des observateurs nationaux, en complément du déploiement progressif d'une mission internationale d'experts.

Pilier 4 : Réponse humanitaire *(voir annexe 4)*



La réponse humanitaire en Haïti est ancrée dans le droit international humanitaire et adopte une démarche fondée sur les droits et centrée sur la population qui reconnaît le caractère prolongé de la crise, marquée par une insécurité chronique, des déplacements massifs et des vulnérabilités multidimensionnelles. Ce pilier se traduira par une aide vitale, l'intervention humanitaire continue et soutenue, mais il s'agira aussi de poser les jalons d'une reprise à long terme en renforçant la résilience locale, en favorisant la cohésion sociale et en protégeant la dignité humaine.

Les nouvelles initiatives au titre de ce pilier seront étroitement coordonnées avec les efforts de développement et de stabilisation en cours pour favoriser la complémentarité et éviter les doubles emplois ainsi que les interventions isolées. Cette démarche s'alignera également sur des initiatives en cours comme « Besoins humanitaires et Plan de réponse 2025 » (ONU) et l'Appel urgence santé (OPS) et les programmes nationaux du PAM.

Par conséquent, la réponse humanitaire décrite dans la feuille de route est explicitement liée au système de clusters internationaux relevant du Comité permanent inter-organisations (IASC), assurant ainsi la cohérence avec le Plan de réponse humanitaire (HRP) des Nations Unies pour Haïti. Cet alignement permet d'éviter les doublons, de tirer parti du leadership humanitaire existant et de maximiser l'impact des approches de prestation intégrées, telles que l'approvisionnement local pour la nutrition et les programmes d'alimentation scolaire.

En outre, la réponse humanitaire intégrera une « approche de prestation intégrée » afin de maximiser l'efficacité et d'éviter les effets négatifs d'une aide fragmentée. Dans la mesure du possible, les produits agricoles locaux seront utilisés dans les programmes humanitaires tels que l'alimentation scolaire, le soutien aux mères allaitantes et l'approvisionnement alimentaire institutionnel, à la fois pour répondre aux besoins nutritionnels et pour renforcer l'économie nationale. Les projets communautaires de sécurité alimentaire qui ont été couronnés de succès, tels que le modèle de réduction de la vulnérabilité de La Gonâve, seront étendus à d'autres zones critiques.

Objectifs stratégiques

- Atténuer les risques en matière de protection et œuvrer à la cohésion sociale pour toutes les personnes touchées par la crise.
- Coordonner et mettre en place une aide d'urgence multisectorielle (nourriture, santé, logement, eau, protection sociale, éducation).
- Renforcer la résilience communautaire grâce à la préparation aux urgences et à des mesures anticipées.

Domaines d'action

- Eau, assainissement et hygiène (EAH) : Approvisionnement d'urgence, sécurité de l'eau, réfection des systèmes hydriques, kits d'hygiène dans les zones à risque.
- Sécurité alimentaire et nutrition : Rations d'urgence, dépistage nutritionnel, programmes alimentaires ciblés en privilégiant l'achat de produits auprès des producteurs locaux afin de stimuler l'économie agricole haïtienne.
- Logements et camps : Logements d'urgence, soutien aux familles d'accueil, réparations, sortie des zones à risque.
- Services de santé : Soutien opérationnel aux centres de santé, accès aux soins primaires et d'urgence, cliniques itinérantes, surveillance épidémiologique, accès aux soins primaires, services maternels et reproductifs, vaccination, accès aux diagnostics, médicaments et fournitures de base, aide à la santé mentale, riposte au choléra.
- Éducation en situation d'urgence : Espaces d'apprentissage temporaires, kits de rentrée, appui aux enseignants, services psychosociaux.
- Personnes en situation de vulnérabilité : femmes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes vivant avec le VIH ou dans les zones contrôlées par les gangs, déplacés internes, migrants revenus au pays, communautés frappées par le choléra, personnes ayant besoin d'un suivi mental et psychosocial.
- Besoins spécialisés en matière de protection : Gestion des cas de violences sexistes, protection des enfants, aide juridique, regroupement familial, suivi de la protection.

Il est important de souligner que la gouvernance de l'eau est intégrée en tant que pilier stratégique dans la feuille de route, reconnaissant son importance pour la santé publique, la résilience et la stabilité transfrontalière. Une attention particulière est accordée au bassin partagé avec la République Dominicaine, où des mécanismes de coordination binationaux peuvent renforcer la gestion de l'eau, l'assainissement et la prévention des catastrophes.

Pilier 5 : Développement durable et progrès économique^{9 10} (voir annexe 5)



L'objectif de ce pilier est de contribuer à la stabilisation et à la récupération d'Haïti en rétablissant les services de base, en favorisant la revitalisation économique, en stimulant le développement rural, en créant des emplois et en renforçant les capacités institutionnelles, avec un accent particulier sur les populations vulnérables et le renforcement de la résilience face aux chocs.

Il s'agit de développer la résilience économique d'Haïti grâce à une croissance durable, à la réduction de la pauvreté et à une capacité accrue à gérer les risques liés au climat et aux catastrophes. Le Secrétariat général de l'OEA, en collaboration avec le groupe Banque interaméricaine de développement (BID), l'IICA, l'OPS, la Banque de développement des Caraïbes (BDC), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et d'autres partenaires de développement, peut appuyer cette démarche, en coordination avec les autorités haïtiennes.

Les mesures de relance économique privilégient l'inclusion et la résilience des jeunes, en reconnaissant le potentiel démographique d'Haïti. Les programmes d'éducation, de formation professionnelle et d'accès à un travail décent serviront d'alternatives au recrutement par les gangs, tandis que les initiatives communautaires favoriseront l'engagement civique et la cohésion sociale parmi les jeunes générations.

Une attention particulière sera accordée à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire en tant que moteurs essentiels de la stabilité économique, de la paix et de la résilience. S'appuyant sur le travail continu de l'IICA en Haïti, cela comprend la formation technique des petits agriculteurs, les programmes de santé animale, la fourniture de semences et d'outils, ainsi que les mesures d'adaptation au changement climatique. Des initiatives telles que le projet soutenu par le Fonds vert pour le climat, qui vise à renforcer la résilience du secteur agricole en élargissant l'accès à l'irrigation, au reboisement et à la remise en état des terres, seront intégrées. Le potentiel d'exportation des principales chaînes de valeur agricoles sera exploré, parallèlement au renforcement des marchés intérieurs.

Cette approche s'appuie sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de paix tout en s'adaptant à la diversité territoriale propre à Haïti et à la fragilité structurelle du contexte. Les mesures à court terme devraient constituer le fondement d'une croissance et d'un développement durables à long terme.

9. Ce pilier fera l'objet de consultations et d'une validation supplémentaires avec la Banque interaméricaine de développement et d'autres partenaires.

10. Des consultations supplémentaires sur ce pilier auront lieu avec la Banque mondiale pour assurer un alignement sur le cadre de partenariat pays avec Haïti pour les exercices 2025-2029.

Objectifs stratégiques

- Stimuler le développement économique, la création d'emploi, le développement rural et la connectivité pour une croissance rapide, inclusive et soutenue à l'avenir.
- Rétablir et élargir l'accès aux services de base.
- Gérer l'action pour le climat et les risques de catastrophe.
- Améliorer les capacités institutionnelles et l'état de droit.

Domaines d'action :

- Création et maintien de l'emploi : Favoriser la création et le maintien de l'emploi afin de réduire le risque de recrutement par les gangs et d'œuvrer au développement du marché du travail haïtien.
- Développement du capital humain : Investir dans des programmes d'éducation, de santé et de formation professionnelle de qualité afin d'améliorer la productivité de la population active, de la doter en compétence et d'améliorer l'indice de capital humain au bénéfice de la compétitivité d'Haïti.
- Inclusion et résilience des jeunes : Favoriser l'inclusion et la résilience des jeunes grâce à des possibilités d'éducation, d'emploi et de participation civique ancrées dans la communauté.
- Améliorer le climat des affaires : soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et attirer les investissements en harmonisant les procédures d'immatriculation des entreprises, améliorer l'application des contrats, remédier au déficit d'énergie, et développer des infrastructures fiables comme les routes, l'adduction de l'eau et les installations numériques, indispensables en vue d'attirer des investissements intérieurs et extérieurs qui créent de l'emploi.
- Connectivité économique : Renforcer la connectivité économique nationale et internationale pour faciliter les échanges commerciaux, l'investissement et la croissance du secteur privé.
- Développer l'agriculture et l'industrie manufacturière : Soutenir la production agricole grâce à des pratiques résilientes au climat, au développement de chaînes de valeur et à un meilleur accès aux marchés (avec le soutien de l'IICA), ainsi que stimuler la production manufacturière afin de renforcer l'approvisionnement alimentaire, promouvoir la diversification et élargir la participation aux marchés internationaux.
- Passer l'agriculture et les industries manufacturières à l'échelle supérieure : Soutenir le passage de l'agriculture (avec le soutien de l'IICA) et de la production manufacturière à l'échelle supérieure pour améliorer la disponibilité des denrées alimentaires, favoriser la diversification et développer la participation aux marchés internationaux.
- Promouvoir l'agriculture et le développement rural : Investir dans une agriculture résiliente face au climat, améliorer les infrastructures dans les zones rurales, fournir aux agriculteurs un accès au crédit et aux ressources pour renforcer la sécurité alimentaire, créer de l'emploi et réduire la pauvreté dans un secteur important de l'économie haïtienne.
- Reprise et résilience économiques : Faciliter la reprise et la reprise et résilience économiques grâce à des investissements ciblés dans des infrastructures essentielles, les moyens de subsistance, la revitalisation du secteur privé et les écosystèmes économiques locaux.
- Sécurité alimentaire : Mettre en place des mesures visant à réduire le risque d'insécurité alimentaire, avec un accent sur les populations les plus à risque. Assurer la complémentarité avec les travaux au titre du pilier humanitaire.

- Sécurité de l'approvisionnement en eau : Développer la gestion intégrée des ressources hydriques et le programme de gestion des eaux usées afin d'y inclure des considérations de gouvernance hydrique, notamment dans la région frontalière avec la République dominicaine, en complémentarité avec pilier n° 4 (EAH).
- Préparation aux catastrophes et résilience climatique : Étant donné la vulnérabilité d'Haïti face aux catastrophes naturelles, il est indispensable d'investir dans des mécanismes de préparation aux catastrophes solides et des infrastructures résilientes face au climat afin de protéger les avancées économiques enregistrées et de prévenir les crises humanitaires à l'avenir. Les investissements dans les travaux publics, l'énergie, la santé et l'éducation résilients sont conçus pour préserver les progrès contre les chocs futurs, tandis que les mécanismes de préparation communautaires renforceront la capacité locale à réagir efficacement.
- Systèmes de protection sociale : Proposer un soutien continu au système de protection sociale afin de protéger les moyens de subsistance et de renforcer la résilience des ménages.
- Services de santé : Appuyer le rétablissement et le renforcement des services de santé pour assurer la couverture sanitaire universelle, fondée sur les principes des soins de santé primaires, notamment l'accès équitable à des services de santé de qualité, la remise en état des infrastructures sanitaires essentielles et le renforcement du personnel de santé.
- Capacités institutionnelles : Renforcer les capacités institutionnelles et la connectivité des principales institutions publiques grâce à la transformation numérique.
- Solutions technologiques : Mettre en place des catalyseurs technologiques et des capacités permettant d'améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilité des principaux systèmes de gestion du secteur public.
- Cybersécurité : Renforcer les capacités en matière de cybersécurité afin de protéger les infrastructures publiques et de veiller à la résilience des outils de gouvernance numérique.
- Connectivité économique : Renforcer la connectivité économique nationale et internationale pour faciliter les échanges commerciaux, l'investissement et la croissance du secteur privé.

5. STRUCTURE DE GOUVERNANCE INITIALE PROPOSÉE

a) Mécanisme du groupe de coordination (MGC):

Il est proposé de mettre en place un mécanisme de groupe de coordination chargé d'évaluer régulièrement les progrès réalisés en Haïti et de faciliter la mise en œuvre de la réponse. Ce groupe sera initialement composé de représentants du gouvernement haïtien, des Nations unies, de la CARICOM et de l'OEA, afin de fournir une orientation stratégique et une supervision politique dans la mise en œuvre de la feuille de route. Au fur et à mesure de l'évolution de la feuille de route, la composition du groupe pourra être élargie pour y inclure d'autres acteurs pertinents, notamment d'autres institutions et/ou États membres de l'OEA.

b) Représentant spécial de l'OEA:

Afin de soutenir les efforts de l'OEA et de la communauté internationale liés à la feuille de route, le secrétaire général de l'OEA pourra nommer un représentant spécial de haut niveau pour Haïti. Cette personne sera chargée de coordonner avec les fonctionnaires haïtiens la mise en œuvre de la feuille de route, de coordonner avec les donateurs et les partenaires, et de diriger les efforts visant à faire progresser la réponse à Haïti. Compte tenu du caractère prioritaire de cette initiative, le représentant spécial rendra compte directement au secrétaire général de l'OEA et sera assisté par une équipe de coordination, qui aidera également le groupe de travail interdépartemental de l'OEA sur Haïti (voir ci-dessous).

c) Groupe des amis d'Haïti:

Une plateforme informelle et consultative composée des principaux partenaires internationaux afin de coordonner le soutien, de partager des informations et d'harmoniser les actions internationales et régionales, dans le but de répondre efficacement aux défis changeants d'Haïti. Ce groupe peut orienter la mobilisation des ressources pour la feuille de route, ainsi que partager les mises à jour et les enseignements tirés, en veillant à ce que les efforts restent alignés et réactifs aux défis émergents en Haïti.

d) Groupe interdépartemental de l'OEA sur Haïti :

Il facilite la collaboration entre les départements et les unités de l'OEA, en coordonnant et en guidant les efforts de l'OEA pour soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route pour le relèvement et la stabilisation d'Haïti.

e) Autres espaces interinstitutionnels, selon l'accord des parties prenantes:

Divers espaces techniques interinstitutionnels pourraient être créés ou utilisés pour faciliter la coordination, la mobilisation des ressources et l'échange de connaissances entre les acteurs clés. Ces espaces serviront de plateformes dynamiques pour des discussions thématiques et des actions collaboratives, axées sur les piliers de la feuille de route ou sur d'autres domaines critiques émergents à mesure que le contexte évolue en Haïti.

Rôle de l'OEA :

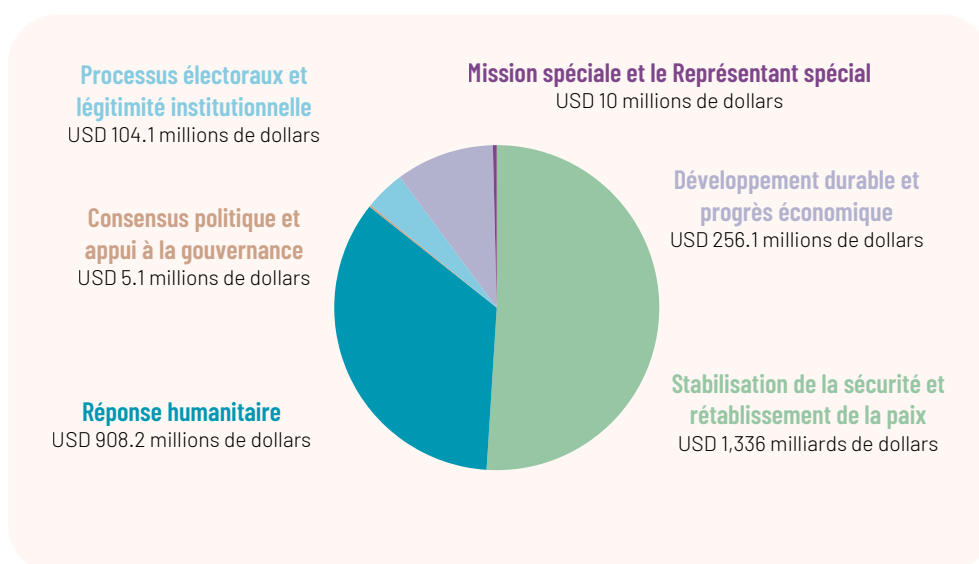
En tant que principal forum de dialogue politique et de coopération dans les Amériques, et conformément à la vision des États membres pour l'OEA établie dans le document AG/doc.5882/25 rev.1 (27 juin 2025), l'OEA jouera un rôle de convocation rassembleur pour suivre les progrès réalisés en Haïti, comme le propose le document de la feuille de route.

6. CADRE OPÉRATIONNEL

Estimation des fonds nécessaires

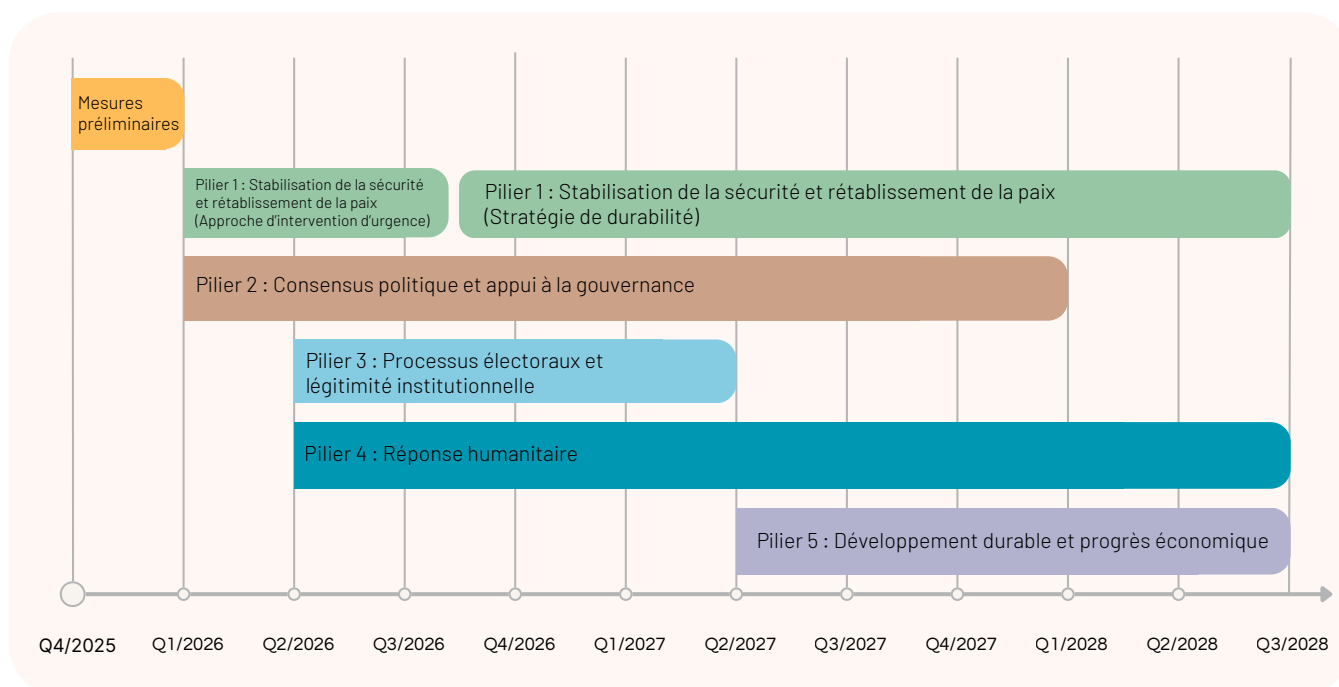
La mise en œuvre des mesures décrites dans les cinq piliers devrait nécessiter un budget total d'environ **US\$2,6 milliards**. Cette somme comprend environ 10 millions USD pour une éventuelle Mission spéciale et le Représentant spécial. Cette estimation budgétaire ne représente pas le besoin financier total pour la mise en œuvre de chaque pilier, mais reflète les projections actuelles basées sur des activités définies de manière préliminaire et sur les informations disponibles. Plusieurs éléments doivent encore faire l'objet d'une quantification plus précise en coordination avec les autorités nationales, les partenaires internationaux et les parties prenantes concernées. Des activités supplémentaires pourront être ajoutées en fonction des besoins émergents et des processus de planification conjointe, et les ajustements financiers correspondants seront effectués.

- En ce qui concerne le financement estimé pour le pilier Sécurité, ce montant tient compte du soutien au renforcement des capacités et à la logistique de l'OEA, dans le cadre de son programme SECURE-Haïti, ainsi que des estimations préalablement préparées par la MMAS et des projections sur les besoins globaux en matière de sécurité à court terme en Haïti, ce qui impliquerait de disposer d'environ 2,500 effectifs pour une force de sécurité multinationale destinée à neutraliser les gangs. Ceci s'appliquerait chaque année aux défis de la première année, puis aux années suivantes. Il faut noter que ces chiffres donnent la priorité à deux défis importants pour l'année à venir: neutraliser les gangs et établir un cadre révisé et renforcé de l'ONU qui intègre une large participation internationale, y compris celle de l'OEA. Il convient également de noter que les points de décision clés du nouveau modèle restent à déterminer, ce chiffre est donc susceptible d'être révisé.
- En ce qui concerne le pilier humanitaire, les chiffres sont basés sur les données rapportées dans le Plan des besoins et de la réponse humanitaire en Haïti 2025 des Nations unies.
- En ce qui concerne le financement estimé pour le pilier du développement durable, la BID a prévu pour 2023-2024 des approbations brutes pour le pays d'un montant total de 256,1 millions de dollars américains. Une nouvelle allocation de ressources concessionnelles est en cours de préparation pour être discutée et approuvée par le Conseil.



De plus, il est entendu qu'un seul bailleur de fonds ne sera pas tenu d'assumer l'entière responsabilité financière de cette réponse intégrale. La feuille de route est conçue pour identifier les besoins et les coûts associés, étant entendu que ceux-ci seront partagés de manière collaborative entre tous les partenaires en mesure d'apporter un soutien financier et technique à Haïti.

Calendrier (par trimestre)



Surveillance, évaluation, suivi

La conception du système de suivi, d'évaluation et de responsabilité sera finalisée une fois que les définitions opérationnelles et les activités des plans ou projets de chaque pilier auront été achevées. Dans ce cadre, des matrices d'indicateurs seront élaborées afin de garantir que les critères de performance, les mécanismes d'examen et les calendriers soient pleinement alignés sur les objectifs spécifiques et les contextes géographiques de mise en œuvre. En outre, un système de rapports périodiques sera mis en place pour permettre un suivi systématique des progrès, fournir un retour d'information fondé sur des données probantes pour la mise en œuvre et favoriser un apprentissage continu à travers l'ensemble des composantes de la Feuille de route.

ANNEXES

Annexe 1:

Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix – Aperçu opérationnel

Annexe 2:

Pilier 2 : Consensus politique et soutien à la gouvernance – Aperçu opérationnel

Annexe 3:

Pilier 3 : Procédure électorale et légitimité institutionnelle – Aperçu opérationnel

Annexe 4:

Pilier 4 : Aide humanitaire – Aperçu opérationnel

Annexe 5:

Pilier 5 : Développement durable et progrès économique – Aperçu opérationnel

Annexe 6:

Initiatives en place du Secrétariat général de l'OEA en soutien à Haïti

Annexe 7:

Mandats en place de l'OEA

Annexe 8:

Structures existantes en soutien à Haïti

Annexe 9:

Activités existantes de la Banque interaméricaine de développement (BID) en Haïti

Annexe 10:

Activités existantes de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) en Haïti

Annexe 11:

Activités existantes de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) en Haïti

Annexe 12:

Contribution des autorités haïtiennes : proposition de feuille de route du Secrétaire général de l'OEA sur la crise haïtienne : présentation et commentaires.

Annexe 1 :
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix – Aperçu opérationnel

Intervention d'urgence

Pilier	Domaines d'action	Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevée)	Mesure d'atténuation
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix Intervention d'urgence	Soutenir les capacités logistiques et opérationnelles des opérations conjointes MMAS-PNH dans les zones à haut risque ciblées	Fournir les ressources et infrastructures nécessaires aux opérations conjointes MMAS-PNH dans les zones à haut risque ciblées	Faciliter la présence de la MMAS et de la PNH dans les corridors stratégiques grâce à un soutien opérationnel et logistique intégral	Les opérations de la PNH assurent un contrôle durable sur les principaux corridors de sécurité sans soutien extérieur	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS)	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Élevé	Créer des comités de coordination pour veiller à l'alignement avec les autorités nationales
	Créer des systèmes logistiques et de suivi sécurisés.	Identifier, classer et consigner les informations sur les armes et les munitions dans les arsenaux de l'État	Améliorer la capacité à classer et consigner les informations sur les armes et les munitions dans les arsenaux de l'État	Les arsenaux de la PNH sont systématiquement documentés et suivis pour améliorer le contrôle et la gestion des risques	OEA, Police nationale haïtienne (PNH)	La résistance des unités internes retarde le processus de classement et de consignation ; Les difficultés d'accès aux emplacements physiques entravent le classement	Moyen	Travailler étroitement avec la direction de la PNH pour assurer l'accès et désigner des points de contact ; fournir des modèles de consignation
		Mettre en place un système de contrôle des inventaires afin de garder une trace des arsenaux de la PNH	Renforcer les capacités de contrôle des inventaires afin de garder une trace des arsenaux de la PNH	Les arsenaux de la PNH sont systématiquement documentés et suivis pour améliorer le contrôle et la gestion des risques	OEA, Police nationale haïtienne (PNH)	La résistance des unités internes retarde le processus de classement et de consignation ; Les difficultés d'accès aux emplacements physiques entravent l'installation du système	Élevé	Travailler étroitement avec la direction de la PNH pour assurer l'accès et désigner des points de contact ; fournir des modèles de consignation ; travailler avec d'autres organes pour mettre en place un accès sécurisé aux emplacements
	Créer des infrastructures de soutien tactique et de logistique.	Fournir des infrastructures de soutien tactique et de logistique à la PNH	Contribuer à la capacité à fournir un soutien logistique aux opérations de terrain	Les infrastructures logistiques et les opérations de terrain de la PNH sont déployées dans l'ensemble des régions prioritaires	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS)	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Élevé	Créer des comités de coordination pour veiller à l'alignement avec les autorités nationales
	Asseoir une présence institutionnelle grâce au rétablissement des infrastructures de sécurité et à des systèmes numériques sécurisés.	Rénover les commissariats, les bases opérationnelles et les autres installations de sécurité	Débloquer des ressources pour l'amélioration des infrastructures de sécurité dans les zones à risque	Les infrastructures de sécurité et les opérations de terrain de la PNH sont déployées dans l'ensemble des régions prioritaires	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS)	Accès aux zones à risque limité	Moyen	Créer des comités de coordination pour veiller à l'alignement avec les autorités nationales
		Fournir un soutien technique et matériel afin d'améliorer les installations de stockage des arsenaux de l'État	Améliorer les infrastructures opérationnelles et les installations de stockage	Assurer un accès adéquat de la PNH aux stocks tout en réduisant l'utilisation non autorisée ou le détournement des arsenaux nationaux.	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS)	Des retards des procédures d'achat public ou des restrictions sur les importations empêchent une prestation en temps utile du soutien technique et matériel.	Moyen	Prévoir les achats publics bien en avance, maintenir une communication régulière avec les autorités nationales concernant les procédures de douane et d'importation, envisager d'autres options locales si possible
		Fournir un indicateur en temps quasi-réel permettant de détecter toute fuite des informations des autorités policières	Réduction de l'exposition de .gov.ht et de l'identité numérique, des informations et des données sensibles de la police	Amélioration de l'indicateur en temps quasi-réel permettant de détecter toute fuite des informations des autorités policières	OEA, CONATEL	Fuite d'informations	Moyen	Créer un canal de communication sécurisé et mettre en place un point de contact digne de confiance
		Développer des infrastructures cloud sécurisées et des outils numériques mobiles pour appuyer le commandement, la surveillance, la coordination inter-agences et la gestion des preuves en temps réel, y compris des plateformes publiques d'information et des technologies alimentées par l'IA comme les drones et les caméras-piétons	Consolider une plateforme numérique sécurisée et interopérable qui intègre les organes de sécurité publique, pour une coordination efficace permettant de réduire les délais d'intervention opérationnelle et d'assurer la traçabilité ainsi que la transparence au sein de l'administration publique.	Renforcer l'écosystème numérique de sécurité et de justice qui favorise le renforcement institutionnel et la réduction durable de la criminalité.	CONATEL, ministère de la Justice et de la Sécurité publique, police, parquet, société civile	Absence de continuité des projets des institutions participantes en raison de l'instabilité de l'État	Moyen	Créer des politiques publiques qui engendrent une évolution au sein des administrations publiques et assurent des financements soutenus.
		Dispenser une formation exhaustive aux agents et au personnel informatique sur l'utilisation des outils numériques, la protection des données et la cybersécurité pour assurer des opérations durables et sécurisées	Créer un réseau de responsables publics spécialisés en informatique qui reçoit des formations continues et forme les acteurs locaux à l'utilisation et à la protection des systèmes d'information de l'État	Renforcer les systèmes d'information pour des services publics efficaces et fiables, renforcer la résilience face aux menaces à la cybersécurité.	CONATEL, ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, police, ministère de la Justice et de la Sécurité publique	Difficulté à assurer le maintien du capital humain spécialisé au sein de l'administration	Moyen	Mettre en place une politique transversale de formation numérique au sein de l'administration comprenant un plan de rétention du talent.

Pilier	Domaines d'action	Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevée)	Mesure d'atténuation
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix Intervention d'urgence	Veiller à la durabilité des projets et à leur appropriation par le pays.	Intégrer la PNH dans la conception, l'acquisition et la gestion des systèmes d'infrastructure et de logistique restaurés	La PNH prend progressivement à sa charge la gestion des systèmes d'infrastructure et de logistique restaurés dans le cadre de protocoles de transition univoques	La PNH dirige les opérations avec un soutien externe minimal.	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs.	Moyen	Créer des comités de coordination pour veiller à l'alignement avec les autorités nationales
	Effectuer une évaluation de référence du système haïtien de sécurité nationale afin de déterminer les priorités institutionnelles, les lacunes opérationnelles et les besoins en matière d'accès humanitaire.	Identifier les priorités institutionnelles, les lacunes opérationnelles et les besoins en matière d'accès humanitaire.	Un indicateur validé en matière de sécurité nationale guide la planification et l'affectation des ressources entre les acteurs de la sécurité	La planification et les interventions en matière de sécurité se fondent constamment sur les données nationales et les évaluations à jour	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, autorités locales	Les processus ne peuvent être évalués en raison de l'impossibilité d'accéder à certains emplacements (par exemple, dépôts)	Moyen	Créer des comités de coordination pour veiller à l'alignement avec les autorités nationales
		Renforcer la capacité de la PNH à prévenir et à remédier au trafic d'armes à feu	Effectuer une évaluation de référence validée en matière de sécurité nationale et formuler des recommandations d'améliorations dans l'ensemble des secteurs de la sécurité	Élaborer un plan d'action pour combler les principales lacunes identifiées dans les capacités opérationnelles de la PNH qui contribuent à l'usage illégal des armes à feu et des munitions par les gangs	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, autorités locales	Les processus ne peuvent être évalués en raison de l'impossibilité d'accéder à certains emplacements (par exemple, dépôts)	Moyen	L'évaluation de base devrait s'effectuer une fois que les autres mesures d'urgence sont en place et que certains territoires sont mieux contrôlés
		Évaluer l'état des arsenaux des principaux acteurs non étatiques, y compris les sociétés de sécurité privées	Effectuer une évaluation de référence validée en matière de sécurité nationale et formuler des recommandations d'améliorations dans l'ensemble des secteurs de la sécurité	Élaborer un plan d'action pour combler les principales lacunes identifiées dans les capacités opérationnelles de la PNH qui contribuent à l'usage illégal des armes à feu et des munitions par les gangs	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, autorités locales	Les sociétés de sécurité privées ne fournissent pas l'accès aux informations	Moyen	Dialogue entre le ministère de la Défense et les sociétés de sécurité privées à cet effet ; Déterminer si certains cadres pourraient être utilisés pour rendre l'accès obligatoire
	Intégrer l'Éducation sur les Risques liés aux Engins Explosifs (EORE) dans les efforts de réponse d'urgence en Haïti afin de réduire les blessures et les décès, en particulier parmi les populations vulnérables.	Identifier, analyser et prioriser les risques locaux liés aux engins explosifs (EO), évaluer les capacités et vulnérabilités des communautés affectées et déterminer les options pour mettre en œuvre l'EORE.	Développer du matériel éducatif sur les risques spécifiques au contexte (radio, dépliants, réseaux sociaux, affiches) en créole et en français.	Élaborer une stratégie de formation de formateurs et de renforcement des capacités communautaires pour l'EORE.	Direction de la Protection Civile (DPC), Police Nationale d'Haïti (PNH), ONG locales et internationales, agences de l'ONU.	Restrictions de sécurité et d'accès ; manque de données vérifiées sur les incidents liés aux engins explosifs ; défis de coordination.	Moyen	Travailler avec des acteurs locaux de confiance, leaders communautaires et ONG disposant d'un accès et d'une acceptation dans les zones à risque ; utiliser les rapports du cluster protection, santé et urgences pour trianguler les zones présentant des blessures dues à des explosions ou à des explosions inexplicables ; établir ou soutenir des canaux sûrs et anonymes (lignes directes, points focaux locaux) permettant aux membres de la communauté de signaler la présence ou les incidents liés aux engins explosifs ; collaborer avec des acteurs déjà actifs dans les zones cibles afin de tirer parti des réseaux et outils de diffusion existants (p. ex., plateformes de messagerie partagée, formateurs ToT).
			Offrir des séances communautaires par le biais de partenaires locaux de confiance, leaders communautaires, écoles et canaux humanitaires.s.	Coordination avec des acteurs nationaux et internationaux.				

Aperçu opérationnel
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix

Stratégie de sécurité durable

Pilier	Objectifs à court terme		Objectifs à moyen terme		Objectifs à long terme		Principaux acteurs		Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevée)	Mesure d'atténuation
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix	Reconstruire la PNH en privilégiant le recrutement, la formation et la dotation en matériel des nouveaux agents	Élaborer des plans de recrutement et de rétention, des programmes de formation et des protocoles d'accueil développés et validés par les autorités haïtiennes	Les nouvelles recrues de la PNH sont formées, équipées et déployées dans les zones ciblées avec des taux de rétention et d'inclusion accrus.	Reconstruire la PNH en privilégiant le recrutement, la formation et la dotation en matériel des nouveaux agents.	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), autorités locales	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Moyen	Tenir régulièrement des réunions de coordination et des groupes de travail mixtes			
		Favoriser les mesures qui assurent la surveillance des stocks d'armes à feu et de munitions des acteurs non étatiques comme les sociétés de sécurité privées	Renforcer les capacités de gestion des stocks et de réduction des détournements des arsenaux de l'État et non étatiques	La PNH a renforcé ses capacités de gestion des stocks et de réduction des détournements des arsenaux de l'État et non étatiques	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), ministère de la Défense	Les sociétés de sécurité privées refusent de coopérer	Moyen	Dialogue entre tous les acteurs concernés ; Déterminer si certains cadres pourraient être utilisés pour rendre l'accès obligatoire			
		Marquer les armes à feu des acteurs étatiques et non étatiques	Élaborer des protocoles et des procédures opérationnelles normalisées pour marquer les armes à feu des acteurs étatiques et non étatiques	La PNH a renforcé ses capacités de gestion des stocks et de réduction des détournements des arsenaux de l'État et non étatiques	Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), ministère de la Défense	Dialogue institutionnel limité ou résistance de certains acteurs au marquage de leurs armes à feu	Moyen	Mener des séances de sensibilisation sur les avantages du marquage, fournir une assistance technique et concrète au processus de marquage			
		Appuyer la destruction des armes à feu et munitions obsolètes et/ou saisies (qui ne peuvent être orientées vers un usage officiel)	Élaborer des protocoles et des procédures opérationnelles normalisées pour la destruction des armes à feu et munitions obsolètes et/ou saisies	La PNH a renforcé ses capacités de gestion des stocks et de réduction des détournements des arsenaux de l'État et non étatiques	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), ministère de la Défense	Retards dans l'obtention de l'autorisation légale ou la coordination logistique du processus de destruction	Moyen	Mener une coordination en amont avec les autorités de la justice et de la sécurité, définir des protocoles de destructions clairs et un soutien technique/logistique			
		Fournir un soutien technique et matériel afin d'aider la PNH et les autorités judiciaires à améliorer les conditions de sécurité des zones de stockage de la PNH et des armes à feu et munitions saisies	Élaborer des protocoles et des procédures opérationnelles normalisées pour la gestion des stocks et la réduction des détournements des arsenaux de l'État et non étatiques	La PNH a renforcé ses capacités de gestion des stocks et de réduction des détournements des arsenaux de l'État et non étatiques	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), ministère de la Défense, parquet	Retards d'exécution en raison des contraintes d'infrastructure ou du manque de coordination entre les institutions	Moyen	Mener des évaluations conjointes in situ avec les autorités concernées, formuler des recommandations techniques, coordonner les responsabilités par le biais d'accords formels			
		Fournir des logiciels et du matériel sous licence pour le Service de port d'armes à feu (SAF) de la Division centrale de la Police administrative (DCPA)	Élaborer des protocoles et des procédures opérationnelles normalisées pour gérer les services liés aux permis	La PNH a renforcé ses capacités de gestion des stocks et de réduction des détournements des arsenaux de l'État et non étatiques	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), Administration générale des douanes (AGD)	Capacités institutionnelles d'utilisation des logiciels limitées	Moyen	Assurer une coordination en amont avec les départements juridique et informatique, dispenser des formations et fournir des manuels d'utilisation			
Stratégie de sécurité durable	Reconstruire les forces de l'ordre pour assurer une meilleure gestion de la sécurité aux frontières	Identifier et évaluer les pratiques de sécurité et les connaissances aux points d'entrée aériens, terrestres et maritimes grâce à une évaluation de référence	Élaborer des formations sur mesure	Reconstruire les forces de l'ordre pour assurer une meilleure gestion de la sécurité aux frontières	OEA, autorité de l'aviation civile, sécurité aéroportuaire, autorités maritimes et garde côtière, Police aux frontières, immigration, autorité douanière	Manque de coordination entre les organes concernés ; manque de personnel adapté identifié en vue des formations	Élevé	Inclure une représentation de tous les organes dans l'ensemble des formations et des évaluations ; Communiquer des profils clairs aux autorités avant la formation			
		Évaluer les systèmes, outils et procédures actuels en matière de sécurité et d'émission des documents grâce à des missions d'évaluation technique	Élaborer des formations sur mesure	Reconstruire les forces de l'ordre pour assurer une meilleure gestion de la sécurité aux frontières	OEA, organes chargés des contrôles aux frontières, de la sécurité, de l'émission, du contrôle et de la vérification des documents, registres de l'état civil	Faibles capacités techniques ou ressources limitées pour mettre en œuvre les recommandations ; Problèmes de coordination entre les organes concernés.	Moyen	Mener une évaluation précoce des besoins de capacités afin d'adapter les informations à la disponibilité des ressources ; inclure une représentation de tous les organes dans l'ensemble des formations et évaluations.			
		Identifier les pratiques actuelles de gestion des risques aux frontières dans tous les domaines (aérien, terrestre, maritime) grâce à une évaluation de référence exhaustive	Élaborer une formation sur mesure pour les agents en première ligne	Reconstruire les forces de l'ordre pour assurer une meilleure gestion de la sécurité aux frontières	OEA, organes chargés de la sécurité des frontières, forces de l'ordre ayant des responsabilités de gestion des risques et de ciblage	Absence de soutien de la direction à l'incorporation des pratiques. Déficit d'installations de formation	Moyen	Mener des réunions en amont avec les parties prenantes pour assurer leur adhésion.			
		Identifier et analyser les cadres actuels de coopération régionale et les pratiques de partage de données à l'aide d'une analyse des lacunes	Identifier et désigner des points de contact nationaux pour le partage d'information et la coordination transfrontalières ; organiser des ateliers communs sur les interventions coordonnées aux frontières avec les points de contact nationaux	Renforcement des capacités grâce à des procédures opérationnelles normalisées et à des protocoles en matière de surveillance, de détection des armes à feu et d'interception en milieu portuaire et aux postes-frontières.	OEA, organes de surveillance des frontières et de renseignement des pays voisins, organisations régionales/internationales	Manque d'intérêt des pays voisins et des organisations régionales	Moyen	Communiquer auprès des pays voisins qui partagent des défis aux frontières avec Haïti et organiser des réunions de mise en relation			
		Installer du matériel afin d'améliorer la surveillance aux ports et aux postes-frontières	Former et fournir des services de mentorat aux organes chargés de la protection des frontières en matière de surveillance, de détection des armes à feu et d'interception en milieu portuaire et aux postes-frontières	Les forces de l'ordre (PNH, notamment POLIFRONT, garde côtière et douanes) ont renforcé leur capacité à intercepter les armes à feu et les munitions qui passent par les postes-frontières	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Administration générale des douanes (AGD)	Roulement important du personnel ou suivi institutionnel limité	Moyen	Développer la formation des formateurs, assurer une coordination avec la direction des organes pour conserver le personnel formé			
		Mettre en place des ateliers binationaux regroupant le personnel aux frontières haïtien et dominicain pour renforcer les stratégies contre les armes à feu et les munitions	Élaborer des protocoles et des stratégies communs pour améliorer la lutte contre les armes à feu et les munitions	Les forces de l'ordre (PNH, notamment POLIFRONT, garde côtière et douanes) ont renforcé leur capacité à intercepter les armes à feu et les munitions qui passent par les postes-frontières	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Administration générale des douanes (AGD), ministère des Affaires étrangères	Des tensions politiques ou institutionnelles limitent la participation à la coordination transfrontalière	Moyen	Inclure des mesures de renforcement de la confiance et dialoguer avec les autorités, à la fois au niveau technique et politique			

Pilier		Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevé e)	Mesure d'atténuation
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix Stratégie de sécurité durable	Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue	Mener des opérations ciblées dirigées par le renseignement pour intercepter les armes à feu et la drogue	Institutionnaliser des activités policières dirigées par le renseignement pour lutter contre le trafic d'armes à feu et de drogue	Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Brigade de lutte contre le trafic de stupefiants (BLTS)	Capacités institutionnelles limitées en vue de mener de manière durable des opérations dirigées par le renseignement	Moyen	Fournir une assistance technique et des services de mentorat pour créer des procédures opérationnelles normalisées
		Mettre en place une formation technique à l'intention des forces de l'ordre sur le renseignement dans le domaine de la lutte antidrogue	Renforcer les capacités nationales de formation continue sur le renseignement policier dans le domaine de la lutte antidrogue	Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Brigade de lutte contre le trafic de stupefiants (BLTS)	Les participants aux formations n'ont pas le profil souhaité ; Fort roulement du personnel formé ; Institutionnalisation limitée des programmes de formation	Moyen	Indiquer clairement aux homologues les profils souhaités et mener une vérification préalable ; Intégrer des modules de formation dans les programmes permanents des centres de formation et encourager les programmes de formation des formateurs
		Identifier les acteurs concernés et mener une évaluation technique des besoins en matière de capacités de formation et d'équipement	Concevoir des supports de formation et des orientations sur mesure	Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Brigade de lutte contre le trafic de stupefiants (BLTS), POLIFRONT, organes chargés des frontières et des douanes	Manque d'installations/de matériel adéquat ; risques accrus associés à la formation pratique ; impossibilité d'organiser des formations en personne	Moyen	Prendre en compte l'évaluation de sécurité dans la planification, définir le budget pour l'équipement nécessaire, concevoir des formations pouvant être adaptées aux conditions
		Renforcer la collaboration inter-agences et les plateformes de partage du renseignement	Élaborer des mécanismes permanents pour les échanges d'information inter-agences et internationaux	Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Brigade de lutte contre le trafic de stupefiants (BLTS), Administration générale des douanes (AGD), Autorité portuaire nationale (APN)	Coordination inter-agences fragmentée ; déficit de confiance entre les institutions	Moyen	Créer des groupes de travail mixtes ; Organiser des ateliers pour promouvoir la collaboration et la confiance
		Mettre en place une formation technique à l'intention des forces de l'ordre sur les drogues de synthèse et les nouvelles substances psychoactives.	Renforcer les capacités nationales de formation continue sur les drogues de synthèse et les nouvelles substances psychoactives.	Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Garde côtière haïtienne, Administration générale des douanes (AGD), Autorité portuaire nationale (APN)	Les participants aux formations n'ont pas le profil souhaité ; Fort roulement du personnel formé ; Institutionnalisation limitée des programmes de formation	Moyen	Indiquer clairement aux homologues les profils souhaités et mener une vérification préalable ; Intégrer des modules de formation dans les programmes permanents des centres de formation et encourager les programmes de formation des formateurs
		Appuyer les efforts opérationnels pour l'interception des précurseurs placés sous contrôle et prévenir les détournements	Inclure des mécanismes de surveillance et de coordination techniques dans les opérations d'interception de routine	Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Garde côtière haïtienne, Administration générale des douanes (AGD), Autorité portuaire nationale (APN)	Manque de coordination entre les forces de l'ordre lors des opérations de contrôle des précurseurs	Moyen	Mettre en place des protocoles de coordination et des mécanismes d'enquête communs aux différents organes
		Mener un séminaire de haut niveau pour renforcer les stratégies intégrées contre le trafic d'armes à feu et de drogue	Renforcer les capacités de traçage et d'enquête sur les armes à feu récupérées	Former, soutenir et guider les effectifs de la PNH pour la mise en œuvre du protocole	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), Brigade de lutte contre le trafic de stupefiants (BLTS),	La coordination insuffisante entre les organes concernés ou les déficits de capacités spécialisées retardent le fonctionnement effectif du groupe de travail	Moyen	Définir des mandats et des méthodes de travail clairs pour chaque institution, fournir des orientations opérationnelles et faciliter des réunions conjointes régulières
		Déployer un groupe de travail pour tracer un échantillon d'armes à feu et produire des rapports de renseignement	Élaborer un protocole de récupération d'armes à feu pour la PNH	La PNH a renforcé sa capacité à détecter, identifier, tracer et enquêter sur le trafic d'armes à feu et la criminalité connexe	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), Brigade de lutte contre le trafic de stupefiants (BLTS),	Déficit de partage d'informations entre les organes ou de capacités analytiques	Moyen	Élaborer des protocoles de partage de l'information et proposer un soutien technique pour la préparation des rapports et l'analyse
		Déployer une opération transfrontalière menée par le renseignement afin de perturber les filières de trafic d'armes à feu	Produire des renseignements et des rapports connexes comportant des conclusions sur les actions de traçage et d'enquête pénale	La PNH a renforcé sa capacité à détecter, identifier, tracer et enquêter sur le trafic d'armes à feu et la criminalité connexe	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ)	Coordination limitée ou insuffisance des renseignements exploitables	Moyen	Assurer une analyse préalable du renseignement transmise à toutes les unités ou institutions concernées, désigner des rôles opérationnels et des canaux de communication clairs
		Élaborer un protocole de récupération d'armes à feu pour la PNH, et former le personnel de la PNH à sa mise en œuvre	Renforcer les capacités de traçage et d'enquête sur les armes à feu récupérées	La PNH a renforcé sa capacité à détecter, identifier, tracer et enquêter sur le trafic d'armes à feu et la criminalité connexe	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ)	Manque d'adhésion institutionnelle ou de participation aux formations	Moyen	Communiquer auprès de la direction de la PNH pour élaborer les protocoles, veiller à ce que la formation soit obligatoire
		Soutenir et guider les effectifs de la PNH pour la mise en œuvre du protocole	Renforcer les capacités de traçage et d'enquête sur les armes à feu récupérées	La PNH a renforcé sa capacité à détecter, identifier, tracer et enquêter sur le trafic d'armes à feu et la criminalité connexe	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ)	Manque d'adhésion institutionnelle ou roulement institutionnel fort	Moyen	Mener des séances de mentorat alignées sur les opérations de terrain, maintenir la communication avec les points de contact
		Mener un séminaire de haut niveau pour renforcer les stratégies intégrées contre le trafic d'armes à feu et de drogue	Renforcer les capacités de traçage et d'enquête sur les armes à feu récupérées	La PNH a renforcé sa capacité à détecter, identifier, tracer et enquêter sur le trafic d'armes à feu et la criminalité connexe	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), Brigade de lutte contre le trafic de stupefiants (BLTS)	Participation limitée des hauts responsables ou des autorités	Moyen	Assurer une coordination bien en avance avec les autorités ; aligner le contenu des séminaires sur les priorités nationales et veiller à ce que les invitations bénéficient de l'aval du niveau politique
	Aborder et réduire le risque que représentent les engins explosifs.	Réaliser des évaluations des menaces et des risques liés aux engins explosifs.	Plaider pour la capacité internationale ou régionale de déminage afin de répondre aux menaces confirmées liées aux engins explosifs.	Aligner le travail sur les risques liés aux engins explosifs avec les initiatives de consolidation de la paix, de reconstruction et de développement.		La violence généralisée des gangs et le contrôle territorial peuvent restreindre l'accès aux communautés touchées, en particulier dans les zones urbaines critiques.	Moyen	Travailler avec des acteurs locaux de confiance (par exemple, leaders communautaires, ONG, groupes religieux) ayant accès et acceptation dans les zones à haut risque pour offrir une éducation sur les risques liés aux engins explosifs de manière indirecte
		Fournir une éducation urgente sur les risques liés aux engins explosifs aux communautés à haut risque par le biais de médias locaux, d'équipes mobiles et de supports imprimés en créole haïtien.	Former un groupe de formateurs communautaires capables de dispenser une éducation continue sur les risques dans les zones difficiles d'accès.	Intégrer l'éducation sur les risques liés aux engins explosifs dans les programmes d'éducation, de santé et de protection.	Police Nationale d'Haïti (PNH), Direction de la Protection Civile (DPC), CICR et Croix-Rouge haïtienne (CRH), agences de l'ONU, ONG internationales et nationales.	Absence d'un organisme national centralisé ou faible alignement interinstitutionnel dans le travail sur les risques liés aux engins explosifs.	Moyen	Si aucune structure nationale n'existe, désigner une agence chef de file ou un rôle temporaire de coordination pour gérer les données, la planification et la communication liées aux engins explosifs.
		Mettre en place des systèmes d'alerte communautaires et anonymes concernant les engins explosifs (par exemple, lignes téléphoniques, points focaux locaux).	Soutenir la formation et l'équipement des unités nationales d'élimination d'explosifs (par exemple, PNH).	Intégrer l'éducation sur les risques liés aux engins explosifs dans les programmes d'éducation, de santé et de protection.		Absence d'un organisme national centralisé ou faible alignement interinstitutionnel dans le travail sur les risques liés aux engins explosifs.	Moyen	Si aucune structure nationale n'existe, désigner une agence chef de file ou un rôle temporaire de coordination pour gérer les données, la planification et la communication liées aux engins explosifs.

Pilier		Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevé e)	Mesure d'atténuation
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix	Lutter contre le financement de la criminalité organisée.	Contribuer au démantèlement des gangs grâce à des séances de formation aux enquêtes sur la criminalité financière	Mettre en place des modules de formation spécialisée sur la criminalité financière à l'intention des procureurs, policiers et experts de la CRF, avec un accent sur les procédures de recouvrement des actifs.	Renforcer la capacité des forces de l'ordre à enquêter sur les finances de la criminalité organisée	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), Unité centrale de renseignement financier (UCREF), Bureau des affaires financières et économiques (BAFE), Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants (BLTS), Banque centrale d'Haïti, ministère de la Justice et de la Sécurité publique, parquet, Bureau d'administration du fonds spécial (BAFOS), juges d'instruction	Les participants aux formations n'ont pas le profil souhaité et/ou ne reçoivent pas l'aval de leur institution Retards dans la désignation des participants. Disponibilité des installations de formation.	Faible	Coordination étroite avec les homologues. Coordination avec le bureau pays de l'OEA
		Contribuer aux enquêtes financières et au recouvrement des actifs illicites grâce à des séances de formation	Renforcer les capacités d'enquête financière et de recouvrement des actifs	Renforcer la capacité des forces de l'ordre à enquêter sur les finances de la criminalité organisée	OEA, Bureau d'administration du fonds spécial (BAFOS), Administration générale des douanes, ministère de la Justice et de la Sécurité publique, parquet, ARIN-CARIB	Mise en œuvre opérationnelle des processus et procédures élaborés	Faible	Élaboration collaborative de procédures et processus avec les homologues
		Mener une évaluation des besoins techniques de la CRF et du BAFOS pour élaborer des plans de renforcement des capacités sur mesure	Appuyer la CRF et le BAFOS à l'aide d'une assistance technique visant à renforcer leur capacité de traçage des actifs illicites	Renforcer la capacité des forces de l'ordre à enquêter sur les finances de la criminalité organisée	OEA, Unité centrale de renseignement financier (UCREF), Bureau d'administration du fonds spécial (BAFOS), Comité de lutte contre le blanchiment de capitaux	Informations indisponibles ou de piètre qualité pour les analyses. Les analyses de renseignement financier de l'UCREF ne bénéficient pas d'un statut prioritaire aux yeux du parquet	Moyen	Coordination étroite avec l'UCREF. Réunions de liaison et techniques avec le parquet
		Élaboration de cadres LBC/FT et de stratégies de conformité avec les recommandations du GAFI	Appuyer le cadre juridique et opérationnel de LBC/FT aligné sur les recommandations du GAFI	Renforcer la capacité des forces de l'ordre à enquêter sur les finances de la criminalité organisée	OEA, Unité centrale de renseignement financier (UCREF), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, parquet, Comité de lutte contre le blanchiment de capitaux	Les cadres et amendements proposés n'obtiennent pas l'aval des autorités	Moyen	
	Renforcer l'état de droit et les capacités de l'appareil judiciaire	Mener une évaluation diagnostique des cadres juridiques existants qui régissent les forces de l'ordre en identifiant les domaines de modernisation prioritaires.	Contribuer à la rédaction et à la recherche de consensus sur des réformes juridiques visant à moderniser les opérations policières et judiciaires dans le respect des normes démocratiques et des droits de la personne.	Renforcer l'état de droit et les capacités de l'appareil judiciaire	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), ministère de la Défense	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Moyen	Tenir régulièrement des réunions de coordination et des groupes de travail mixtes
		Entamer des consultations initiales avec les acteurs judiciaires pour évaluer les besoins en matière d'indépendance opérationnelle et de protection institutionnelle.	Élaborer et mettre en pratique des programmes de formation et d'appui afin de renforcer l'indépendance et les capacités techniques des procureurs et des juges, notamment dans les affaires pénales complexes.	Renforcer l'état de droit et les capacités de l'appareil judiciaire	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), ministère de la Défense	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Moyen	Tenir régulièrement des réunions de coordination et des groupes de travail mixtes
		Évaluer les systèmes actuels de gestion des dossiers criminalistiques et judiciaires pour déterminer les lacunes en matière de matériel et de logiciels.	Acheter et installer du matériel criminalistique et des logiciels de gestion des dossiers dans les juridictions prioritaires afin de réduire l'engorgement de la justice et d'améliorer la qualité des poursuites.	Renforcer l'état de droit et les capacités de l'appareil judiciaire	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), ministère de la Défense	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Moyen	Tenir régulièrement des réunions de coordination et des groupes de travail mixtes
	Favoriser la police communautaire et la cohésion sociale	Mener des consultations avec les communautés haïtiennes et la PNH pour définir les priorités et les spécificités culturelles d'un programme de police communautaire.	Mettre en place des programmes de formation en matière de police communautaire dans tout le pays, qui comprennent des pratiques liées aux droits de la personne, à la désescalade des conflits et à la construction de la confiance.	Favoriser la police communautaire et la cohésion sociale	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, autorités locales	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Moyen	Tenir régulièrement des réunions de coordination et des groupes de travail mixtes
		Identifier et communiquer avec les femmes, les jeunes et les dirigeants religieux afin de préparer le premier cycle de forums de sécurité locale.	Faciliter les forums récurrents sur la sécurité en tant que plateformes de dialogue local, d'édification de la confiance et de résolution collaborative de problèmes entre les forces de sécurité et les communautés.	Favoriser la police communautaire et la cohésion sociale	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, autorités locales	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Moyen	Tenir régulièrement des réunions de coordination et des groupes de travail mixtes
		Cartographier les dynamiques existantes de violences communautaires et identifier des partenaires potentiels au sein de la société civile en vue de mener des initiatives d'interruption des violences.	Mettre en place des initiatives pilotes d'interruption des violences dans les quartiers à risque avec des médiateurs locaux et du personnel chargé du dialogue.	Favoriser la police communautaire et la cohésion sociale	OEA, Police nationale haïtienne (PNH), ministère de la Justice et de la Sécurité publique, autorités locales	Capacités limitées et manque de coordination entre les acteurs	Moyen	Tenir régulièrement des réunions de coordination et des groupes de travail mixtes

Pilier		Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevé e)	Mesure d'atténuation
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix Stratégie de sécurité durable	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Mettre en place des plans afin de recruter les jeunes à risque dans des programmes de formation aux compétences de vie	Favoriser la participation soutenue des jeunes à risque à des programmes de formation aux compétences de vie	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Jeunes à risque ou impliqués dans des violences de gangs au niveau communautaire École de musique Sainte Trinité, Fondation Youth Beyond Resilience, Fondation Fokal, ministère de la Culture et/ou de l'Éducation, ministère de la Justice et de la Sécurité publique, autorités locales	Risques de sécurité liés aux acteurs et aux emplacements	Élevé	Négocier, avec les principaux acteurs de la sécurité, des mesures de sécurité strictes sur place, y compris pour le transport des participants, des parties prenantes et du personnel de l'OEA
		Faciliter le dialogue entre l'équipe de soutien psychosocial et les dirigeants de l'État et des communautés locales pour cultiver la confiance grâce à des interventions de prévention de la violence et de la criminalité	Les membres des communautés cherchent à obtenir un soutien psychosocial et/ou sont renvoyés vers des services proposés par des mécanismes de l'État ou de leur communauté	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Personnel de soutien psychosocial Ministère de la Justice et de la Sécurité publique Autorités locales Dirigeants communautaires	Risques de sécurité pour les parties prenantes, les participants et le personnel de l'OEA	Élevé	Négocier, avec les principaux acteurs de la sécurité, des mesures de sécurité strictes sur place, y compris pour le transport des participants, des parties prenantes et du personnel de l'OEA
		Sensibiliser le secteur privé à l'insertion des jeunes sur le marché du travail Favoriser la participation des jeunes à risque, y compris ceux impliqués dans des activités liées aux gangs, aux stratégies de réinsertion en milieu éducatif	Augmenter le taux de recrutement de jeunes à risque et/ou ayant participé à des gangs criminels par le secteur privé Augmenter le taux de scolarisation des de jeunes à risque et/ou ayant participé à des gangs criminels	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Police nationale haïtienne, Institut du bien-être social et des recherches, ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Commission nationale de lutte contre la drogue (CONALD) pour les infractions liées à la drogue, universités, secteur privé	Les partenaires du secteur privé ne proposent pas de possibilités aux jeunes à risque ou ayant un passé criminel Les jeunes ayant un passé criminel se heurtent à des préjugés au sein du système scolaire	Élevé	Campagne de sensibilisation pour les candidats du secteur privé, recherche et développement de possibilités d'apprentissage
		Mener des ateliers de formation à la prévention des violences et à l'assistance aux victimes à l'intention de différents acteurs du secteur public et des communautés	Les participants appliquent les connaissances et les compétences acquises pendant leur formation	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Consultants locaux et internationaux, Portail des Amériques de l'OEA, autorités locales	Risques de sécurité liés aux acteurs et aux emplacements	Élevé	Négocier, avec les principaux acteurs de la sécurité, des mesures de sécurité strictes sur place, y compris pour le transport des participants, des parties prenantes et du personnel de l'OEA
		Élaborer des campagnes de prévention des gangs	Les communautés sont sensibilisées à la prévention des gangs	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Consultants locaux, autorités locales, établissements scolaires et universitaires locaux, médias locaux	Risques de sécurité liés aux acteurs et aux emplacements	Élevé	Négocier, avec les principaux acteurs de la sécurité, des mesures de sécurité strictes sur place, y compris pour le transport des participants, des parties prenantes et du personnel de l'OEA
		Espaces publics d'intervention sélectionnés pour amélioration en partenariat avec l'État et la société civile	Lancer l'amélioration des espaces publics	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Consultants locaux, autorités locales, ONG locales, programme LAMIKA, EVA Studio	Risques de sécurité liés aux acteurs et aux emplacements	Élevé	Négocier, avec les principaux acteurs de la sécurité, des mesures de sécurité strictes sur place, y compris pour le transport des participants, des parties prenantes et du personnel de l'OEA
		Créer un groupe de travail et des comités de parties prenantes locales concernant la criminalité liée à la drogue	Mobiliser et mettre en place des groupes de travail et des comités de parties prenantes locales	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	OEA, Commission nationale de lutte contre la drogue (CONALD), BAC, BLTS, MJSP, parquet, PNH	Déficit de volonté politique et climat peu propice	Faible	Fournir des formations, de l'assistance et des outils techniques pour mettre en place une coordination multisectorielle
		Identifier les sources de recrutement dans la criminalité liée à la drogue grâce au groupe de travail	Développer l'analyse des schémas récurrents, des tactiques et des stratégies de recrutement par voie numérique	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	OEA, Commission nationale de lutte contre la drogue (CONALD), BAC, BLTS, MJSP, parquet, PNH, secteur privé (réseaux sociaux), dirigeants locaux et confessionnels	Déficit de participation du secteur privé, manque d'information des acteurs institutionnels concernés	Moyen	Utiliser des sources secondaires pour identifier des motifs de comparaison entre les pays
		Développer des études visant à analyser les schémas de recrutement des jeunes dans les gangs, y compris par le biais des réseaux sociaux Élaborer des formations visant à renforcer les capacités institutionnelles de prévention du recrutement des jeunes dans les gangs	Mener des études visant à analyser les schémas de recrutement des jeunes dans les gangs, y compris par le biais des réseaux sociaux Dispenser des formations visant à renforcer les capacités institutionnelles de prévention du recrutement des jeunes dans les gangs	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Instituts de recherche, universités	Déficit de données	Moyen	Mener des études, des entretiens et des groupes de réflexion sur le terrain
		Identifier les lacunes législatives afin de poursuivre efficacement les groupes criminels qui recrutent des jeunes sur le marché de la drogue	Appuyer l'examen et l'élaboration de la législation	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	OEA, législatures, acteurs judiciaires, CONALD	Absence de volonté politique ou d'intérêt à l'idée de remédier les lacunes existants en vue de poursuivre efficacement les groupes criminels qui recrutent des jeunes sur le marché de la drogue	Moyen	Communiquer avec les forums ou réseaux parlementaires régionaux
		Mobiliser la communauté pour identifier les principaux besoins des initiatives de prévention des violences des gangs (interruption des violences, gestion des conflits, maîtrise de soi, sports, ciné-débats, etc.)	La communauté participe aux interventions identifiées, dirigées par les locaux	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Dirigeants communautaires, organisations de la société civile, État	Les communautés ne participent pas aux interventions	Faible	Bâtir des partenariats avec les organisations de la société civile et les dirigeants communautaires
		Élaborer un système de gestion des dossiers afin de coordonner un soutien individualisé aux jeunes délinquants	Élaboration d'un outil de gestion des dossiers	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Dirigeants communautaires, organisations de la société civile, État	Accès limité au matériel technologique, sécurité de l'information	Moyen	Créer un logiciel sécurisé
		Contribuer au développement du leadership des jeunes en facilitant la création d'un comité chargé de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de prévention des violences des gangs	Comités de jeunes organisés, plan d'action élaboré	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Groupe Croissance, Fondation Youth Beyond Resilience, comités locaux de prévention des violences existants	Risques de sécurité pour les participants et le personnel de l'OEA	Élevé	Négocier des mesures de sécurité strictes, notamment pendant les réunions des comités
		Sensibiliser les enfants aux activités suspectes en ligne en leur apprenant à utiliser les supports numériques et en menant des interventions ciblées	Les enfants agissent et signalent les activités suspectes en ligne	Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers	Dirigeants communautaires, organisations de la société civile, État	Niveau d'alphabétisation médiatique très faible	Élevé	Élaborer des supports pédagogiques sur les fondamentaux de l'alphabétisation médiatique

Pilier		Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevé e)	Mesure d'atténuation
Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix Stratégie de sécurité durable	Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes	Évaluer les cadres en matière de traite des personnes	Élaborer/mettre à jour au moins 3 cadres	Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes	Ministère de l'Intérieur ou de la Justice, autorité nationale chargée de la traite des personnes, législateurs, universités, OSC	Déficit de volonté politique ou d'intérêt à l'idée d'examiner les lois en place ou d'en élaborer de nouvelles	Moyen	Fournir des ressources financières et humaines aux instances chargées de l'élaboration et de la promotion des mises à jour ou des nouveaux cadres
		Élaborer du contenu et des outils sur l'identification des victimes et la coopération transfrontalière Cartographier le matériel à acheter pour améliorer la détection des victimes Faciliter des rencontres bilatérales avec les autorités de l'État afin de mieux détecter les victimes	Mener des formations multisectorielles et régionales pour la détection des victimes et leur renvoi vers des services de prise en charge et de protection Acheter le matériel nécessaire au travail de détection des victimes Améliorer la coordination de la détection des victimes de traite des personnes par l'État	Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes	Immigration, contrôles aux frontières, prestataires et ONG	Les acteurs ne sont pas intéressés par la formation	Faible	Le projet signera des accords et mettra en place des partenariats avec les organes compétents et d'autres acteurs afin de garantir la participation et la compréhension de l'importance de la formation.
		Élaborer des protocoles et des procédures opérationnelles normalisées, construire ou rénover les bureaux et autres infrastructures nécessaires à la prestation de services aux survivants à la traite des personnes	Les procédures opérationnelles normalisées et autres cadres sont adoptés et disponibles pour application ; les espaces pour la prestation de services sont construits ou rénovés. Le personnel des ONG est formé à l'application des protocoles et des procédures opérationnelles normalisées.	Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes	Autorité nationale chargée de la traite des personnes, ONG	Déficit d'organisations qui fournissent des services aux victimes de traite des personnes ou d'autres types de violence, et d'infrastructures adéquates	Moyen	S'il n'existe aucune ONG ou organisation internationale à même de fournir ces services, soutenir les organes publics existants susceptibles de venir en aide aux victimes de traite des personnes et d'autres formes de violence
		Encourager la signature d'accords avec les ONG ou les organes administratifs, le recrutement de personnel, l'élaboration, la conception et l'impression de supports d'apprentissage, l'achat de trousseaux de premiers soins et d'autres ressources favorables à la réinsertion des victimes Élaborer une procédure d'identification des victimes de la traite des personnes	Le personnel est recruté et formé ; il propose des services aux victimes La procédure d'identification des victimes de traite des personnes est utilisée	Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes	État et ONG, psychologues, travailleurs sociaux, personnel d'urgence, éducateurs	Déficit de professionnels qualifiés et de programmes	Moyen	Former le personnel et apporter un soutien continu grâce à des services de mentorat à distance et des consultations avec des professionnels d'autres pays. Renforcer le programme de prise en charge des victimes de la traite
		Élaborer, traduire et imprimer des supports d'apprentissage afin de renforcer la capacité des parties prenantes à prévenir, instruire et poursuivre les auteurs de traite Sélectionner les participants aux formations	Dispenser les formations	Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes	Système de sécurité et de justice, autorités aux frontières et responsables de l'immigration, prestataires	Les acteurs ne sont pas intéressés par la formation	Faible	Le projet signera des accords et mettra en place des partenariats avec les organes compétents et d'autres acteurs afin de garantir la participation et la compréhension de l'importance de la formation.

Annexe 2 :

Pilier 2 : Consensus politique et soutien à la gouvernance – Aperçu opérationnel

Pilier	Étapes majeures	Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevée)	Mesure d'atténuation
Pilier 2 : Consensus politique et soutien à la gouvernance	Création d'une mission de haut niveau	Les membres de la mission de haut niveau sont identifiés et nommés par le Secrétaire général et approuvés par les autorités haïtiennes	N/A	N/A	OEA	Des attentes divergentes entre les principaux acteurs concernant la composition ou la portée de la mission de haut niveau pourrait entraîner des retards ou nuire à sa légitimité perçue	Moyen	Mener des consultations précoces et informelles avec les acteurs concernés pour développer une entente mutuelle et un alignement concernant les objectifs et la structure de la mission
		Composer la mission multidisciplinaire de haut niveau responsable de la conception du cadre de dialogue, de la cartographie des parties prenantes (acteurs politiques, société civile, secteur privé, institutions religieuses, diaspora, influences de sécurité) et de la définition des protocoles de participation, des dispositions de confidentialité, des méthodologies de négociation et des mécanismes de mise en œuvre des actions convenues	N/A	N/A				
	Dialogue exploratoire	Lancement du dialogue exploratoire.	Consultations bilatérales discrètes avec les principaux acteurs afin d'évaluer leurs intérêts, d'identifier les contraintes et d'explorer les domaines de consensus potentiels	N/A	Membres de la mission de haut niveau, Secrétariat technique de l'OEA, Groupe des personnalités éminentes de la CARICOM, société civile	Les principaux acteurs sont peu enclins à participer aux consultations en raison de la méfiance ou de sensibilités politiques.	Moyen	Faire intervenir des intermédiaires respectés pour nouer le contact, cultiver progressivement la confiance et assurer la confidentialité pour encourager un dialogue ouvert.
			Affiner l'architecture du dialogue, dont le format (nombre de tables rondes, etc.), la durée, les mécanismes de validation et les stratégies visant à assurer une représentation large.	N/A		L'absence de consensus sur la structure ou les objectifs du dialogue peut ralentir ou enliser le processus.	Élevé	Adopter une démarche flexible, déterminée par le contexte et soucieuse des dynamiques locales afin de permettre au format et à la portée du dialogue d'évoluer grâce à des consultations et des retours itératifs.
			Nombre de tables rondes déterminé ; méthodologie de travail et règlement de la mission de haut niveau adoptés ; parties prenantes pour les tables rondes identifiés	N/A		Tout exclusion perçue de certains acteurs pertinents pourrait nuire au processus et engendrer des résistances.	Moyen	Assurer des consultations larges pour la cartographie des parties prenantes, et adopter des critères transparents qui reflètent la diversité de la société haïtienne tout en restant adaptable aux acteurs émergents ou aux évolutions du paysage politique
	Définition des règles et du programme	Élaborer des règlements internes	Convenir d'un règlement pour les réunions dans le cadre du dialogue.	N/A	CPT, OEA, Primature et principaux ministères (Justice, Intérieur, Finance, etc.), représentants et experts haïtiens de la société civile (experts constitutionnels et électoraux, défenseurs des droits de la personne, CARICOM, ONU)	Tout désaccord entre les principaux acteurs ou manque d'exécution des engagements pourrait retarder l'élaboration et l'adoption des mécanismes de dialogue, des cadres institutionnels et des priorités de réforme, ce qui nuirait à la confiance envers le processus et en affaiblirait la mise en œuvre.	Élevé	Encourager une participation inclusive dès le début grâce à des rôles bien définis, des procédures transparentes et des mécanismes de construction des consensus.
			Définir les rôles et les responsabilités en matière de modération du dialogue.					
		Définir le programme technique centré sur les questions fondamentales	Créer par consensus un calendrier des réunions du dialogue.					
			Réaffirmer les protocoles de confidentialité et les engagements des participants.					
		Créer un cadre de sécurité électorale	Élaborer une feuille de route et créer un groupe de travail pour la réforme constitutionnelle.					
			Élaborer un cadre de sécurité électorale.					
		Évaluer les besoins financiers et en matière d'infrastructures	Achever le rapport d'évaluation des besoins financiers et en matière d'infrastructures					
		Créer des mécanismes de suivi efficaces	Élaborer un cadre régissant un mécanisme de suivi dédié.					
			Plan hiérarchisé détaillant les réformes institutionnelles fondamentales					
		Exécution des réformes constitutionnelles fondamentales	Achever un échéancier consolidé pour l'atteinte des objectifs convenus					Maintenir des structures de communication et de responsabilités cohérentes, y compris un cadre de suivi dédié, afin de renforcer l'adhésion des parties prenantes et d'assurer des progrès rapides sur les objectifs convenus.

Pilier	Étapes majeures	Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevée)	Mesure d'atténuation
Pilier 2 : Consensus politique et soutien à la gouvernance	Dialogues publics	N/A	Sceller un consensus entre les principaux acteurs grâce à des mécanismes de dialogue inclusifs.	N/A	CPT, gouvernement de transition (Primature et principaux ministères), CEP et/ou futur organe de gestion des élections, ONU, OEA, CARICOM	Tout déficit de confiance de la population ou toute communication maladroite sur le processus de dialogue et ses résultats pourrait nuire à la participation, contribuer à la propagation d'informations erronées ou au rejet des accords par certains segments de la population.	Élevé	Élaborer et mettre en œuvre un plan de dialogue et de communication volontaristes avec la population qui garantit un accès inclusif à l'information, communique régulièrement des informations exactes et définit des mécanismes de lutte contre les informations erronées
			Organiser des séances plénières publiques pour valider les résultats et renforcer la transparence					
			Renforcer la confiance de la population grâce à une communication ouverte et un attachement visible aux objectifs convenus.					
			Élaborer des accords opérationnels, dont des feuilles de route, des indicateurs de référence et des responsabilités.					
			Préparer une synthèse des projets d'accord pour diffusion publique.					
			Élaborer un plan de dialogue avec la population.					
			Dresser la transcription et la synthèse des séances plénières publiques et obtenir les retours de la population.					
			Achever et souscrire publiquement aux accords.					
			Mettre en place une campagne de communication soutenue.					
			Créer des mécanismes de lutte en temps réel contre les informations erronées.					
	Validation et mise en œuvre	N/A	N/A	Adoption formelle des accords relatifs au dialogue.	CPT, gouvernement de transition (Primature et principaux ministères), CEP et/ou futur organe de gestion des élections, ONU, OEA, CARICOM	Tout retard de coordination ou toute exécution défailante des mécanismes de suivi et d'information risque de saper la confiance des parties prenantes et de nuire à la continuité des mesures convenues.	Élevé	Définir des rôles, des responsabilités et des échéanciers clairs pour l'unité de suivi et les organes chargés de l'information. Obtenir des engagements précoces des principaux acteurs et veiller à ce que les rapports d'étape, les accords souscrits et les documents de procédure soient communiqués de manière transparente et opportune afin de contribuer à la continuité et de cultiver la confiance de la population.
				Créer une unité de surveillance opérationnelle ayant un mandat défini et des ressources adéquates.				
				Éclaircir les futurs arrangements de gouvernance grâce à des rapports imputant le CPT				
				Documenter et mettre en œuvre les protocoles de passation de pouvoir à la prochaine structure de gouvernance.				
				Publier les accords de consensus nationaux signés à travers les canaux officiels.				
				Publier une déclaration commune de soutien international aux accords.				
				Livrer le premier rapport d'étape de l'unité de suivi.				
	Examen du nouveau projet de constitution	N/A	Examiner et mettre à jour la dernière version de la constitution.	Le texte de la nouvelle constitution est adopté par les principaux acteurs.	CPT Nouvelles autorités.	Tout désaccord entre les principaux acteurs concernant le contenu du projet de constitution pourrait enliser la procédure d'examen et d'adoption.	Élevé	Faciliter des débats techniques structurés et des consultations informelles pour résoudre les différends tout en favorisant la transparence et le soutien des experts afin d'orienter les révisions et de cultiver le consensus.
			Assurer un suivi des progrès liés à la nouvelle constitution.					
	Campagne de sensibilisation à la nouvelle constitution	N/A	N/A	Élaborer des documents expliquant le processus de réforme constitutionnelle.	CPT Nouvelles autorités. Médias Citoyens	Si le processus de réforme constitutionnelle est méconnu du public ou fait l'objet d'informations erronées, un désengagement ou une résistance risque de se manifester à l'étape du référendum.	Moyen	Élaborer des supports clairs et accessibles, mettre en œuvre une stratégie de communication ciblée
				Organiser des dialogues inclusifs pour aider les citoyens, y compris les groupes minoritaires, à comprendre le processus de réforme, de la rédaction de la constitution à la participation au référendum.				
				Élaborer et diffuser des supports de campagne promotionnelle.				

Annexe 3 :

Pilier 3 : Procédure électorale et légitimité institutionnelle – Aperçu opérationnel

Pilier	Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevée)	Mesures d'atténuation
Pilier 3 : Procédure électorale et légitimité institutionnelle	Expliciter l'échéancier constitutionnel	Fixer des élections (portée, date, fonctions à pourvoir)	Mener les élections	CPT, CEP, ONU, OSC, OEA, CARICOM	Différends politiques, manque de consensus sur le projet de constitution et/ou le chronogramme des processus constitutionnels.	Élevé	Dialogue politique inclusif soutenu par des facilitateurs dignes de confiance.
		Inscrire les citoyens et leur délivrer des cartes d'électeur	Proclamation officielle des résultats (rapide, ancrée dans le droit, communiquée clairement)		Retards ou retours en arrière en raison de l'instabilité.		Dialogue continu avec les principaux acteurs pour favoriser le consensus. Planification d'urgence
	Renforcement du CEP	Formation du personnel électoral	Encadrement des opérations des bureaux de vote Gérer le dépouillement préliminaire et officiel	CEP, ONU, justice, experts régionaux	Ingérence dans les opérations du CEP. Faible confiance de la population. Capacités limitées.	Élevé	Procédure de recrutement transparente. Protection juridique de l'indépendance. Soutien technique durable. Communication stratégique pour cultiver la confiance de la population.
		Améliorer les systèmes de technologie électorale et les processus opérationnels connexes	Assurer la communication des résultats Gérer les fiches de dépouillement		Manque de capacités institutionnelles. Absence de garanties de procédure univoques. Confiance limitée de la population envers les mécanismes de règlement des différends.	Élevé	Assistance technique afin de renforcer les capacités institutionnelles. Formation des juges et du personnel électoral. Stratégies de communication visant à promouvoir la transparence et la confiance.
		Renforcer le système de justice électorale	Régler les différends consécutifs aux élections				
	Mise en place de cadres juridiques électoraux (décrets à jour alignés sur les recommandations de l'OEA/de la Commission de Venise)	Inscription des partis politiques.	Partis politiques inscrits et présents aux élections.	CPT, CEP, OEA, Commission de Venise, ONU, partis politiques, OSC, CARICOM, missions diplomatiques	Retards dans la rédaction ou l'adoption des textes juridiques. Résistance des acteurs politiques. Incertitude juridique ayant des retombées sur la confiance.	Élevé	Vastes consultations pour bâtir un consensus politique. Alignement sur les recommandations de la Commission de Venise pour accroître la légitimité.
		Désignation des candidats	Les candidats nommés participent aux élections				
		Accréditer les agents des partis et les observateurs nationaux	Les agents des partis et les observateurs nationaux observent la procédure électorale.				
		Déploiement de missions internationales d'observation électorale.	Une mission internationale d'observation électorale est déployée				
	Planification opérationnelle (calendrier électorale, logistique, ressources)	Exécution des opérations planifiées	Achèvement du plan électoral	CPT, CEP, ONU	Faible coordination interinstitutionnelle. Retards dans l'approvisionnement et la logistique. Ressources humaines et financières insuffisantes. Capacités limitées en raison des conditions de sécurité.	Élevé	Planification précoce avec des responsabilités claires. Création de mécanismes de coordination. Mobilisation opportune des ressources Soutien technique.
	Éducation civique solide	Augmenter la participation éclairée et active des citoyens au processus électoral	Renforcer la culture démocratique et la confiance envers les institutions grâce à un dialogue citoyen durable	CEP, ONU, OSC, partis politiques	Faible confiance envers les messages citoyens en raison de la méfiance généralisée à l'égard des autorités et des institutions. Concurrence entre informations officielles et erronées.	Élevé	Dialoguer avec des dirigeants locaux dignes de confiance et des organisations communautaires. Élaborer des supports inclusifs sur le plan culturel. Assurer la transparence et la cohérence de la communication officielle. Utiliser différents canaux de communication.
	Renforcer la capacité de l'ONI à assurer des services d'état civil accessibles et sécurisés.	Inscription sur les listes électorales et intégrité des listes	Listes électorales achevées en vue de mener les élections	ONI, CEP, OEA, experts régionaux	Ressources humaines et financières insuffisantes. Impossibilité de fonctionner dans certaines zones en raison des conditions de sécurité. Les déplacements de population créent des difficultés pour l'inscription des électeurs sur les listes électorales et la distribution de documents d'identité sur l'ensemble du territoire national.	Élevé	Obtenir des fonds supplémentaires pour le fonctionnement de l'ONI. Dialoguer avec les OSC. Envisager des mécanismes pour faire voter les populations déplacées.

Annexe 4 :

Pilier 4 : Aide humanitaire – Aperçu opérationnel

Pilier	Domaines d'action	Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevé e)	Mesure d'atténuation
Pilier 4 : Aide humanitaire	Logements et camps	Assurer l'accès l'aide vitale (nourriture, eau, santé, logement) dans les zones prioritaires.	Renforcer les systèmes locaux d'intervention humanitaire.	Renforcer et formaliser la réduction des risques et les capacités d'intervention d'urgence.	Organes de l'ONU (FAO, OIM, UNDRR, UNICEF, OCHA, FNUAP, PAM, OPS), CICR, PHEF, ONG internationales	L'insécurité entrave l'accès humanitaire.	Élevé	Assurer une coordination avec la MMAS pour sécuriser des couloirs humanitaires.
	EAH	Mettre en place des couloirs humanitaires dans les zones à haut risque.	Remettre en état de fonctionnement les infrastructures de santé et EAH.	Bâtir des systèmes de santé et de protection sociale résilients.	Organisations de la société civile locale, autorités locales	Financements insuffisants pour des services durables.	Élevé	Mettre en place des mécanismes de financement communs ; ancrer les objectifs humanitaires dans les plans nationaux.
	Services de santé	Rétablir les services de santé et de protection essentiels.	Fournir un appui durable à la nutrition et à la protection.	Favoriser la préparation des communautés aux catastrophes.	Autorités nationales de santé, groupements humanitaires	Catastrophes naturelles (ouragans, etc.).	Moyen	Positionner en avance des fournitures dans les zones en proie aux catastrophes ; mettre en place des systèmes d'alerte précoce.
	EAH Sécurité alimentaire et nutrition Logements et camps Services de santé	Mener des évaluations rapides des besoins dans les zones concernées.	Mettre en place des unités mobiles de santé et de protection.	Ancrer les mécanismes de coordination à tous les niveaux nationaux et locaux.	Dirigeants communautaires, organisations confessionnelles	Méfiance des communautés.	Moyen	Recourir à des intermédiaires de confiance et intégrer des canaux pour obtenir les retours des communautés.
	EAH Sécurité alimentaire et nutrition Logements et camps	Mettre en place les fournitures d'aide fondamentales en avance pour un déploiement rapide.	Élargir l'aide monétaire à objectifs multiples.	Intégrer les interventions humanitaires dans les stratégies nationales de développement.	Institutions nationales et autorités locales	Le roulement politique entrave la continuité.	Moyen	Renforcer les cadres de responsabilisation ; institutionnaliser la coordination interministérielle.
	Services de santé Sécurité alimentaire et nutrition Logements et camps	Rétablir des itinéraires d'accès sécurisé pour les acteurs humanitaires.	Renforcer la collecte de données pour des interventions ciblées.	Élaborer des pôles logistiques permanents pour les urgences nationales.	Direction générale de la protection civile (DGPC), Croix-Rouge	Goulets d'étranglement opérationnels dans le domaine de la logistique.	Moyen	Assurer une coordination avec les groupements logistiques et les chaînes d'approvisionnement mises en place à l'avance.

Annexe 5 :
Pilier 5 : Développement durable et progrès économique – Aperçu opérationnel

Pilier	Domaines d'action	Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme	Objectifs à long terme	Principaux acteurs	Risque principal	Probabilité (faible/moyenne/élevée)	Mesure d'atténuation
Pilier 5 : Développement durable et progrès économique	Développement du capital humain	Rétablir et élargir l'accès à la santé, à l'eau et à l'électricité	Reconstruire les infrastructures de santé et développer les systèmes d'eau/assainissement	Accès universel, résilient sur le plan climatique aux services essentiels	BID, OPS, OEA, ministères de la Santé et des Travaux publics	Insécurité, faiblesses des infrastructures	Élevé	Recourir à des modèles de prestation décentralisée et sécuriser des zones pour leur mise en œuvre
	Promouvoir l'agriculture et le développement rural Sécurité alimentaire	Mettre en place une aide alimentaire d'urgence et un appui aux intrants pour les agriculteurs	Développer les chaînes de valeur agricoles et les axes routiers ruraux	Sécurité alimentaire et économie rurale solide	BID, IICA, ministère de l'Agriculture	Variabilité climatique, déficits logistiques	Moyen	Renforcer les systèmes d'alerte précoce et investir dans le stockage/la logistique
	Inclusion et résilience des jeunes	Lancer des programmes d'emploi temporaire et des projets d'inclusion de la jeunesse	Développer une population active compétente grâce à l'éducation et à la formation professionnelle	Une population active nationale inclusive, à laquelle participent les jeunes	BID, MENFP, IICA, OEA	Faible accès à l'éducation, violences dans les zones urbaines	Élevé	Cibler les zones sûres, les centres de formation mobiles, les mentors locaux
	Améliorer le climat des affaires	Soutenir les MPME à l'aide de services de conseil et d'accès au crédit	Harmoniser l'immatriculation des entreprises et soutenir l'investissement privé	Un secteur privé dynamique et formalisé	BID, CFI, ministère du Commerce, OEA	Goulets d'étranglement administratifs, insécurité juridique	Moyen	Appuyer les guichets uniques et la simplification du cadre juridique
	Connectivité économique	Rouvrir les routes et les infrastructures portuaires ; renouer les principaux liens logistiques	Mettre en place des couloirs de transport et une connectivité économique	Connectivité économique nationale et internationale intégrée	BID, MTPTC, Administration générale des douanes, OEA	Sabotage des infrastructures, déficits de financement	Moyen	Concevoir de manière résiliente, cofinancer avec les bailleurs multilatéraux
	Améliorer le climat des affaires	Fournir des financements temporaires et des dons pour relancer les entreprise locales	Stimuler le développement du secteur privé dans les secteurs stratégiques.	Une économie haïtienne diversifiée et résiliente	BID, CFI, OEA, plateformes du secteur privé	Volatilité des marchés, hésitation des investisseurs	Élevé	Mécanismes de partage des risques et outils de finance mixte
	Services de santé	Appuyer le rétablissement des services de santé et du matériel médical	Élargir les services centrés sur les mères, les enfants et les personnes en situation de handicap	Accès équitable et universel à la santé	BID, OPS, ministère haïtien de la Santé	Déficit de personnel, faible résilience du système de santé	Élevé	Formation des professionnels de santé et plans d'incitation
	Préparation aux catastrophes et résilience climatique	Élaborer des plans de préparation aux catastrophes et des systèmes d'alerte précoce	Investir dans la résilience du logement, des axes routiers et des infrastructures essentielles	Cadre national de développement résilient face aux catastrophes	BID, CDB, organe chargé de la protection civile, OEA	Risques naturels récurrents, défis de coordination	Élevé	Inclure systématiquement la préparation aux risques de catastrophe dans la planification des infrastructures et les cycles budgétaires
	Solutions technologiques	Renforcer les systèmes numériques pour les services publics et les dossiers	Intégrer des protocoles de cybersécurité et de protection des données	Systèmes d'administration numérique transparents et responsables	BID, ministère des Finances, OEA, CEPALC	Menaces à la cybersécurité, contraintes de capacités	Moyen	Cadres de cybersécurité et campagnes pour l'alphabétisation numérique
	Systèmes de protection sociale	Renforcer les systèmes de transferts monétaires et les registres sociaux	Élargir la portée de la protection sociale nationale	Des ménages résilients et une pauvreté réduite	BID, FAES, OEA, ministère des Affaires sociales	Erreurs de ciblage, espace budgétaire limité	Moyen	Systèmes de ciblage numériques et politique sociale adaptative

Annexe 6:
Initiatives actuelles de la SG/OEA en soutien d' Haïti

	Nom du projet/Programme/Initiative	Unité d'Excution de l' OEA	Date de début – Fin	Etat	Budget	Source de financement	Impact(en balles)
1	Renforcement de la cohésion sociale et lutte contre la violence des gangs en Haïti	DAR/OEA Haïti(soutien a la SSM)	Novembre 2023 - Décembre 2025	En exécution	\$11,064,348.12	Le Département des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (DFTD), Gouvernement du Canada (En cours d'exécution)	30 OSC ont reçu 1,25 million USD pour des projets d'inclusion sociale. Programme de Formation de Formateurs (ToT) réorientant 77 policiers vers un service centré sur les citoyens. 28 commissariats en cours de rénovation pour la prise en charge des affaires de violence sexuelle et basée sur le genre. Réseau de Sécurité Citoyenne de 200 membres renforçant la collaboration entre les forces de l'ordre et les communautés.
2	Renforcement de la collaboration et du dialogue entre les institutions gouvernementales et les organisations communautaires pour soutenir les zones marginalisées du Département de l'Ouest d'Haïti	DAR/OEA Haïti (Soutien a la SSM)	Septembre 2021 - Décembre 2025	En exécution	\$ 5,046,632.00	États-Unis/INL (3 000 000 USD) UNODC (1 886 930 USD) Gouvernement de l'Italie (159 702 USD)	27 CBO ont reçu 912 500 USD pour des projets d'inclusion sociale ayant bénéficié à près de 4 000 personnes. Police communautaire formée. Trois (3) installations WASH à Cité Soleil sont pleinement opérationnelles. Transformation de la BAFE en principale Unité de Renseignement Financier d'Haïti. Lancement du Groupe de travail anticorruption d'Haïti et réorientation stratégique vers le traitement international des affaires. Réintégration internationale et alignement opérationnel avec les normes mondiales.
3	Programme SECURE-Haïti : Consolidation des efforts pour une réponse intégrée et unifiée visant à renforcer la stabilité en Haïti.	SSM	Déc 2024	En exécution	A déterminer	A déterminer	1. Professionnalisation de la Police Nationale d'Haïti (PNH): Renforcement de la capacité opérationnelle de la PNH par la formation technique, le développement du leadership, l'intégration de groupes sous-représentés et la modernisation des infrastructures, technologies et des processus. 2.Soutien à l'État de Droit et au système judiciaire : Amélioration des cadres juridiques et institutionnels, soutien aux réformes judiciaires et fiscales, renforcement des mécanismes de responsabilité policière et promotion de l'intégration de la technologie dans les processus policiers et judiciaires. 3.Sécurité Frontalière et Menaces Transnationales : Fourniture à la PNH d'outils avancés, de formation et de coopération transfrontalière pour lutter contre le trafic d'armes et autres crimes transnationaux, en coordination avec les pays voisins et les organisations multilatérales. 4.Police Communautaire : Renforcement de la confiance entre les forces de l'ordre et les communautés grâce à des stratégies adaptées à la réalité locale, à la formation en intervention de crise et à des modèles collaboratifs de résolution de problèmes. 5.Coordination Internationale et Interne : Renforcement de la capacité de l'OEA à soutenir les efforts de sécurité, en s'alignant avec l'ONU, la MMAS et d'autres partenaires, en renforçant l'échange d'informations, en fournissant un soutien logistique et des conseils, et en mettant en place des systèmes solides de suivi et d'évaluation des projets.

4	Amélioration des capacités d'apprentissage et de formation de la Police Nationale d'Haïti pour lutter contre la violence des gangs – Construction d'un Centre d'Entraînement Tactique de la Police (Morne Casse)	SSM/SECURE-Haïti	1-Mar	En exécution	\$3,800,000.00	Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), Gouvernement du Canada	1. Fournir une infrastructure sécurisée et conçue spécifiquement pour les opérations d'entraînement tactique spécialisé. 2. Offrir un programme d'études conçu et dispensé par des experts internationaux en opérations tactiques. 3. Se concentrer sur la violence liée aux gangs, les opérations urbaines et les normes de professionnalisme policier. 4. Fonctionner selon un modèle de "Formation des Formateurs" pour assurer la durabilité et l'appropriation locale
5	Assurance du commerce maritime et terrestre ainsi que du fret commercial en Amérique Latine et dans les Caraïbes.	SSM-CICTE	Mar 2024 – Sep 2026	En exécution	CAD 4 million	PARCLC Canada	Aucun impact pour le moment. Le projet vient de compléter les activités suivantes destinées à collecter des informations et établir des relations : participation à une réunion binationale avec Haïti et la République Dominicaine, et réalisation d'une évaluation technique virtuelle avec les fonctionnaires frontaliers haïtiens.
6	Elle Protège Haïti	SSM-CICTE	Août 2025	A mettre en œuvre	N/A	PARCLC Canada	Impact attendu : Développer et renforcer les capacités techniques, inspirer l'intérêt pour les carrières en cybersécurité et, à long terme, augmenter la diversité au sein de l'industrie.
7	Soutien aux activités liées à la préparation du cadre constitutionnel et électoral pour la tenue des futures élections en Haïti.	DECO	Jan 2025 – Déc 2025	En exécution	\$305,306.00	É.-U. et la France (Le Canada a soutenu en 2024)	1. Collaboration avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) : La Commission de Venise a réalisé un examen juridique et technique de la législation clé d'Haïti et d'autres documents liés aux élections, ce qui a abouti à l'adoption de trois avis juridiques sur les réformes suggérées du cadre législatif électoral existant et proposé en Haïti : un avis provisoire (juin 2024) et un avis final (décembre 2024) sur les solutions constitutionnelles et législatives possibles pour organiser de futurs processus électoraux, ainsi qu'un avis sur le projet de décret pour un référendum (juin 2025). DECO continuera à faciliter et soutenir cet engagement. 2. Visites de coopération technique électorale aux organismes électoraux des États membres : Des responsables haïtiens se sont rendus au Mexique et au Pérou, où ils ont rencontré des représentants de l'Institut national électoral (INE) du Mexique et du Bureau national des processus électoraux (ONPE) du Pérou. Ces visites ont permis aux responsables haïtiens d'observer des aspects clés des systèmes et des opérations électorales dans ces deux pays, ont favorisé des opportunités de coopération horizontale et ont fourni des orientations comparatives et des bonnes pratiques pour informer la préparation des prochaines élections en Haïti. 3. Conseils et soutien pour le développement d'une feuille de route électorale qui guidera les futures élections en Haïti : DECO fournit des orientations techniques internes pour aider à définir les priorités et décrire les étapes vers un processus électoral crédible et transparent, et continuera à évaluer les risques et les exigences possibles pour la tenue des élections. .
8	Soutien à l'Office National d'Identification d'Haïti dans l'enregistrement, l'émission et la distribution de la carte nationale d'identité.	Département de la Gestion Publique Efficace / Programme Universel d'Identité Civile dans les Amériques (PUICA)	Juin 2023 – Déc 2025	En exécution	\$13,668,516.74	Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) (juin 2023 – février 2025), Japon	1. Depuis le début du déploiement des unités mobiles en juin 2024, les unités ont délivré 110 568 cartes et enregistré 71 577 personnes. 2. Renforcement des capacités pour les opérateurs et techniciens de l'ONI à travers des programmes de formation spécialisés. 3. Plan stratégique quinquennal pour l'Office National d'Identification. 4. Campagnes de sensibilisation publique pour encourager l'enregistrement des citoyens. 5. Nouvelle unité de serveurs pour l'ONI complémentaire au serveur actuel en réparation.

9	Inclusion d'Haïti dans le Programme 12 du Plan Stratégique 2023-2027 Ce programme est responsable de la prise en charge opportune et de la réponse face aux crises et situations d'urgence liées aux droits de l'homme.	CIDH	2023 – 2027	En exécution	Indéterminé	Fonds réguliers et spécifiques	1. Visibilité institutionnelle accrue et priorisation de la situation des droits humains en Haïti dans le cadre de l'agenda stratégique de la CIDH. 2. Réponse plus rapide face aux développements urgents en matière de droits humains, y compris les actes de violence, les effondrements institutionnels ou les crises humanitaires. 3. Surveillance et documentation systématique de l'évolution des menaces aux droits humains, contribuant à générer une prise de conscience à la communauté internationale sur la base de données probantes. 4. Amélioration de la coordination avec les autres organes de l'OEA, les agences de l'ONU et les organisations régionales travaillant en réponse aux urgences et aux crises. 5. Augmentation de l'émission de mesures conservatoires et de déclarations publiques attirant l'attention sur les violations et promouvant des actions de protection. 6. Renforcement de la collaboration avec les organisations de la société civile, en particulier celles qui travaillent en première ligne, pour garantir des stratégies inclusives et adaptées aux besoins. 7. Potentiel de renforcement des capacités des institutions nationales, y compris le soutien aux mécanismes nationaux de droits humains et aux organes de supervision indépendants. 8. Positionnement d'Haïti dans un cadre régional de solidarité, permettant des analyses comparatives, des stratégies partagées et une coopération Sud-Sud pour la récupération institutionnelle et la protection des droits humains.
10	14 visites en Haïti depuis 1978	CIDH	1978 – Actuellement	En exécution	Indéterminé	Fonds réguliers et spécifiques	1. Observation directe de la situation des droits humains, permettant à la Commission de recueillir des informations de première main et vérifiées sur les violations et les défis institutionnels. 2. Renforcement du dialogue avec les organisations de la société civile, permettant aux acteurs locaux de présenter directement leurs préoccupations et preuves devant un organisme international des droits humains. 3. Soutien aux transitions démocratiques et à la stabilité politique, en particulier pendant les périodes clés de crise politique et les environnements post-coup d'État (par exemple, dans les décennies 1990 et 2000). 4. Élaboration de rapports et de recommandations spécifiques pour le pays, servant de documents de référence pour l'incidence, la réforme légale et les efforts de responsabilité. 5. Encouragement des réformes légales et des pratiques, notamment après des réunions de haut niveau avec les autorités haïtiennes ou la publication des résultats de la CIDH. 5. Documentation des schémas de violence et des faiblesses institutionnelles, pouvant contribuer à l'avenir à des processus de justice transitionnelle ou à des cadres de réparation.
11	10 rapports pays depuis 1969 (le dernier en 2022).	CIDH	1969 – Actuellement	En exécution	Indéterminé	Fonds réguliers et spécifiques	1. Documentation des violations des droits humains, création d'un registre public permanent et accessible. 2. Une base de données pour l'incidence et le contentieux, car les rapports fournissent des constatations factuelles détaillées, des analyses juridiques et des recommandations que les organisations de la société civile et les acteurs internationaux peuvent utiliser comme référence. 3. Évaluation comparative des progrès et des reculs, permettant de faire des comparaisons dans le temps entre les rapports successifs et de suivre la mise en œuvre des recommandations de la CIDH par le gouvernement. 4. Des orientation pour les réformes législatives et institutionnelles, offrant des recommandations concrètes et pratiques adaptées au contexte du pays et fondées sur les obligations internationales. 5. Outil pour la diplomatie internationale, permettant aux autres États membres de l'OEA, aux agences de l'ONU et aux bailleurs de fonds d'interagir avec les autorités haïtiennes.

12	37 communiqués de presse sur Haïti depuis 2011	CIDH	2011 – Actuellement	En exécution	Indéterminé	Fonds réguliers et spécifiques	1. Réponse rapide et visibilité : Les communiqués de presse permettent à la CIDH de réagir immédiatement face à des événements urgents, assurant une visibilité opportune des préoccupations en matière de droits humains. 2. Mobiliser l'attention du public en sensibilisant la population générale, la société civile, les médias et la communauté diplomatique. 3. Appel à des mesures urgentes : La Commission utilise fréquemment les communiqués pour exiger des actions immédiates (par exemple, enquête, protection, aide humanitaire). 4. Soutien au travail de plaidoyer de la société civile : Les organisations locales de droits humains peuvent utiliser les communiqués de presse de la CIDH pour amplifier leurs propres messages et renforcer leurs efforts de plaidoyer.
13	Résolutions de la CIDH (la dernière en 2021 sur la protection des Haïtiens en mobilité).	CIDH	2021 – Actuellement	En exécution	Indéterminé	Fonds réguliers et spécifiques	1. Promotion de la solidarité interaméricaine : La résolution appelle explicitement les États membres de l'OEA à adopter une approche de coopération pour l'accueil et la protection des personnes haïtiennes en situation de mobilité, favorisant une responsabilité régionale collective. 2. La résolution offre des recommandations et des normes concrètes pour guider les États dans l'accomplissement de leurs obligations en matière de droits humains envers les personnes haïtiennes, en particulier dans le contexte de l'asile, de la migration et de la protection humanitaire. 3. Les gouvernements et les organes législatifs peuvent utiliser la résolution comme référence normative pour aligner les lois et les politiques nationales avec les normes interaméricaines des droits humains. 4. La résolution appelle les États à éviter les expulsions et les déportations, en particulier les expulsions collectives ou arbitraires, et à adopter à la place des mesures telles que la régularisation et le principe de non-refoulement, renforçant ainsi le cadre de protection internationale. 5. Les Organisations de la société civile, les organisations d'assistance juridique et les défenseurs des droits humains peuvent s'appuyer sur la résolution pour défendre les droits des personnes migrantes haïtiennes et exiger que les gouvernements respectent les normes que la résolution établit. 6. Prévention de la discrimination et de la xénophobie : La résolution appelle à mettre en œuvre des actions contre le racisme et la xénophobie, encourageant les États à adopter des campagnes publiques et des cadres juridiques qui évitent tout traitement discriminatoire à l'égard des personnes haïtiennes. 7. La résolution promeut des voies régulières de migration et des visas humanitaires, ce qui peut inspirer de nouvelles pratiques étatiques ou renforcer celles déjà existantes.
14	59 audiences publiques tenues dans le cadre de la Période de Sessions de la CIDH.	CIDH	1997 – Actuellement	En exécution	Indéterminé	Fonds réguliers et spécifiques	1. Participation directe des victimes et de la société civile : Les audiences publiques offrent une plateforme unique pour que les personnes et organisations haïtiennes présentent des témoignages, des preuves et des préoccupations urgentes directement à la CIDH dans un cadre formel, public et protégé. 2. Visibilité des violations des droits humains : Les audiences amplifient la prise de conscience internationale des problèmes de droits humains en Haïti en exposant ces préoccupations dans un forum régional, ce qui génère souvent une couverture médiatique et accroît la pression sur les autorités. 3. Les audiences fournissent à la CIDH des informations de première main et actualisées qui aident la Commission à évaluer la situation des droits humains sur le terrain et à orienter son travail de suivi et de rapports. 4. Elles peuvent donner lieu à des communiqués de presse, des mesures conservatoires ou des visites de travail ultérieures, en fonction des informations révélées et de la gravité des préoccupations soulevées. 5. La participation à un mécanisme régional des droits humains aide à légitimer et renforcer les organisations de la société civile haïtienne, augmentant ainsi leur crédibilité et leur capacité de plaidoyer tant au niveau national qu'international.

15	Approche stratégique des Caraïbes (2017–2021 et 2023–2027).	CIDH	2017 – Présent/Coopération	En exécution	Indéterminé	Fonds réguliers et spécifiques	1. La 175e session de la CIDH s'est tenue en Haïti dans le cadre de son Programme d'Assistance et de Collaboration avec les Caraïbes et l'Amérique centrale, prévu dans le Plan Stratégique 2017-2021 de la Commission. 2. La CIDH a envisagé et analysé la possibilité de créer un Groupe d'Appui Technique (GAT). 4. Participation continue au Groupe de Travail sur Haïti. 5, Présentation intitulée "Crise en Haïti : Les femmes Défenseuses dans la lutte pour les Droits des Femmes", réalisée le 20 mars 2024 à la Faculté de Droit de l'American University, Washington College of Law. 6.Réunion bilatérale avec le Protecteur du Citoyen en 2023 ; formation sur les Principes de Paris en juin 2023 ; et fourniture d'une coopération technique sur le rôle que peuvent jouer les Défenseurs du Peuple des Caraïbes dans la promotion et la protection des droits humains, ainsi que pour déterminer des stratégies communes que la CIDH pourrait adopter avec eux pour renforcer leur travail en droits humains. 6. Réunions bilatérales avec le Représentant de l'OEA en Haïti lors des périodes de sessions. 7.Participation d'acteurs étatiques et non étatiques au Cours International sur les Politiques Publiques en 2024. 8. Participation d'Haïti au Séminaire Annuel de la CARICOM.
16	Rapport spécial sur la liberté d'expression en Haïti.	CIDH/Rapporteur spécial pour la liberté d'expression.	2024 –	En exécution	Indéterminé	Fonds spécifiques	1. Le rapport offre un compte rendu exhaustif de la quasi-totalité des violations de la liberté d'expression survenues en Haïti entre 2018 et 2025. Il détaille des cas de journalistes tués délibérément; des attaques contre les médias; des disparitions forcées et des enlèvements des déplacements internes et des exils forcés; ainsi que des agressions contre des travailleurs de la presse couvrant les manifestations. Il identifie également les victimes et évalue l'état des enquêtes, mettant en évidence des schémas persistants de violence et d'impunité. 2.Le rapport souligne le rôle essentiel du journalisme pour faire face à la crise multidimensionnelle en Haïti. Il met en avant la capacité de la presse à rendre visibles les violations des droits humains et l'impunité systémique, à promouvoir la responsabilité des acteurs nationaux et internationaux, à permettre un débat public informé et la formulation de politiques publiques/actions multilatérales, ainsi qu'à préserver les conditions nécessaires pour la tenue d'élections libres, justes et transparentes. 2. Le rapport est le premier document de la CIDH qui aborde directement et formule des recommandations aux nouveaux organes nationaux et internationaux, y compris le Conseil Présidentiel de Transition et la MMAS. À cet égard, il met également à jour le dernier rapport sur le pays de la Commission (qui couvrait jusqu'à la seconde moitié de 2022).
17	Chaînes de valeur agricoles résilientes pour une exportation durable dans le nord-est d'Haïti (Du champ au marché)	Programme de l'Eau du Département du Développement Durable (DDS/SEDI).	À définir (60 mois)	Proposition – phase de planification	US\$10,350,000 (US\$8,100,000 OEA/Partenaires + US\$2,250,000 contrepartie)	Gouvernement des États-Unis	1. 5,000 agriculteurs (45 % de femmes) bénéficiaires directs de techniques de production améliorées. 2.10 millions de dollars de revenu annuel potentiel provenant des exportations. 3.1,500 emplois ruraux créés (60 % pour les femmes et les jeunes). 4. 5 centres modernes de collecte équipés de chambres froides fonctionnant à l'énergie solaire. 5.15 coopératives de producteurs renforcées para une gouvernance démocratique. 6. 2,000 femmes à des postes de direction dans le secteur agricole; augmentation du nombre d'hectares sous pratiques de gestion durable. 7.Pourcentage de réduction de l'utilisation des produits agrochimiques. 8. Sécurité alimentaire accrue et réduction de la migration des jeunes. 9. Intégration régionale renforcée grâce au commerce transfrontalier.

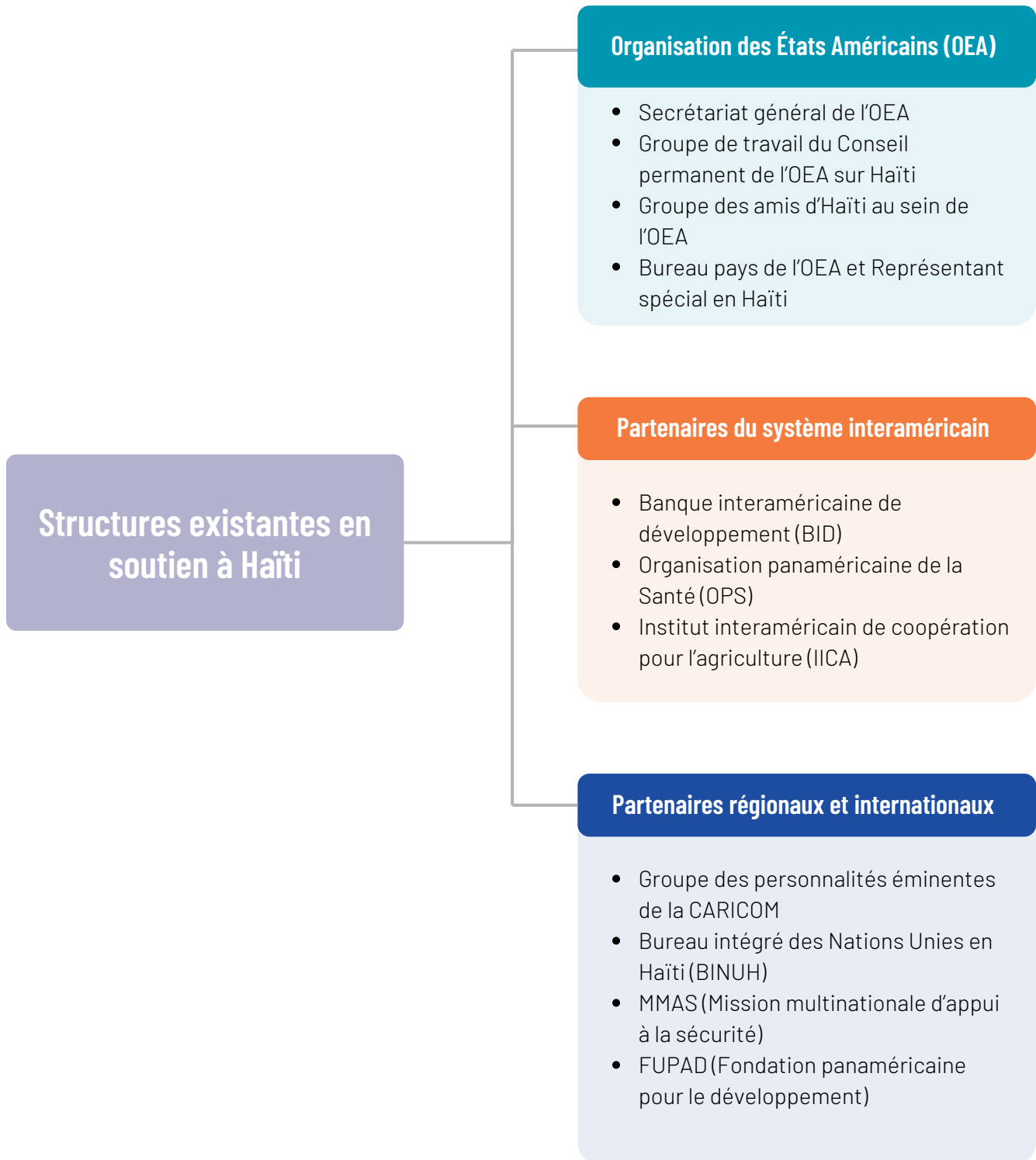
18	Développement dirigé par la communauté (DDC)	Programme de l'Eau du Département du Développement Durable (DDS/SEDI).	Avr 2018 – Mar 2025 (7 años)	Complété	USD 13.7 millions (Phasel: 9.82M; Phase II: 3.9M)	Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID)	10 Plans de Développement Municipal (PDM) élaborés et approuvés. 2,117 Organisations communautaires ont reçu une formation pour le renforcement des capacités. 10 Comités Consultatifs Citoyens établis. 50,000 résidents directs et indirects bénéficiaires de projets communautaires. 6,500 enfants bénéficiaires de nouvelles installations ou services éducatifs EAH 56 institutions du secteur de l'eau ont reçu un renforcement organisationnel. 11 OBC formées aux systèmes d'irrigation durable. 24 sites d'infrastructure EAH réhabilités (y compris des hôpitaux et des écoles). - Unité de Résilience Hydrique créée et renforcée à l'Université d'État de Limonade. - Plusieurs projets communautaires mis en œuvre (canaux de drainage, marchés, routes, parcs). - Participation citoyenne accrue dans la planification et la prise de décision du gouvernement local
19	Promouvoir le développement, la démocratie et la paix grâce à la diplomatie de l'eau sur l'île Hispaniola	Programme de l'Eau du Département du Développement Durable (DDS/SEDI).	À définir	Proposition – phase de planification	\$ 150,000.00	Gouvernement des États-Unis	- Renforcer le dialogue bilatéral entre Haïti et la République Dominicaine sur les ressources en eau partagées. - Développer des solutions à long terme pour la gestion transfrontalière de l'eau sur l'île d'Hispaniola. - Favoriser la stabilité régionale et la croissance démocratique par la coopération en matière d'eau. - Prévenir les conflits liés à l'eau qui pourraient déstabiliser la région. - Soutenir le renforcement institutionnel dans les deux pays. - Promouvoir la transparence et la participation publique dans les décisions concernant les ressources en eau. - Aborder la vulnérabilité face au changement climatique et les défis de la sécurité hydrique. - Faciliter le dialogue diplomatique et la construction de consensus sur les questions liées à l'eau.
20	Promouvoir la Sécurité Hydrique sur l'île d'Hispaniola : Favoriser la Planification Durable et la Coopération Bilatérale dans le Bassin du Fleuve Dajabón-Masacre.	Programme de l'Eau du Département du Développement Durable (DDS/SEDI).	À définir	Proposition – phase de conception	\$ 6,000,000.00	Alliance FME (Fonds Mondial pour l'Environnement) et BID (Banque Interaméricaine de Développement)	- Promouvoir la sécurité hydrique avec un accent sur l'égalité des sexes et l'interculturalité dans le bassin du fleuve Dajabón-Masacre. - Renforcer le cadre de coopération bilatérale entre Haïti et la République Dominicaine. - Développer une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) intégrée pour le bassin. - Créer un Programme d'Action Stratégique (PAS) pour la gestion durable des ressources en eau. - Mettre en œuvre des solutions basées sur les écosystèmes et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) résilientes au climat, avec un focus communautaire. - Renforcer la capacité institutionnelle pour la gestion intégrée des ressources en eau et des risques climatiques. - Développer des outils d'aide à la prise de décision et de gestion des connaissances pour les acteurs du bassin. - Réduire la vulnérabilité sociale et environnementale des communautés locales. - Aborder les impacts du changement climatique en construisant une résilience écosystémique. - Promouvoir des moyens de subsistance durables à travers des projets pilotes dans les micro-bassins.
21	Fonds pour les Petites Subventions (SGF).	Programme de l'Eau du Département du Développement Durable (DDS/SEDI).	Avr 2018 – Avr 2023	Complété	\$ 9,000,000.00	Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID)	- Soutenir les initiatives communautaires pour lutter contre la déforestation. - Augmenter l'accès au crédit et aux actifs productifs pour des alternatives à la production de bois de chauffage et de charbon. - Encourager l'investissement des agriculteurs dans des pratiques d'agroforesterie et de conservation des sols à long terme. - Plus de 20,000 personnes ont bénéficié de l'activité RGF. - Plus de 350 emplois temporaires ont été créés. 10 OSC locales ont reçu des subventions et amélioré leur capacité organisationnelle. 407 hectares de terrain sont sous des pratiques améliorées d'agroforesterie. - Environ 1,3 million d'arbres fruitiers et forestiers ont été produits et plantés.

22	Soutien financier et de formation pour renforcer la capacité du Point Focal Opérationnel du FEM du pays dans la supervision des projets.	Programa de Agua del Departamento de Desarrollo Sostenible (DDS/SEDI)	Mai 2025 – Mar 2026	En exécution	\$ 32,000.00	Fonds Mondial pour l'Environnement (FME)	1. Fournir un soutien financier et des formations pour renforcer la capacité du Ministre ou des Points Focaux Opérationnels (PFO) pour une supervision efficace des projets, y compris des visites de terrain et des activités de formation, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Participation du Pays FME-8
----	--	---	---------------------	--------------	--------------	--	---

Annexe 7 : Mandats en place de l'OEA

Numéro	Résolution	Titre
1	<u>AG/RES. 3039 (LV-O/25)</u>	Appel à la mise en œuvre urgente de solutions concrètes pour résoudre la grave crise institutionnelle et sécuritaire en Haïti
2	<u>AG/RES. 3023 (LIV-O/24)</u>	Efforts continus vers le rétablissement immédiat de la sécurité, le renforcement de l'aide humanitaire, la promotion du développement socio-économique et le soutien à la protection des droits de la personne et de la démocratie en Haïti
3	<u>AG/RES. 3007 (LIII-O/23)</u>	Vers le rétablissement immédiat de la sécurité, le renforcement de l'aide humanitaire et le soutien à la protection des droits de la personne et de la démocratie en Haïti
4	<u>AG/RES. 2982 (LII-O/22)</u>	La situation sécuritaire en Haïti et la coopération continentale pour la préservation de la démocratie et la lutte contre l'insécurité alimentaire
5	<u>AG/DEC. 105 (LI-O/21)</u>	La situation en Haïti
6	<u>CP/RES. 1268 (2523/24)</u>	En soutien à la demande d'Haïti pour une opération de maintien de la paix des Nations Unies (adoptée par le Conseil permanent lors de sa réunion ordinaire du 13 novembre 2024)
7	<u>CP/RES. 1251 (2492/24)</u>	Soutien à la transition démocratique en Haïti (adoptée par le Conseil permanent lors de sa réunion ordinaire du 3 avril 2024)
8	<u>CP/RES. 1237 (2469/23) rev. 1</u>	Fournir une assistance intégrée à Haïti en matière d'aide humanitaire, d'élections, de renforcement de la démocratie, de protection des droits de la personne et de développement intégré en collaboration avec la mission multinationale d'appui à la sécurité et le groupe de personnalités éminentes de la CARICOM (adoptée par le Conseil permanent lors de sa réunion extraordinaire du 17 novembre 2023)
9	<u>CP/RES. 1214 (2414/23) rev. 2</u>	Soutien renouvelé pour une assistance en matière de sécurité et humanitaire, pour des élections inclusives, libres, justes et crédibles et pour une transition démocratique en République d'Haïti (Adoptée par le Conseil permanent lors de sa réunion extraordinaire du 10 février 2023)
10	<u>CP/RES. 1168 (2315/21)</u>	La situation en Haïti (adoptée par le Conseil permanent lors de sa réunion ordinaire du 17 mars 2021 tenue au format virtuel)

Annexe 8 :
Structures existantes en soutien à Haïti



Annexe 9 : Activités existantes de la Banque interaméricaine de développement (BID) en Haïti

Projet	Nom	Montant approuvé
HA-L1103	Projet d'eau et d'assainissement à Port-au-Prince III	\$65.000.000,00
HA-L1104	Transports et connectivité départementale	\$207.099.250,87
HA-L1106	Gestion des déchets solides dans le nord d'Haïti	\$33.503.000,00
HA-L1131	Renforcement de la gestion des affaires publiques en vue d'améliorer la prestation de services	\$55.000.000,00
HA-L1133	Projet d'appui au développement du secteur privé grâce à la promotion de l'investissement	\$17.500.000,00
HA-L1135	Projet pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène dans les zones urbaines, périurbaines et rurales de la région haïtienne du Grand Nord	\$125.000.000,00
HA-L1140	Amélioration de l'accès à l'électricité en Haïti	\$36.500.000,00
HA-L1095	Programme pour le tourisme littoral durable	\$11.970.974,96
HA-L1102	Plan de soutien au secteur de l'éducation en Haïti (SHESP)	\$50.000.000,00
HA-L1143	Programme pour les infrastructures productives V	\$65.000.000,00
HA-J0002	Programme de productivité et de connectivité rurales avec une approche territoriale	\$60.000.000,00
HA-J0005	Programme de renforcement des filets de sécurité pour les populations vulnérables	\$81.800.000,00
HA-J0006	Plan de soutien au secteur de l'éducation en Haïti 2.0	\$15.000.000,00
HA-J0007	Lutte contre l'insécurité alimentaire et accroissement de la résilience grâce à des filets de sécurité pour les populations vulnérables	\$68.300.000,00
HA-J0009	Plan de soutien à la gouvernance de l'éducation en Haïti (SHEG)	\$20.000.000,00
HA-J0010	Renforcer les fondements de la transformation numérique dans la gestion des affaires publiques afin d'améliorer l'efficacité administrative	\$16.000.000,00
HA-J0008	Programme communautaire pour renforcer la sécurité humaine en Haïti	\$110.000.000,00
		\$1.037.673.225,83

Annexe 10 :

Activités existantes de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) en Haïti

Le personnel de l'OPS en Haïti comprend 137 collaborateurs œuvrant dans la préparation aux urgences sanitaires et la réponse aux catastrophes ainsi qu'aux épidémies; les systèmes et services de santé; la vaccination; la promotion de la santé tout au long du parcours de vie; les maladies non transmissibles et la santé mentale; la prévention et le contrôle des maladies transmissibles; la gestion des approvisionnements pharmaceutiques, les communications et la gestion des programmes.

Compte tenu de la situation sécuritaire actuelle et des accès limités, l'OPS a établi deux bureaux de terrain : l'un dans le département du Nord à Cap-Haïtien, et l'autre dans la région sud, au département des Nippes à Miragoâne, ce qui permet la poursuite des opérations sur l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, les activités de l'OPS en Haïti englobent l'Équipe régionale de gestion des incidents, le Centre des opérations d'urgence à Washington DC ainsi que la Réserve stratégique régionale établie au Panama.

Le Cluster Santé inter-agences d'Haïti est co-dirigé par l'OPS et le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Parmi les 47 partenaires institutionnels du Cluster, seuls 12 rendent compte régulièrement au Cluster et disposent de la capacité d'effectuer des interventions sanitaires.

Activités principales du Cluster Santé pour l'année 2025

Activités clés – Objectif stratégique 1: Garantir la disponibilité et l'accès aux services de santé d'urgence et vitaux.

- Renforcer les capacités des institutions sanitaires et de leurs partenaires en matière de prestation de soins d'urgence destinés aux groupes vulnérables, notamment les femmes enceintes, les enfants, les personnes déplacées internes (PDI) ainsi que les victimes de violences.
- Garantir l'approvisionnement en médicaments essentiels et en fournitures médicales nécessaires à la prise en charge des besoins sanitaires urgents.

Activités clés – Objectif stratégique 2 : Maintenir et renforcer les mécanismes de surveillance des maladies et de réponse aux épidémies

- Assurer le maintien d'équipes d'intervention rapide déployées à l'échelle nationale, incluant des infirmiers moto-laboratoires chargés de soutenir le prélèvement pour les maladies à potentiel épidémique, ainsi que la surveillance communautaire.
- Améliorer la qualité des rapports de données à l'échelle nationale.
- Veiller à la mise en œuvre rapide des vaccinations et des interventions sanitaires dans les zones à haut risque telles que les camps de personnes déplacées internes.

Activités clés – Objectif stratégique 3 : Assurer la sécurité des opérations critiques de la chaîne d'approvisionnement

- Garantir la disponibilité constante des stocks de médicaments et de fournitures médicales dans le pays, y compris des réactifs destinés au centre national de transfusion ainsi qu'au laboratoire national de santé publique.
- Examiner des itinéraires et des modalités alternatives pour la livraison des fournitures médicales afin de garantir la continuité de la prestation des services de santé.

Initiatives prioritaires de l'OPS nécessitant un soutien complémentaire

Les deux initiatives prioritaires suivantes revêtent une importance cruciale dans les circonstances actuelles, nécessitant un renforcement ainsi qu'une extension de leur champ d'application :

La santé en première ligne : la prise en charge de la population déplacée d'Haïti

Comme le précise la feuille de route, Haïti est confrontée à une aggravation de la crise sécuritaire persistante ayant entraîné le déplacement de plus de 1 300 000 personnes. En 2024, plus de 100 000 personnes résidaient dans 95 sites improvisés répartis à travers la zone métropolitaine de Port-au-Prince. La violence a considérablement fragilisé le système de santé, privant ainsi les communautés vulnérables, telles que les personnes déplacées à l'intérieur du pays, d'un accès adéquat aux services essentiels. En réponse, l'OPS, en collaboration avec les autorités sanitaires nationales et régionales, a joué un rôle essentiel dans la restauration de l'accès aux soins pour les populations déplacées, en fournissant des services indispensables par le biais de cliniques mobiles.

Les cliniques mobiles, dotées d'une équipe dévouée composée de médecins, infirmiers, sages-femmes et psychologues relevant du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), assurent la prestation de soins médicaux généraux, de services en santé sexuelle et reproductive ainsi que d'un soutien psychosocial aux populations déplacées. Grâce au soutien financier de partenaires stratégiques, parmi lesquels le Gouvernement des États-Unis, la Protection civile et l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), le Canada ainsi que le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), l'engagement de l'OPS à fournir un appui technique et logistique s'est avéré essentiel pour garantir l'accès continu à ces services vitaux.

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES) ont récemment officialisé une collaboration visant à renforcer l'appui apporté à Haïti. La BID finance le projet « Lutte contre l'insécurité alimentaire et promotion de la résilience par un filet de sécurité destiné aux populations vulnérables » à hauteur d'une enveloppe pouvant atteindre 4 millions de dollars américains. Dans ce cadre, et conformément à l'accord institutionnel de longue date entre l'OPS et le Gouvernement haïtien, l'OPS agira en tant que partenaire technique pour la fourniture de produits liés à la santé et la réalisation des activités afférentes, en collaboration étroite avec la FAES et en s'appuyant sur la coopération stratégique entre la BID et l'OPS.

Centre Hospitalier Universitaire La Paix (CHU)

L'Hôpital Universitaire La Paix (HUP) s'est imposé comme un pilier essentiel dans la crise sécuritaire persistante en Haïti, qui a plongé une grande partie du système de santé national dans le désarroi. En tant que seul hôpital public de Port-au-Prince apte à prendre en charge un grand nombre de victimes, l'HUP s'est imposé comme le dernier refuge pour de nombreuses personnes. Le soutien de l'OPS a été déterminant pour assurer le bon fonctionnement de l'hôpital. Grâce au soutien financier de donateurs majeurs, notamment la Protection civile et l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) ainsi que le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), l'OPS a fourni plusieurs tonnes de fournitures médicales et de médicaments, ainsi que du carburant pour alimenter les générateurs de l'hôpital, garantissant ainsi une prise en charge ininterrompue, tout en appuyant l'établissement dans la mise en œuvre de son plan pour les victimes en grand nombre. Clé de la résilience du HUP durant la crise, une nouvelle salle d'urgence ambulatoire a été inaugurée en 2022 dans le cadre de l'initiative « Hôpital Intelligent » de l'OPS. La capacité soutenue à relever les défis liés aux effectifs du HUP et à répondre de manière adéquate à la crise nécessite un renforcement ainsi qu'une extension de la portée de ces initiatives.

Domaines de travail	Montant (USD)
Riposte aux flambées et aux crises : Renforcement des capacités du pays pour une détection, évaluation et riposte rapide aux urgences sanitaires, aux épidémies et aux pandémies provoquées par des pathogènes à fort impact.	\$ 18,421,644
Urgences sanitaires : Renforcer les capacités du pays face à toutes les urgences et pour la gestion des risques de catastrophe, la détection et la riposte rapides, et la prévention et le contrôle des épidémies et des pandémies.	\$ 2,426,423
Systèmes de santé, services et cycle de vie : Renforcer les systèmes de santé centrés sur l'humain en améliorant les réseaux de services intégrés, en assurant un accès universel à des services, médicaments et technologies de qualité, en élargissant une main-d'œuvre compétente, en renforçant la gouvernance et les financements publics et en mettant en place des protections contre les risques financiers associés à la santé.	\$ 8,993,105
Maladies non transmissibles, facteurs de risque, santé mentale, violences et blessures : Élargissement de l'accès à des services de qualité face aux maladies non transmissibles, aux problèmes de santé mentale, aux violences et aux blessures ; réduction de la malnutrition et des facteurs de risque ; renforcement des mesures intersectorielles visant à promouvoir la santé mentale et prévenir les toxicomanies et les suicides	\$ 1,452,303
Maladies transmissibles : Renforcer les systèmes de santé et les réseaux de services intégrés afin de prévenir, de détecter, de traiter et d'éradiquer les maladies transmissibles, y compris en remédiant aux facteurs de risque grâce à des mesures intersectorielles.	\$ 5,977,824
Systèmes d'information, preuves scientifiques et recherche : Renforcer et mettre en place des systèmes intégrés d'information sanitaire et améliorer les capacités de production, d'analyse et d'utilisation des preuves scientifiques pour la prise de décisions à tous les niveaux.	\$ 29,562
Déterminants de la santé : Renforcer la promotion de la santé et le leadership du pays afin d'agir face aux déterminants sociaux et environnementaux de la santé grâce à une action intersectorielle qui privilégie les groupes en situation de vulnérabilité	\$ 284,524
Total	\$ 37,585,385

Annexe 11 :

Activités existantes de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) en soutien à Haïti

I. INTRODUCTION

La stratégie 2014-2018 pour la délégation en Haïti était fondée sur des constats qui, pour la plupart, s'appliquent encore à la situation en 2020. Extrait : « Malgré les contraintes et le faible pourcentage des ressources budgétaires de la République affecté au secteur agricole (2-3 %), ce dernier reste un secteur stratégique doté d'un potentiel bien supérieur à ce que nous voyons. Il est urgent d'œuvrer à raviver l'agriculture afin qu'elle soit plus compétitive, ce qui garantirait la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et réduirait la dépendance vis-à-vis des importations, ou générerait des excédents à l'exportation dans des filières spécifiques (yams, mangues, cacao, etc.). »

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de ses retombées sur les chaînes d'approvisionnement d'équipement de santé et agroalimentaire, les activités ont été menées avec une attention particulière portée au développement de la résilience du système agroalimentaire haïtien, à la fois du point de vue de la sécurité alimentaire et de l'organisation des chaînes de valeur. Dans sa nouvelle stratégie 2020-2024, la Représentation a opté pour une agriculture intensive tournée vers l'avenir, avec quatre (4) axes majeurs :

1. Amélioration de la gouvernance de l'agriculture (création d'une unité de suivi stratégique ; cadre juridique)
2. Renforcement des capacités des producteurs agricoles (création d'une unité de technologie, système de services de conseil)
3. Élargissement de l'accès aux marchés (création d'un label bio haïtien, revitalisation des marchés ruraux)
4. Protection du capital naturel et du potentiel des terres productives.

II. ACTIVITÉS MENÉES

2.1. Soutien à l'innovation (riposte à la COVID-19)

2.1.1. - Grâce à des levées de fonds, l'IICA a financé une activité de recherche sur une exploitation du CRDD de Bas-Boën sous la surveillance du MARNDR et du FAMV concernant :

- L'introduction d'une charrue tirée par une moto et d'une débroussailleuse portable, en réponse au déficit de main-d'œuvre agricole au moment du labour. Cette expérience novatrice était appuyée par le département de l'Infrastructure agricole du ministère de l'Agriculture ;
- Évaluation du pourcentage de Brix dans 4 variétés locales de maïs et adaptation de la variété sucrée UW7 de Trinité-et-Tobago.

2.1.2.- Sous la houlette d'Agriterra¹, IICA-Haïti a participé à la mise en œuvre d'un projet agrinumérique financé par le FIDA ², à travers :

¹ Agriterra, une ONG néerlandaise

² Le FIDA, Fonds international pour le développement agricole

- Formation, principalement au format virtuel, pour les membres des organisations de production sur les thèmes suivants : introduction au marketing numérique (15 participants de 5 institutions) et soutien à la promotion de leurs produits ; applications numériques de marketing (Moncash, Facebook Marketplace, WhatsApp Business) pour 22 organisations ;
- Élaboration, au cours de plusieurs réunions et ateliers, de l'application mobile AgriExt, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture (MARNDR), pour former à distance les agriculteurs et lancer le système avec 70 participants du MARNDR, du secteur privé, des partenaires et des organisations de producteurs. L'application aura pour objectif d'harmoniser et d'améliorer l'interaction et l'échange d'information entre les agents d'extension et les agriculteurs, et de faciliter l'accès à des informations prioritaires pour remédier aux problèmes des producteurs. Elle sera gérée par le MARNDR et fera partie de son système d'extension grâce à une commission spéciale créée à cet effet avec des outils fournis par l'IICA.
- Ce projet a pour but d'atténuer de manière globale les effets de la COVID-19 et de la crise qui s'est ensuivie en favorisant les solutions numériques qui permettent une meilleure gestion interne et un accès accru aux marchés et à la finance.

2.2. Appui à la sécurité sanitaire des aliments

- L'IICA a organisé un exposé présenté par le système chilien de sécurité sanitaire, à travers l'agence ACHIPIA, à des responsables de l'unité de la protection de la santé du ministère de l'Agriculture. La réunion a ouvert le débat sur le système de sécurité à mettre en place en Haïti en incluant toutes les institutions concernées afin de renforcer la capacité des producteurs à produire de la nourriture saine, ce qui rassure les clients et augmente le chiffre d'affaires ;
- Publication d'affiches à l'intention des entreprises sur les thèmes suivants liés à la sécurité sanitaire : Sécurité sanitaire en général ; Hygiène des vendeurs ; Aperçu et environnement produit.

2.3. Soutien à la santé animale

Dans le cadre de l'activité spéciale liée aux flambées de peste porcine africaine détectées en République dominicaine en 2021, un soutien a été fourni au ministère de l'Agriculture afin qu'il informe la population au sujet de la maladie à travers quatre publications : 2 500 brochures en créole, 2 500 brochures en français, 2 500 affiches en créole et 31 bannières sur la voie publique.

Thème de la campagne liée à la prévention : Protéger le cheptel porcin haïtien contre la contamination et/ou la propagation de la peste porcine africaine. La stratégie de communication proposée au MARNDR visait les acteurs suivants :

- Éleveurs
- Institutions de l'État (MSPP, MCI, MICT, MEF, etc.), douanes/immigration, autorités locales
- Consommateurs, associations professionnelles, vétérinaires, facultés d'agronomie, etc.
- Bouchers, restaurants/marchands

2.4. Soutien à la lutte contre le changement climatique/Fonds vert pour le climat (FVC)

Dans le cadre du projet régional avec les fonds du Fonds vert pour le climat, IICA-Haïti a rendu possible :

- L'organisation de plusieurs réunions avec le ministère de l'Agriculture afin de créer un groupe de travail sur le changement climatique au sein du ministère
- La participation de l'autorité nationale désignée à deux réunions régionales pour la révision du document de contribution déterminée au niveau national afin de mettre en lumière les engagements d'Haïti pour le développement d'une économie à faible intensité en carbone grâce à une agriculture intelligente et biologique
- Un coup de projecteur sur les besoins de renforcement des capacités d'Haïti afin de lutter contre les défis associés au changement climatique dans le secteur agricole
- L'identification d'idées de projets avec les partenaires et le MARNDR pour le FVC
- L'organisation d'une réunion de restitution de la COP27 avec le ministère de l'Agriculture afin de créer un groupe de travail sur le changement climatique au sein du ministère

L'objectif principal de ce projet est de renforcer les fondements sur lesquels la région s'appuie afin de privilégier les investissements dans la résilience, mais aussi d'améliorer les conditions de transmission des informations sur les émissions de gaz à effet de serre sur des chaînes de valeur agricoles précises.

2.5. Appui au renforcement des capacités

- L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), en partenariat avec le CATIE³, a obtenu une consultation avec le MARNDR pour le projet PITAG financé par la BID afin de renforcer les capacités de groupes de fournisseurs de biens et services agricoles pour leur permettre de fournir des conseils techniques adaptés aux exploitants qui bénéficient des incitations. Au total, 108 séances de formation sur différents thèmes (traction des animaux, reproduction du bétail, gestion des biens et services agricoles par les entreprises, exploitation et entretien des pompes de moteurs d'irrigation, etc.) ont été organisées pour environ 2 300 fournisseurs, pour un taux de réalisation de 100 %. L'objectif du Programme pour l'innovation technologique dans l'agriculture et l'agroforesterie (PITAG) était d'améliorer la productivité agricole des petits exploitants dans certaines localités des départements suivants : Nord, Nord-Est, Artibonite, Sud et Grande-Anse.
- Comme à l'accoutumée, IICA-Haïti facilite la participation des professionnels du MARNDR, des universités et du secteur privé aux conférences et aux séances de formation en ligne et *in situ* sur différents thèmes, dont : Codex Alimentarius ; Renseignement et biosécurité phytosanitaire ; Évaluation des risques liés aux pesticides ; Chapitres du Code de l'OIE⁴ ; Recours aux technologies numériques pour la prestation de services de conseil et le marketing des produits de l'agriculture familiale ; Plans d'intervention d'urgence face à la peste porcine africaine.

2.6. Soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

³ CATIE, Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement

⁴ OIE : Office international des épizooties

2.6.1. Avec des fonds du bureau des Affaires humanitaires de l'USAID, l'IICA a mis en œuvre les Projets pour la réduction de la vulnérabilité alimentaire sur l'île de la Gonâve (PREVAG et PREVAG2) et facilité :

- La distribution à 12 000 familles, à travers des fournisseurs locaux, de 24 000 kits alimentaires nourrissants contenant des aliments locaux : riz, cabillaud, hareng, farine de blé enrichie, maïs, haricots noirs, sel iodé et huile
- L'organisation, en collaboration avec la direction de la Nutrition du ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), d'une série de conférences sur la nutrition avec environ 500 participants, dont des étudiants
- La distribution de 10,94 tonnes de sorgho, de pois d'Angole et d'autres pois à plus de 2 000 agriculteurs (dont 30 % de femmes)
- La distribution de 4 000 plants conformément aux choix des bénéficiaires (agrumes, tamarin, cèdre, cannelier, corossolier), 4 000 boutures d'herbe à éléphant (pour les éleveurs de chèvres) et 500 plants de mangrove
- La création de trois pépinières pour la production de 20 000 plants afin de mettre en place des vergers et des plantations à but énergétique, dont une au niveau du bureau de l'Agriculture du ministère de l'Agriculture
- L'organisation de séances de formation sur la dendroénergie, la gestion intégrée des nuisibles et la gestion post-récolte pour 5 000 agriculteurs (dont 38 % de femmes) ;
- La publication de quatre documents pédagogiques sur les techniques de production de jeunes arbres/la reforestation et la gestion des plantations à but énergétique, d'un guide sur la production artisanale de semis, d'un guide sur la gestion intégrée des nuisibles et d'un guide sur l'élevage caprin.

Ce projet avait pour but d'améliorer la disponibilité des céréales et des protéines, de renforcer la capacité de résilience des bénéficiaires, d'alléger la charge sur les familles vulnérables grâce à une aide alimentaire directe, et d'encourager la production rationnelle de charbon grâce à des formations sur la dendroénergie ainsi que la création de pépinières dans les sections communales ciblées.

2.6.2. L'IICA a aidé le CNSA à participer à la COP27 et à organiser la séance de restitution au MARNDR. Le coordinateur du CNSA a tiré la conclusion suivante au cours de la réunion :

« Les effets du changement climatique, des épisodes météorologiques extrêmes aux phénomènes à évolution lente, se ressentent dans différents secteurs des économies et activités nationales, dont l'agriculture et la production alimentaire ; s'y ajoutent d'autres défis comme la géopolitique, le coût du financement et les chaînes d'approvisionnement. À une époque marquée par une insécurité alimentaire accrue, il est important de déterminer ensemble comment répondre au besoin d'augmentation de la productivité agricole, de passer à une agriculture résiliente, de réduire les pertes dans la chaîne de production alimentaire, y compris grâce à des solutions liées à la chaîne du droit, et de faire en sorte que les mesures pertinentes soient en place pour assurer une sécurité alimentaire durable et gérer toute crise alimentaire qui se présenterait. »

- 2.6.3.** L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a fourni un soutien financier au CNSA afin d'effectuer une analyse de classement au titre du Cadre intégré de sécurité alimentaire (IPC) en Haïti en 2024.
- 2.6.4.** Grâce à des financements de l'Association internationale de développement (IDA), une entité du Groupe de la Banque mondiale, le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) a entamé le 20 août 2024 un dialogue de trente mois avec le groupe IICA-GIRADEL en tant qu'opérateur d'incitations liées à la production animale dans le cadre du projet Agriculture résiliente pour la sécurité alimentaire (PARSA). Ce projet a pour but de remédier aux pertes des agriculteurs consécutives au séisme du 14 août 2021 et à l'ouragan Grace des 16 et 17 août 2021 dans le Grand-Sud et, dans une moindre mesure, à la crise d'insécurité alimentaire qui frappe le département du Centre en raison de la sécheresse, des difficultés d'accès aux moyens de production et d'autres facteurs. L'objectif principal de cette activité est de contribuer à la repopulation animale dans les 32 communes touchées, avec un accent sur le genre.
- 2.6.5.** Plaidoyer auprès des différents ministres de l'agriculture pour :
- Une nouvelle approche en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, fondée sur les conclusions de la nouvelle stratégie de l'IICA en Haïti (implication des ministères concernés par la sécurité alimentaire)
 - La création d'une unité de suivi stratégique du secteur agricole
 - La mise en place d'une unité de suivi technologique pour encourager les jeunes à entrer dans le secteur, à y rester et pour accroître la productivité
 - L'appui à un climat des affaires attrayant et à la protection du capital naturel.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Annexe 12

Proposition de feuille de route du Secrétariat général de l'Organisation des États américains (OEA) sur la crise haïtienne : présentation et commentaires

Présentée par le Secrétariat général de l'OEA au Groupe des amis d'Haïti le 30 juillet 2025 et au Conseil Permanent le 20 août 2025, la proposition de feuille de route fait suite à la résolution 5882 adoptée à la 55^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue du 25 au 27 juin 2025 à Saint John's (Antigua-et-Barbuda). Elle se présente sous la forme de propositions concrètes pour résoudre la crise haïtienne. Ces propositions sont articulées autour de cinq axes stratégiques :

- 1) stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix ;
- 2) consensus politique et appui à la gouvernance ;
- 3) processus électoral et légitimité institutionnelle ;
- 4) réponse humanitaire ;
- 5) développement durable et progrès économique.

L'analyse de ce document prend en compte sa manière d'intégrer à travers les cinq axes les priorités nationales formulées pour la période de transition.

Liste des sigles et abréviations

BINUH : Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti

CARICOM : Communauté des Caraïbes

CEJA : Centre d'Études pour la Justice des Amériques

CEP : Conseil Électoral Provisoire

CID : Collège Interaméricain de Défense

DGI : Direction Générale des Impôts

DSNCRP : Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

EAH : Eau, Assainissement et Hygiène

FAD'H : Forces Armées d'Haïti

IIC : Direction des Institutions Internationales, Congrès et Conférences

MAEC : Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes

MARNDR : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MJSP : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique

MMAS : Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité

MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

ODD : Objectifs de Développement Durable

OEA : Organisation des États Américains

ONA : Office National d'Assurance Vieillesse

ONI : Office National d'Identification

ONU : Organisation des Nations Unies

PARDH : Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti

PNH : Police Nationale d'Haïti

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PSDH : Plan Stratégique de Développement d'Haïti

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PTI : Programme Triennal d'Investissement

PUICA : Programme d'enregistrement universel de l'état civil dans les Amériques (*Universal Civil Identity Program in the Americas*)

RCIA : Rapport sur la Coopération Internationale avec Haïti

RCO : Cadre de Coopération des Nations Unies

SRD : Secrétariat pour le Renforcement de la Démocratie (de l'OEA)

VBG : Violences Basées sur le Genre

I. STABILISATION DE LA SÉCURITÉ ET RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

Priorités du Gouvernement haïtien	Commentaires
• Renforcement des effectifs de la Police nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FAD'H).	• Le Gouvernement haïtien veut former, avec le soutien significatif des États membres et partenaires stratégiques de l'OEA, de nouvelles recrues afin d'augmenter les effectifs de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FAD'H). Cette initiative vise à renforcer les capacités de défense et de sécurité du pays.
• Acquisition d'armes, de matériels, de véhicules blindés et d'équipements (hélicoptères, patrouilleurs côtiers, drones spécialisés, équipements de protection individuelle, etc.).	• La PNH et les FAD'H ont un besoin d'armes, de munitions, de matériels, d'équipements militaires et logistiques modernes pour assurer la sécurité du territoire et lutter efficacement contre les menaces internes et externes. À cet effet, les États membres et les partenaires stratégiques de l'OEA, le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) peuvent coopérer pour répondre à ce besoin urgent du Gouvernement haïtien dans le cadre de la feuille de route de l'OEA.
• Construction de trois (3) bases pour les FAD'H : une dans l'Ouest, une dans le grand Nord et une dans le grand Sud, ainsi qu'une Académie militaire. • Le renforcement de l'Académie de police pour rendre effectif le Conseil national de sécurité.	• Il est essentiel de construire trois bases militaires stratégiques, une Académie militaire et renforcer l'Académie de police pour rendre effectif le contrôle du territoire par les forces de sécurité. • Il est nécessaire pour le Gouvernement, l'OEA ainsi que les partenaires stratégiques de s'entendre sur un calendrier d'exécution des projets de l'axe sécurité de la feuille de route.
• Sécurisation des ports et frontières et le renforcement du contrôle des frontières maritimes avec les pays voisins pour freiner : le trafic d'armes et de personnes.	• Le Gouvernement haïtien, dans le cadre de son projet de créer une unité de gestion frontalière, a besoin du soutien technique et logistique des États membres, des partenaires stratégiques et du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l'OEA. Ce soutien permettra non seulement de sécuriser les frontières et mais aussi de lutter contre les trafiquants de munitions, d'armes illicite et de stupéfiants.
• Augmentation de l'efficacité des services de renseignement.	• Avec l'appui des États membres, partenaires de l'OEA et du Collège interaméricain de défense (CID), le Gouvernement haïtien veut utiliser les directions départementales de la PNH et des FAD'H comme base pour le développement d'un réseau de renseignement intérieur. Pour cela, les agents affectés devront recevoir une formation spécialisée en renseignement militaire et civil, en collaboration avec

	des experts internationaux. Ce service jouera un rôle clé dans l'anticipation des menaces, la sécurisation des opérations et la coordination des interventions à travers le territoire.
Établissement d'un partenariat académique et intensification des efforts de formation technique et logistique pour les forces haïtiennes de sécurité.	La PNH et les FAD'H peuvent solliciter, dans le cadre de la feuille de route, la coopération du Collège interaméricain de défense (CID) et des Académies de police des États membres et membres observateurs pour la formation technique et logistique de leur personnel.
Mise à jour du Livre Blanc haïtien sur la sécurité et la défense.	Dans le cadre de leur plan de développement, les FADH peuvent solliciter le concours de la Junte Interaméricaine de Défense pour la mise à jour du Livre Blanc haïtien sur la sécurité et la défense.
<i>Vetting</i> au sein de la Police Nationale d'Haïti (PNH).	Le support de l'OEA pourra être très utile dans la réalisation du <i>vetting</i> au sein de la PNH.
Renforcement et modernisation du système judiciaire haïtien.	Le Gouvernement haïtien peut solliciter l'appui du Secrétariat pour le renforcement de la démocratie (SRD) de l'OEA et le Centre d'Études pour la Justice des Amériques (CEJA), renforcer et moderniser le système judiciaire haïtien à travers des projets concrets.
Implication des autorités de défense et sécurité haïtiennes dans la mise en œuvre des objectifs et des lignes d'action de l'Axe « sécurité ».	La mise en œuvre des objectifs, des lignes et des projets sur la sécurité et la défense doit être faite en collaboration avec les autorités haïtiennes.

II. CONSENSUS POLITIQUE ET APPUI À LA GOUVERNANCE

Priorités du Gouvernement haïtien	Commentaires
• Renforcement de l'Accord du 3 avril 2024 ; • Consolidation des acquis déjà réalisés dans le cadre de la transition ; • Dialogue continu avec les différentes parties prenantes ; • Maintien d'un climat politique serein et apaisé.	• L'OEA pourrait continuer à supporter le processus de réforme constitutionnelle et faciliter le dialogue entre les parties politiques et les acteurs de la société.

III. PROCESSUS ÉLECTORAL ET LÉGITIMITÉ INSTITUTIONNELLE

Priorités du Gouvernement haïtien	Commentaires
Financement du processus électoral.	Les États membres et partenaires stratégiques de l'OEA pourraient participer au financement du processus électoral.
Support technique et logistique au Conseil Électoral Provisoire (CEP).	La recherche du support technique et logistique des États membres, partenaires stratégiques, Secrétariat pour le renforcement de la démocratie (SRD) de l'OEA et des institutions électorales régionales au profit du CEP est une nécessité.
Sécurité électorale.	Les États membres, partenaires stratégiques de l'OEA et institutions électorales régionales peuvent accompagner le CEP dans le transport et la sécurisation des matériels sensibles et non sensibles dans les différents centres de vote du pays.
Acquisition et renforcement des infrastructures du Conseil Électoral Provisoire (CEP).	Les États membres et partenaires stratégiques de l'OEA peuvent accompagner le CEP dans l'acquisition de nouvelles infrastructures et le renforcement celles existantes.
Modernisation de l'Office National d'Identification (ONI) et mise en place d'une base de données nationale unique utilisable par la DGI, l'ONI, la PNH, l'ONA, les banques, les assurances, etc.	Les États membres, partenaires stratégiques de l'OEA et le Programme d'enregistrement universel de l'état civil dans les Amériques (PUICA) du Département de l'administration publique du Secrétariat général de l'OEA peuvent donner un accompagnement beaucoup plus significatif dans la modernisation de l'ONI et la création de la base de données nationale unique.
Respect et prise en compte des acquis déjà obtenus par le Conseil Électoral Provisoire.	La mise en œuvre des objectifs, des lignes d'action et des projets de l'axe « élection » doit être faite en collaboration avec les autorités électorales haïtiennes.

IV. RÉPONSE HUMANITAIRE

Priorités du Gouvernement haïtien	Commentaires
• Promouvoir des initiatives durables d'économie sociale et solidaire pour réduire la dépendance à l'aide humanitaire ; • Cash transferts aux familles des zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire ; • Conception, organisation, impression et distribution de cartes d'achat aux populations vulnérables leur donnant accès aux produits des magasins de l'État. • Renforcement des capacités de réponse et formation des agents en gestion des crises humanitaires ; • Octroi de prêts aux micro-entrepreneurs, particulièrement aux femmes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap et appui à 10 000 projets générateurs de revenus sur 24 mois ; • Soutien aux coopératives agricoles et artisanales ; • Formation en gestion d'entreprise et accès aux marchés ;	• Le Gouvernement haïtien veut apporter une assistance immédiate pour satisfaire les besoins de base de 200 000 ménages vulnérables dans les zones touchées par la crise. • Le Gouvernement compte créer un Fonds de Solidarité Nationale permettant la mobilisation rapide des ressources en cas d'urgence. • Le Gouvernement envisage le renforcement de l'assistance multisectorielle avec pour objectif d'atteindre au moins 50 % de couverture des besoins en 12 mois (contre 9% actuellement). • Le Gouvernement souhaite un alignement des initiatives internationales sur les priorités nationales basées sur le Plan de Réponse Humanitaire 2025-2026. • L'assistance humanitaire doit être restructurée pour prioriser l'utilisation des produits et services locaux dans la réponse aux besoins de la population. • La réduction progressive de la dépendance des populations vis-à-vis de l'aide humanitaire. • La synergie entre les mécanismes de levée de fonds avec les institutions du Gouvernement haïtien pour éviter la dispersion des ressources et cibler une base pluriannuelle les priorités dans les domaines jugés stratégiques. • L'établissement d'un mécanisme unique (Gouvernement/OEA/Partenaires) avec des indicateurs de résultats pour évaluer le plan de réponse humanitaire et des activités réalisées dans le domaine du développement durable • La proposition de l'OEA n'accorde pas une place prioritaire à l'agriculture, pourtant levier incontestable pour soutenir durablement et souverainement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la stabilité sociale et l'accompagnement vers une sécurité durable. Il est impossible d'ignorer la dégradation de la production des

• Création de 50 coopératives rurales pour stimuler la production locale ; • Distribution urgente d'intrants agricoles et vétérinaires : semences, produits phytosanitaires, eau et outils agricoles essentiels pour relancer la production vivrière et renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; • Distribution de semences résilientes : Permettre aux familles sinistrées et aux familles d'accueil de relancer rapidement leur production vivrière, afin de réduire la faim et la dépendance prolongée à l'aide alimentaire ; • Réhabilitation des systèmes d'irrigation : Restaurer l'accès à l'eau pour sauver les cultures existantes et permettre les semis rapides, protégeant ainsi les récoltes et la survie économique des ménages ; • Appui vétérinaire d'urgence : Protéger immédiatement les animaux d'élevage, souvent la seule source de protéines et de revenus des familles rurales sinistrées.	ménages agricoles victimes de l'insécurité, ainsi que celle des ménages qui accueillent des familles déplacées internes.
--	---

V. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROGRÈS ÉCONOMIQUE

Priorités du Gouvernement haïtien	Commentaires
Les priorités du Gouvernement de transition sont définies dans le Plan Stratégique du Développement d'Haïti (PSDH) qui repose sur quatre grands chantiers : • Refondation territoriale : Objectifs : aménagement du territoire, développement local, infrastructures essentielles. Programmes clés : - Aménagement et développement territorial ; - Protection de l'environnement et gestion des bassins versants ; - Rénovation urbaine ; - Réseau de transport national ; - Électrification ; - Maillage numérique et communications ; - Eau potable, assainissement, gestion des déchets. • Refondation économique :	• La feuille de route devrait être explicitement alignée sur les documents stratégiques déjà validés ou publiés par le Gouvernement haïtien même lorsque ces documents mériteraient une mise à jour. Il faut citer : - la lettre de cadrage du budget récemment émise par le Premier Ministre et qui désormais s'inscrit dans un cadre triennal ; - le PSDH qui avait été officialisé tant par les autorités étatiques au plus haut niveau que par les PTFs ; quoiqu'aujourd'hui il mériterait d'être contextualisé et mis à jour ; - le RCIA, le Cadre de Coopération des Nations Unies (RCO), le cadre de partenariat de la Banque Mondiale. • La démarche doit s'inscrire dans la continuité des plans existants pour éviter toute duplication et implique que le Gouvernement haïtien fournisse déjà à l'OEA les premiers commentaires (généraux et sectoriels). <i>Clauses de mise en œuvre</i> • La mise en œuvre complète de cette Feuille de route dépend en premier lieu de l'appropriation nationale et aussi du soutien politique, financier et logistique des partenaires internationaux. • Les ressources humaines et institutionnelles nationales doivent être priorisées même lorsqu'un renforcement serait un préalable incontournable. Une cohérence interinstitutionnelle et une harmonisation des financements sont également indispensables. <i>Principes directeurs</i> - Leadership haïtien et appropriation nationale ;

Objectifs : croissance équilibrée, modernisation des secteurs productifs, création d'emplois. Programmes envisagés : - Gouvernance économique axée sur une croissance stable ; - Agriculture, élevage et pêche modernisés ; - Développement industriel local (manufacture/agroalimentaire) ; - Formalisation et expansion des services ; - Tourisme diversifié (balnéaire, écotourisme, etc.) ; - Valorisation des ressources minières et énergétiques renouvelables ; - Emploi et employabilité. • Refondation sociale : Objectifs : équité, accès aux services de base, renforcement du capital humain. Programmes inclus : - Éducation (primaire à supérieure + formation technique) ; - Santé accessible à tous ;	- Soutien multilatéral et coordination efficace ; - Action séquencée et intégrée ; - Focalisation sur les communautés locales (régionalisation) ; - Approche fondée sur les droits et la responsabilité. • Les stratégies sur lesquelles le Gouvernement haïtien et L'OEA doivent être définies en fonction des zones géographiques stratégiques basées sur le degré de contrôle sécuritaire : - zones sous contrôle des gangs dans les départements de l'Ouest (en particulier la Zone métropolitaine de Port-au-Prince), l'Artibonite et le Centre. - zones sécurisées récipiendaires de flux de personnes déplacées et avec potentiel économique et touristique: il s'agirait principalement du Grand Nord, du Grand Sud et de la Bande Frontalière. • Le résumé de la proposition de l'OEA reconnaît implicitement l'agriculture comme un secteur stratégique pour le développement économique et la résilience en Haïti, en particulier à travers la création d'emplois, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, et qu'il manifeste une volonté de soutenir l'agriculture résiliente au climat, les infrastructures rurales et l'accès au crédit. • L'intégration de l'agriculture à travers la feuille de route est partielle et superficielle, les actions étant présentées de manière trop générale, sans précision sur les filières prioritaires, la diversification agricole, l'agroécologie, la transformation locale ni l'accès équitable aux marchés. • De plus, le lien avec les ODD n'est pas explicité : les contributions aux objectifs faim zéro (ODD 2), travail décent et croissance économique (ODD 8), et production et consommation responsables (ODD 12) sont implicites mais non opérationnalisées. Ainsi, l'agriculture apparaît plus comme un secteur à soutenir qu'un véritable moteur stratégique de développement durable et de résilience intégrée.
--	--

- Culture, patrimoine et créativité soutenus ; - Accès au logement ; - Sports, loisirs et engagement jeunesse renforcés ; - Assurance sociale universelle ; - Solidarité sociale organisée ; - Promotion de l'égalité de genre. • Refondation institutionnelle : Objectifs : établir un État moderne, transparent et décentralisé. Actions ciblées : - Réforme du cadre légal ; - Renforcement des institutions démocratiques (législative, judiciaire) ; - Modernisation de l'administration centrale et déconcentrée ; Suivi, pilotage et mise en œuvre : - Le plan inclut un cadre de gestion, de suivi et d'évaluation avec un système d'information unique, permettant de suivre l'avancement des programmes,	• Enfin, le plan de l'OEA devrait soutenir la stratégie nationale pour renforcer la sécurité agroalimentaire et la résilience des producteurs et communautés agricoles.
--	---

projets, financements, indicateurs, coûts et échéances ; - Il est conçu comme un plan-programme, articulé en continuité avec le Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH) et des stratégies précédentes comme la DSNCRP ; - Il intègre également une proposition de Programme Triennal d'Investissement (PTI) pour les projets prioritaires à lancer. - Une phase de consultations nationales, régionales, avec la diaspora et les partenaires internationaux, a été prévue pour affiner et légitimer le contenu du plan. • Autres priorités : - Actualisation et adaptation des politiques sectorielles, mobilisation des ressources et renforcement institutionnel. - Développement d'une filière semencière nationale adaptée au contexte des changements climatiques. - Accompagnement des coopératives et mise en place de mécanismes de financement adaptés aux cycles agricoles. - Mobilisation de la jeunesse vers l'entrepreneuriat agricole.	
---	--

- Construction et réhabilitation des infrastructures d'irrigation et de stockage. - Renforcement des compétences scientifiques et techniques des professionnels du secteur.	
--	--

Les secteurs ayant contribué à la rédaction de ce document, coordonné par le Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes (MAEC), sur instructions du Premier ministre S.E.M. Alix Didier Fils-Aimé (Primature), sont les suivants :

- <i>Ministère de la Planification et de Coopération Externe (MPCE)</i> - <i>Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)</i> - <i>Ministère de la Défense</i> - <i>Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)</i> - <i>Ministère de l'Économie et des Finances</i>	- <i>Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des questions électorales et constitutionnelles.</i> - <i>Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Solidarité et des Affaires humanitaires.</i> - <i>Conseil Électoral Provisoire (CEP)</i> - <i>Secrétairerie d'État à la Sécurité publique</i>
---	---

MAEC
Port-au-Prince, Musseau
Août 2025
(Version à jour, 20 août 2025)

**VERS UNE FEUILLE DE ROUTE
DIRIGÉE PAR HAÏTI POUR LA
STABILITÉ ET LA PAIX**
AVEC UN SOUTIEN RÉGIONAL ET
INTERNATIONAL

Ce document a été élaboré avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies (ONU).



OEA



**REPUBLIQUE
D'HAÏTI**

